



« L'argent des autres »

Entretien avec Nicolas Mackel, directeur de Luxembourg for Finance, sur la géopolitique de la place financière

Leaving on a jet plane

Mit dem Zuzug von Expats steigen auch die internationalen Scheidungen hierzulande. Das hat mitunter dramatische Konsequenzen für die Kinder

Ceteris Paribus

Deux autocaristes contestent devant la justice leur exclusion du juteux marché RGTR. Leur survie est menacée s'ils perdent. S'ils gagnent, le pactole de 220 millions est remis en question

Pour un retour du politique

Pourquoi il ne faut pas confondre bon gouvernement et bon fonctionnement

Nouveau toit pour nouvelle vie

De structures d'urgence en hébergements temporaires, de foyers en familles d'accueil, pour les réfugiés ukrainiens, le logement est la clé pour redémarrer une vie

Photo : Sven Becker



« We proved you wrong »

Interview : Bernard Thomas

Le diplomate et directeur de Luxembourg for Finance, Nicolas Mackel, sur la géopolitique de la place financière, les « stranded assets » de l'industrie des fonds et sa lecture de Piketty

d'Land : Depuis les années 1990, la place financière se présente comme un hub européen, un havre de sécurité, une Suisse sans montagnes. Ces promesses faites au capital international pourront-elles être tenues dans le nouveau contexte géopolitique ?

Nicolas Mackel : Depuis dix ans, vous et beaucoup d'autres prédisiez la fin de la place financière. We proved you wrong. L'environnement a complètement changé, le cadre réglementaire a complètement changé, mais on est toujours là, et on se porte même plutôt bien. Si l'environnement géopolitique devait changer, le Luxembourg serait évidemment capable de s'adapter.

Au lendemain de l'invasion russe de l'Ukraine, le ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), a esquissé les contours d'une nouvelle doctrine commerciale, déclarant qu'il fallait être « moins naïf » et étoffer la « human rights due diligence ». Ses missions officielles vont mener vers des destinations très peu sulfureuses : en Europe, en Amérique du Nord ainsi qu'en Corée du Sud. Le président de la Chambre de commerce, Luc Frieden, affiche, lui, une stratégie plus offensive de démarchage, visant notamment les pays du Golfe. Quelle ligne compte suivre Luxembourg for Finance ?

Ce que fait Monsieur Fayot dans son domaine, cela ne me regarde pas. Le ministre de l'Économie choisit les destinations qu'il estime les plus appropriées pour ses activités de prospection ou de promotion. Pour ce qui est du domaine financier, nous avons gardé une mission en Chine sur notre programme, même si celle-ci ne pourra probablement pas avoir lieu, pour des raisons liées au Covid. Nous regardons la Chine comme le font tous les grands acteurs financiers, qu'ils soient américains, français, allemands, japonais ou autres, tous engagés sur ce marché. La Chine deviendra prochainement la première économie mondiale : On ne peut ni l'ignorer, ni la contour-

« En termes d'activités et de volumes, la présence chinoise ne représente même pas un dixième de ce que représente la présence américaine. Il faut donc voir ça avec une certaine nuance »

ner, ni la laisser de côté. Est-ce que cela nous dédouane de toute autre considération ? Certainement non ! Il est clair que beaucoup de choses en Chine ne vont pas dans la bonne direction. Je pense notamment au traitement des Ouïghours, qui n'est pas compatible avec notre conception des droits de l'Homme. Cela contamine-t-il l'ensemble du marché chinois ? Non.

La polarisation géopolitique ne compliquera-t-elle pas la position, jusqu'ici accommodante, du Luxembourg vis-à-vis de la Chine ?

Il faut garder la proportion des choses. Pour nous, la Chine est et reste un marché intéressant, mais c'est surtout un marché d'avenir. Les États-Unis sont, eux, un marché extrêmement important pour le Luxembourg. En termes d'activités et de volumes, la présence chinoise ne représente

même pas un dixième de ce que représente la présence américaine. Il faut donc voir ça avec une certaine nuance.

Cette « nuance » pourrait un jour peser lourd. Le Luxembourg s'est toujours présenté vis-à-vis de la Chine comme un allié serviable, inoffensif, sans passé colonial ni prétentions géostratégiques. Mais si la concurrence entre les États-Unis et la Chine s'exacerbe, le Luxembourg suivrait l'hégémonie américaine...

... le terme « hégémonie » ne me semble pas approprié dans ce contexte. Le Luxembourg a toujours été un pays qui, à beaucoup d'égards, est commercialement et politiquement neutre. Mais nous faisons évidemment partie de certaines alliances économiques et militaires, qui nous inscrivent dans un camp de pays qui partagent certaines valeurs. Ces valeurs nous sommes prêts à les défendre. En janvier encore, vous auriez probablement dit que le Luxembourg s'est toujours présenté vis-à-vis de la Russie comme pays neutre, indépendant, et cetera. Mais dès la première minute, on était là pour montrer de quel côté on était.

En cas d'invasion de Taïwan, les mesures prises contre les banques chinoises seraient donc similaires à celles prises contre les banques russes après l'invasion de l'Ukraine ?

Ce serait une décision politique à prendre. Mais en cas d'invasion militaire de Taïwan, je ne vois pas de scénario dans lequel on pourrait continuer les relations telles qu'elles sont actuellement.

Au début de son premier mandat, le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), insistait dans tous ses discours sur la présence des banques chinoises et le rôle du Luxembourg comme centre international renminbi. Depuis, cet enthousiasme

s'est beaucoup calmé. Au cours des cinq dernières années, aucune nouvelle banque chinoise ne s'est ainsi installée au Luxembourg, alors que des dossiers étaient dans les tuyaux.

Les choses changent ! C'est vrai qu'en 2014-2015, Pierre Gramegna faisait beaucoup plus état des Chinois. Mais c'était un moment où la Chine souvenait. Des décisions se prenaient, et pour une très grande partie on était on the receiving end. On pouvait donc s'en vanter. Mais Xi Jinping a réduit la marge de manœuvre des institutions financières chinoises. Si les investissements chinois en Europe ont baissé, ce n'est pas seulement le fait des Européens, c'est aussi le fait de la Chine. Les autorités chinoises ont dit aux banques : « Vous n'allez plus faire des investissements à gauche et à droite, à tort et à travers. Vous n'allez plus faire que des investissements stratégiques. » Certaines banques ont donc pris la décision de ne pas étendre leurs activités dans l'UE, ni au Luxembourg ni ailleurs en Europe.

À propos de géopolitique et de place financière : La défense du « Lëtzeburger Bifteck » (pour reprendre l'expression de Xavier Bettel) semble être devenue l'affaire du corps diplomatique : Pierre Gramegna, Yuriko Backes, vous-même...

Prenez les Paul Helminger, les Nicolas Schmit, les Pierre Gramegna et les Yuriko Backes, la diplomatie est un vivier où vous pouvez trouver des gens de qualité, motivés, compétents, qualifiés pour défendre les intérêts de l'État.

Il y a trois semaines, vous avez avoué sur RTL-Radio que si on vous avait demandé de succéder à Pierre Gramegna, vous n'auriez « probablement pas dit non » : « als gudde Staatsbeamten, deen ëmmer mécht wat e gefrot gëtt ». Le mandat de ministre, ce serait donc un échelon dans la carrière du haut fonctionnaire ?



Le fonctionnaire de la place financière : Nicolas Mackel, ce mardi, dans ses bureaux au Kirchberg



Souvenirs de Washington où le diplomate était stationné entre 2007 et 2011

C'était simplement une boutade pour sortir de cette question (rires) ! Mais connaissez-vous quelqu'un qui n'aurait pas accepté ?

Dans les médias nationaux et internationaux, vous avez repris le rôle que tenaient traditionnellement des directeurs de l'ABBL comme Lucien Thiel ou Jean-Jacques Rommes. Vous êtes un diplomate payé par l'État, mais s'exprimant au nom de « la place financière ». D'où parlez-vous ?

Les actionnaires de LFF sont l'État, mais également les associations représentatives du secteur financier ainsi que la Chambre de commerce. Ce n'est pas moi qui me suis donné ce rôle, ce sont mes actionnaires. Ce n'est donc pas seulement au nom de l'État que je m'exprime en tant que fonctionnaire, mais également pour l'Alfi, pour l'ABBL, pour l'ACA, pour la Chambre de commerce.

Quand il s'agissait de faire la promotion de la place financière à l'étranger, c'était une chose. Mais avec la campagne « Eis Finanzplaz », vous avez tourné vos activités vers l'intérieur...

... Ce sont mes actionnaires qui m'ont demandé de le faire.

Vous vous ennuyiez pendant le confinement ?

(Rires.) Mes actionnaires ont trouvé qu'on avait fait un travail tout à fait convenable vis-à-vis de la presse étrangère, et ils nous ont dit : « Pourquoi ne pas le faire sur le plan national ? » Et en tant que fonctionnaire, je fais ce qu'on me demande.

Le sentiment qui se dégage de la campagne « Ons Finanzplaz », c'est que les Luxembourgeois devraient faire preuve de plus de gratitude envers la place financière.

Où avez-vous lu cela ?

Vous avez notamment expliqué que les généreux traitements des fonctionnaires seraient dus à la place financière...

Ben, on explique. On ne demande aucune gratitude. C'est une campagne pédagogique qui vise à démystifier ce qu'est l'industrie financière au Luxembourg et ce qu'elle représente pour le Luxembourg. On explique à la grand-mère et à ses petits-enfants ce que sont les marchés de capitaux, la finance verte...

« Regardez ces articles qui traitent de la manière dont les riches structurent leur fortune. Qu'est-ce qui intéresse les lecteurs ? C'est la fascination pour l'argent des autres »

... La pédagogie et la propagande sont souvent proches.

La question, c'est qui est l'activiste et qui est le pédagogue entre vous et moi (rires).

Les idéologues, ce sont toujours les autres, c'est bien connu.

Absolument. C'est pour cela que vous nous appelez propagandistes et idéologues (rires).

Dans une interview accordée au Wort en 2020, vous estimiez que certains Luxembourgeois ne seraient pas assez « fiers » de la place financière, « vielleicht, weil ihr Verhältnis zu Geld ungeklärt ist ». Qu'entendiez-vous par là ?

Regardez ces articles qui traitent de la manière dont les riches structurent leur fortune. Qu'est-ce qui intéresse les lecteurs ? C'est la fascination pour l'argent des autres. Est-ce que c'est un amour, une haine ? C'est cette contradiction que je visais.

Peut-être que les gens voient que la société devient de plus en plus inégalitaire, et trouvent cela choquant ?

C'est encore une autre discussion. Je vais peut-être vous étonner, mais j'ai lu tous les Krugman, Piketty et autres. Thomas Piketty, dans son constat, n'a pas tout à fait tort : L'augmentation des inégalités depuis les années 1980 est une évidence économique. Là où je ne suis pas d'accord

avec lui, c'est que sa seule solution, c'est imposer, imposer, imposer. Comme beaucoup de ces intellectuels de gauche, pour qui la seule médication possible, c'est l'impôt, l'impôt, l'impôt. Sur ce point je ne suis pas d'accord.

Vous préférez la philanthropie ?

Non, l'éducation. Il faut donner aux gens la chance de réussir.

Passons au changement climatique et à la transition énergétique. Greenpeace a fait analyser les cent plus grands fonds domiciliés au Luxembourg. En moyenne, ceux-ci investiraient selon un scénario de quatre degrés Celsius, donc bien au-delà des objectifs de l'Accord de Paris. Certains fonds ne seraient même pas compatibles avec un scénario à six degrés Celsius. L'industrie des fonds reste donc sur une trajectoire qui nous mène vers une terre inhabitable : Est-elle complice d'écocide ?

Ces études de Greenpeace sont en grande partie sérieuses, même si on peut ne pas être d'accord avec la manière dont les résultats sont présentés. Il faut faire la part des choses. Fait-on assez ? La réponse est « non ». Est-ce qu'on devrait faire plus ? Absolument. Mais il ne serait pas réaliste d'attendre de la part de l'industrie financière de basculer dans la neutralité carbone du jour au lendemain. Les politiques se sont accordés sur une période de transition qui va jusqu'en 2050. L'industrie des fonds ne peut pas subitement devenir à cent pour cent verte, sinon elle couperait l'oxygène à l'économie. Tant qu'il y aura des activités qui ne sont pas carbon neutral, elles auront besoin de financements. Mais ceux-ci devront diminuer. Et je pense que les rapports de Greenpeace sont très utiles pour mettre la pression.

Peut-on estimer le risque systémique que représentent les futurs « stranded assets » pour la place financière ?

En théorie, vous pourriez le chiffrer. Mais, en fin de compte, on ne peut pas prédire quels avoirs vont finir stranded. Il ne faut pas oublier que l'être l'humain est capable de trouver des solutions technologiques. Ayons un peu confiance dans l'intelligence et la créativité humaines pour trouver des solutions d'ici 2050, notamment pour la reconversion des raffineries et infrastructures pétrolières...

Il y a trois semaines, vous vous réjouissiez sur RTL-Radio de la nouvelle taxonomie européenne. Or,

dans la pratique, elle prévoit des nuances qui virent au vert extrêmement pâle. Un fonds pourra ainsi étiqueter comme « durable » ses investissements dans une compagnie pétrolière, si celle-ci présente un plan de transition ou de bonnes performances de sécurité sur ces plateformes de forage.

C'est un peu caricaturer les choses. Faites un pas en arrière. L'UE a su mettre en place, et ceci dans un temps record, le premier cadre à échelle continentale réglementant tout ce qui a trait à la finance durable. La taxonomie est loin d'être parfaite, un compromis à 27 ne l'est jamais, et il y a évidemment la guerre de religion sur le nucléaire et le gaz. Mais au moins ce compromis est workable.

En gros, vous dites que c'est mieux que rien.

Non, je dis que c'est beaucoup, beaucoup, beaucoup mieux que rien et beaucoup mieux que ce que d'autres pays ont. Cela harmonise à un très haut niveau ce qui est vert. On a une définition commune entre 27 juridictions, on va parler la même langue. Les opérateurs financiers commencent à saisir le sérieux du sujet. On ne tolérera plus que des produits financiers soient vendus sous une fausse étiquette. La CSSF a certainement un rôle à jouer, mais également les organes internes, les investisseurs, les actionnaires. Les perquisitions à Francfort chez DWS et la Deutsche Bank [pour soupçons de greenwashing] l'ont rappelé. Tout le monde se rend compte qu'on ne peut pas simplement espérer ne pas être pris en flagrant délit. Espérer n'est pas une stratégie.

Une dernière question : Ce dimanche aura lieu le second tour des législatives en France. Même si cela semble peu probable, Jean-Luc Mélenchon pourrait devenir le prochain Premier ministre français. La place financière s'attend-elle à un nouveau 1981, avec une fuite de capitaux vers le Luxembourg ?

Je n'ai pas de commentaire à faire sur la politique française. Mais de manière générale, on peut s'interroger si le parti qui sortira vainqueur de ces élections pourra s'engager dans une voie similaire à celle de François Mitterrand en 1981. Il y a quand même un cadre européen qui, s'il ne rend pas impossible de tels choix, les rend du moins très difficiles. Il existe entretemps une jurisprudence de la Cour de Justice de l'UE sur la violation du droit européen. Ça risque donc non seulement de ne pas être facile, mais d'être en plus onéreux. ●

LEITARTIKEL

Ein Stück Luxemburg

Peter Feist

Am 8. Juni stimmte die Mehrheit im Plenum des Europaparlaments dafür, dass die PKW-Neuwagenflotten der Autohersteller ab dem Jahr 2035 kein CO₂ mehr ausstoßen dürfen. Das hatte die EU-Kommission vor einem Jahr vorgeschlagen. Es kommt einem Verbot für neue Verbrenner-Autos ab 2035 gleich. Definitiv ist das noch nicht; mit der Kommission und dem Ministerrat muss ein Konsens gefunden werden.

Einen Tag nach diesem Votum stellte in Wickringen das Bauunternehmen Giorgetti sein Projekt Grid X vor. Unmittelbar an der Escher Autobahn A4 gelegen, soll sich dort auf drei Hektar „alles ums Auto drehen“, wie das *Tageblatt* anerkennend schrieb. Autoverkauf, vor allem von Luxus- und Sportwagen. Oldtimer-Ausstellungen. Autowerkstätten. Eine *Kontrollstation*u, Fahrschulen, Leasing-Büros. 60 Ladesäulen für Elektroautos soll es geben, denn irgendwie sind die ja am Kommen. Motorrad- und Fahrradläden auch. Vervollständigen werden das Angebot ein Hotel mit 140 Betten, es wird Restaurants und „Food Corners“, ein Fitness-Zentrum und eine „Event-Halle“ geben. Gut vorstellbar demnach, dass ab September 2024, wenn alles fertig sein soll, in Wickringen sogar „Urlaub beim Auto“ möglich und immer was los sein wird.

Dass ein derartiges Vorhaben in einem Land realisiert werden kann, das angeblich so klein ist, wo die Bauernverbände über den Verlust jedes Quadratmeters Ackerland jammern und Handwerksbetriebe klagen, in Gewerbegebieten seien die Plätze knapp, ist einerseits erstaunlich. Andererseits ist das kein überhaupt kein Widerspruch: Wer genug Geld dafür hat, kann auch in Luxemburg so tun, als gäbe es Platz ohne Ende wie im Mittleren Westen der USA.

Die Giorgetti-Gruppe hat auf jeden Fall genug Geld. Von ihren Plänen in Wickringen erzählte sie schon vor fünf Jahren (*d’Land*, 11.08.2017). Da hatte sie die Flächen dem Unternehmer Guy Rollingier abgekauft, der dort vor zehn Jahren ein riesiges Einkaufszentrum bauen wollte. Die damalige Regierung schaffte es, die Shopping Mall zu stoppen. Dass die aktuelle Regierung versucht hätte, Grid X zu stoppen, was zum Zweck der Fläche passt. Und wer wollte behaupten, dass Grid X nicht zu Luxemburg passe? Zum Land mit der höchsten Motorisierung in der EU, wo deutsche Premium-Autos sich besonders gut verkaufen und von wo aus der belgisch-luxemburgische Leasing-Markt für Ferraris oder Maseratis ganz entscheidend gestützt wird.

Grid X ist ein zum Themenpark werdender Ausdruck des Gebots, dass Privateigentum hierzulande sehr frei sein soll und man damit beinah alles anstellen darf. Wohnungen dürfen von ihren Besitzern ungestraft leerstehen, Bauland darf brach liegen gelassen werden. Sprit ist billig, wenn nicht gerade 2 500 Kilometer weiter östlich Krieg herrscht, aber der ist ja vielleicht bald vorbei. Und für den Fall, dass Sprit generell mehr kosten wird, weil die Ölpreise hoch bleiben oder CO₂ sich verteuert, ist in Luxemburg Strom schon jetzt besonders billig.

Dabei werden es wahrscheinlich nicht in erster Linie Besitzerinnen von Ferraris und Aston Martins oder Interessenten am Kauf eines Oldtimers sein, die Grid X eines Tages frequentieren. Eher könnten in dem Vier-Sterne-Hotel neben der stark befahrenen Autobahn, von dem es 2017 hieß, es werde „V8“ heißen, sich Menschen für ein Wochenende einquartieren, die sich nie im Leben ein Auto mit V8-Motor werden leisten können, beziehungsweise den vielen Sprit dafür. Ihnen werden Giorgetti und der schwäbische Partner Motorworld einen Traum verkaufen. Wer so träumt, kommt nicht auf die Idee zu verlangen, dass sich etwas daran ändern sollte, dass Privateigentum sehr frei ist und man damit beinah alles anstellen darf. So, wie es auch in der Verfassung steht. Privateigentum, sei es immobil oder automobil, verpflichtet hierzulande zu nichts. Grid X passt ganz vortrefflich zu Luxemburg.

P O L I T I K

Bloß nicht konservativ

Auf einem außerordentlichen Kongress mit kurzen Ansprachen statt langer Reden empfahl die CSV sich am Samstag im Forum Geesseknäppchen als „neue“ Partei, die „keine Ideologie mehr“ hat, „sondern Werte“, so Ko-Präsident Claude Wiseler. Unterstützt durch die Hamburger PR-Agentur Guru fahndete die CSV, ähnlich einer Firma, in den vergangenen drei Monaten in einem internen Konsultationsprozess nach ihren Werten und ihrem Daseinsgrund. Abgeleitet wurde daraus offenbar die Erkenntnis, das strategische Ziel, sie nächstes Jahr wieder in die Regierung zu bringen, lasse sich am ehesten mit dem gleichen programmatischen Potpourri erreichen, mit dem auch die anderen großen Parteien auf die „Mitte“ der Gesellschaft zielen: Menschenwürde, soziale und nachhaltige Marktwirtschaft, Chancengleichheit sowie Europa. Allerdings will die CSV das knackiger darbringen als früher. Ein feiner Unterschied besteht vielleicht im Bekenntnis zu ihrem liebsten Thema, der Familienpolitik: Wiseler versprach vage die Wiedereinführung der *Mammerent* und erklärte, dass die CSV „Solidaritätsstrukturen in der Familie unterstützen“ wolle, werde für sie auch „steuerpolitische Konsequenzen“ haben. Welche, erläuterte er nicht. Den Wechsel von der Parteifarbe orange hin zu hellblau, mattgelb, weiß und schwarz in einem neuen Logo begründete Wiseler damit, dass „die Gesellschaft farbig“ sei. Konservativ und unmodern erscheinen will die CSV auf keinen Fall (Foto: Sven Becker). pf

Feiern mit der „Tigerin“

Erwartungsgemäß als Party inszenierte die DP in Bartringen einen Tag nach der CSV ihren Parteikongress. „Wir brauchen kein neues Logo“, stichelte der zum Parteipräsidenten gewählte Lex Delles in Richtung CSV. Der Kongress wählte Carole Hartmann zur neuen Generalsekretärin, Max Hahn, Marc Hansen und Claude Lamberty zu Vizepräsidenten. Premier Xavier Bettel lobte die scheidende Parteivorsitzende Corinne Cahen als eine „Tigerin“. Er kündigte auf dem Kongress an, noch diesen Monat auf Einladung des ukrainischen Präsidenten Wolodymyr Selenskij nach Kiew zu reisen. pf

Nur noch zu dritt

Dass zwei Parteien eine Regierungskoalition bilden, wie bis 2013 die CSV im Wechsel mit LSAP oder DP, erscheint nach der jüngsten *Sommesfro* von TNS Ilres im Auftrag von *Wort* und *RTL* immer unwahrscheinlicher. Das zwischen 24. Mai und 7. Juni unter 1 868 Wahlberechtigten gewonnene Stimmungsbild sieht die aktuelle Koalition um einen Sitz auf 32 gestärkt. Gegenüber dem Wahlresultat vom Oktober 2018 gewänne die LSAP zwei Mandate hinzu und käme auf zwölf, die DP behielte ihre zwölf, die Grünen verlören ein Mandat und kämen

bei neun an. Die CSV wiederum erränge fünf Mandate weniger als 2018 und landete bei 16. Was rein arithmetisch keinem wie auch immer zusammengesetzten Zweierbündnis für eine Mehrheit reichen würde. Von den kleinen Parteien sieht die *Sommesfro* die Piraten um zwei Mandate auf sechs gestärkt; bei Déi Lénk und ADR änderte sich nichts. Falls das jüngste Stimmungsbild einen Trend widerspiegelt, dann vor allem den des Bedeutungsverlusts der CSV gegenüber ihrem einst so großen Stellenwert. Im Hinblick auf eine Fortführung der aktuellen Dreierkoalition könnten DP und LSAP um die Führungsrolle konkurrieren. Dass die *Sommesfro* ein Stimmungsbild liefert, zeigt insbesondere das Resultat der ADR: Den Zuwachs an Zuspruch um 3,7 Prozentpunkte, der im vergangenen November ihrer polarisierenden Rolle zu den Themen Covid-Impfung und Verfassungsreform zugeschrieben werden konnte, hat sie nun wieder eingebüßt, die Aussicht auf den Fraktionsstatus ebenfalls. pf

LSAP unter Druck

Gegen die Stimmen von Lénk, Piraten und ADR verabschiedete das Parlament am Mittwoch den „Solidaritätspak“ im Tripartite-Abkommen vom März. Interessant ist der politische Schulterschluss von Déi Lénk und OGBL, der die LSAP unter Druck setzt und sie bezichtigt, Handlangerin einer Indexmanipulation zu sein, die weitergehe als die 2010 von der CSV-LSAP-Regierung durchgesetzte. Denn diesmal werde allen Betriebe geholfen, dagegen Lohnabhängigen und Rentnern nur selektiv. Diesen Anwürfen hat die LSAP nicht viel entgegenzusetzen. Den Eindruck machte LSAP-Wirtschaftsminister Franz Fayot am gestrigen Donnerstag im *Radio 100,7*: Falls sich dieses Jahr eine weitere Indextranche abzeichne, komme die Tripartite erneut zusammen. Der „Solidaritätspak“ werde dann verlängert, deutete er an. Mehr taktisches Gespür zeigte der Abgeordnete und Ex-Vizepremier Dan Kersch: In dem Fall, sagte er im *RTL-Radio*, werde „der Kaufkraftverlust neu berechnet“, pf



Vier Pflanzen daheim

Für die schon vergangenes Jahr angekündigte kleine Entkriminalisierung des Konsums von Cannabis stellte Justizministerin Sam Tanson (Grüne) am Mittwoch den Gesetzentwurf vor. Mit ihm würde der Konsum daheim erlaubt und der Anbau von bis zu vier THC-Pflanzen. Der Konsum in der Öffentlichkeit würde nicht mehr strafrechtlich verfolgt, das Mitführen von bis zu drei Gramm ebenfalls nicht. Weil die Regelung eine Verlegenheitslösung ist, um überhaupt etwas zu machen, aber hinter dem Versprechen im Koalitionsvertrag zurückbleibt, nennt die Regierung sie eine „erste Etappe“. pf

Nur eine Milliarde Dollar mehr

Im Vorfeld des Nato-Verteidigungsministertreffens diese Woche und des Nato-Gipfels Ende des Monats verlangt US-Botschafter Tom Barrett freundlich, aber ziemlich unmissverständlich von Luxemburg die Einhaltung des Nato-Richtziels, bis 2024 zwei Prozent des BIP für Verteidigung auszugeben. Ein aus dem Englischen ins Deutsche übertragener Artikel Barretts im *Wort* vom Samstag wurde zunächst Opfer eines Übersetzungsfehlers: Im *Wort* war zu lesen, Luxemburg solle „mindestens 1,28 Prozent des Bruttoinlandsprodukts für Verteidigung ausgeben“. Im englischen Original auf der Webseite der Boschaft heißt es dagegen, „[t]here is room to do more, at least 1.28% worth of room“. Da laut Planungen der Regierung 0,72 BIP-Prozent Verteidigungsausgaben im Jahr 2024 erreicht sein sollen, erwartet der Botschafter demnach von Luxemburg irgendein Bekenntnis zu jenen zwei BIP-Prozent, denen bis 2024 „entgegenzustreben“ alle Nato-Staaten 2014 abgemacht hatten. Das *Wort* stellte die Textpassage am Mittwoch richtig. Barrett schrieb noch, um zwei BIP-Prozent zu erreichen, müsse Luxemburg „nur“ eine Milliarde US-Dollar pro Jahr zusätzlich in die Verteidigung stecken. Der Regierungsrat gab vor einer

Woche dem *effort de la défense* für 2025 bis 2028 grünes Licht. Die Verteidigungsdirektion im Außenministerium hatte erklärt, er werde „substanziell“ steigen, aber nicht auf zwei BIP-Prozent (*d’Land*, 10.06.2022). Wie hoch genau er werden soll, sollen Parlament und Presse kommenden Freitag erfahren. pf

P A N D E M I E

Kommt die Impfpflicht?

Am Dienstag fielen die Masken im öffentlichen Transport. Am Mittwoch hieß der Regierungsrat einen Gesetzentwurf gut, der 3G in Spitälern und Altersheimen abschaffen, die Isolation Covid-Infizierter auf sieben Tage senken und die Regeln in Gefängnissen an die für die allgemeine Bevölkerung angleichen soll. Bestehen bliebe nur die Maskenpflicht in Spitälern und Heimen und die Isolation nach positivem PCR-Test. Während Luxemburg mit diesen Lockerungen, die bis Ende Oktober gelten sollen, vor allem mit Frankreich gleichzieht, ringt die Corona-Expertengruppe mit dem der Regierung versprochenen Gutachten über die Impfpflicht, die ab Herbst gelten könnte. Der Virologe Claude Muller nannte das am Montag im *RTL-Radio* „net evident“. Die Regierung behauptet vorsichtshalber, sie sei „bereit“ und gibt den Experten die Schuld für die Verzögerung. pf

N A T U R

Ordnung muss sein

Mit einem „Managementplan“ wollen Gemeinde Luxemburg und Umweltministerium gemeinsam gegen das „Krähenproblem“ in der Hauptstadt vorgehen. Wie groß es ist, hatte der Erste Schöffe Serge Wilmes (CSV) Mitte Mai auf *Facebook* mit einem selbstgedrehten Handy-Video dokumentiert: „Bei all onse Schäfferéit on Tour hunn d’Leit

sech iwwer d’Kueben opgereegt.“ Denn die machen Dreck, nisten am liebsten in Platanen und „maachen do Kaméidi“. Bisher durfte die Gemeinde „Kuebebeem“ im Winter beschneiden und Krähennester entfernen, doch mit Verweis auf den Naturschutz duldet das Umweltministerium dies nicht länger. Abhilfe soll der Managementplan schaffen. Mit der Vorliebe des DP-CSV-Schöffennrats für *Law and Order* hat das nur bedingt zu tun: Der „Krieg“, wie *RTL* es damals nannte, wurde den Krähen schon 2013 vom DP-Grüne-Schöffennrat erklärt. pf

D ’ L A N D

À nos lecteurs

Le conseil d’administration des Éditions d’Lëtzebuurger Land a approuvé ce lundi le bilan de l’exercice 2021. Dans un contexte de recul des parts de marché de l’ensemble de la presse, l’année 2021 a montré une stabilité du lectorat du *Land*. Le chiffre d’affaires réalisé sur les ventes du journal ainsi que l’effet de la réforme de l’aide à la presse ont permis de clôturer l’exercice avec un bénéfice de 49 000 euros.

La composition du conseil d’administration est la suivante : Stephan Kinsch, président ; Georges Bock, Cynthia Kinsch, Maria Pietrangeli, administrateurs.

Blog

Leaving on a jet plane

Sarah Pepin

Mit dem Zuzug von Expats steigen auch die internationalen Scheidungen hierzulande. Das hat mitunter dramatische Konsequenzen für die Kinder



Hin- und hergerissen: die Kinderecke am Familiengericht Luxemburg

Das Urteil fällt am 24. Februar dieses Jahres, dem Tag des russischen Einmarschs in die Ukraine. Herr K.* muss erleichtert sein, seit Monaten hatte er versucht, seine Ex-Gattin Frau S.* dazu zu bewegen, mit der gemeinsamen Tochter, die zu diesem Zeitpunkt zehn Monate alt ist, wieder nach Luxemburg zu ziehen. Seit sechs Monaten wohnen die beiden in der Ukraine, die Mutter hat dort eine Arbeit gefunden. Doch es würde unmittelbar ein Krieg drohen, argumentiert der Vater, und er wolle, dass sein Kind in der Nähe wohne. Außerdem könne er kein Homeoffice dort betreiben. Die Mutter beanstandete ihrerseits die „résidence habituelle“ in der Ukraine zu haben, heißt es im gerichtlichen Urteil. Sollte tatsächlich Krieg ausbrechen, würde sie mit dem gemeinsamen Kind natürlich zurückkehren. „Force est de constater que par l’effet de l’espace aérien ukrainien au courant de la nuit dernière, il est inconcevable qu’un droit de visite puisse s’exercer si l’enfant commun continue à avoir sa résidence en Ukraine (...)“, la situation géopolitique actuelle ne le permettant pas“, urteilt die Familienrichterin Alexandra Huberty am Tag der Invasion. Frau S. und die gemeinsame Tochter „sont tenues à venir vivre avec l’enfant commun au Luxembourg ou dans les environs du Luxembourg“.

Ein außerordentlicher Fall, in dem aktuelle Zeitgeschichte und Familienrecht aufeinanderprallen. Die Probleme, die entstehen, wenn zwei Drittstaatler mit Kindern sich trennen oder scheiden lassen, sind jedoch immer vielfältig. Im Jahr 2019 gab es in der EU 140 000 internationale Scheidungen. Eine Problematik, die sich durch die Internationalisierung auch in Luxemburg immer öfter stellt. 2021 wurden hierzulande 1 400 Scheidungen gesprochen, mittlerweile haben mehr als die Hälfte davon ein „élément d’extranéité“. Die Fälle, die vor Gericht landen, sind in den letzten zehn Jahren insgesamt dynamischer geworden. Was passiert mit den Kindern, wenn ein Elternteil wieder in sein Heimatland zurückziehen will? Wie lebt man globalisiertes Coparenting?

Wenn beide Elternteile in Luxemburg wohnhaft sind oder waren, und vor allem wenn das Kind hier wohnt, greift das luxemburgische Gesetz. Jede Veränderung, die einen Einfluss auf das Leben des Kindes hat, muss von beiden Elternteilen bewilligt werden. Ein Umzug, vor allem ein internationaler, fällt da natürlich darunter“, sagt Valérie Dupong, Präsidentin der Anwaltskammer. Artikel 18 der Kinderrechtskonvention sieht vor, dass die Kinder das Recht haben, von beiden Elternteilen erzogen zu werden. Diesem Prinzip sollen die gerichtlichen Urteile gerecht werden. Die begleitende Frage lautet dabei immer, wie ein Kontakt mit beiden Eltern weiter ermöglicht werden kann. In dieser Hinsicht ist ein Umzug nach Lüttich weitaus weniger problematisch als einer nach Melbourne. „Es muss geprüft werden, wieviel der Transport kostet. Und Fragen wie: Gibt es Direktflüge?“ Ein wahrlich globalisiertes Problem also, das mit „außerordentlich viel Stress verbunden“ sei.

„Wat ass den Interêt vun der Iddi, dass et néirens esou gutt ass ewéi hei?“

Allem voran soll in diesen Fällen das Kindeswohl stehen, nicht die Interessen der Eltern. „Die Entscheidung eines Umzugs darf dem Kind insgesamt nicht schaden“, sagt Valérie Dupong. Natürlich handle es sich bei jedem Urteil um eine Schadensbegrenzung. Bei kleineren Kindern sei ein Umzug dahingehend leichter, dass sie noch nicht in die Schule gingen, möglicherweise noch weniger sozial gebunden seien. In den Urteilen dieser Fälle wird allerdings wiederholt darauf hingewiesen, dass im Kleinkindalter ein „wiederholter Kontakt mit beiden Eltern nötig sei“, um überhaupt erst eine sichere Bindung aufzubauen. Und dass ständige Flugreisen sowie ein „passage de bras hebdomadaire“ viel Instabilität in das Leben eines Kleinkindes bringen. Der Wegzug eines Elternteils sei in diesem Alter dramatischer als bei Teenagern. Der verordnete „Facetime-Kontakt“, von dem ebenfalls die Rede ist, ist bei Kleinkindern nicht konstruktiv, die körperliche Präsenz für den Bindungsaufbau unabdingbar.

Seit die Schuldfrage mit der Scheidungsreform vom November 2018 außen vor ist, sind Scheidungen theoretisch schnell vom Tisch. Die emotionalen Wellen, die sie schlagen, dauern jedoch für allem für die Kinder weitaus länger. „Was man da in den Familien sieht, ist zum Teil haarsträubend“ sagt Sigrid Fickinger, Psychotherapeutin. Sie begleitet regelmäßig solche internationalen Fälle in ihrer Praxis. „Wenn es gar keine familiäre Unterstützung in Luxemburg gibt, muss man die Frage des ‚Wohin?‘ nach der Trennung ganz neu stellen.“ Oft werde dann wieder ein Netz im Heimatland gesucht.

„Wat ass den Interêt vun der Iddi, dass et néirens esou gutt ass ewéi hei?“, fragt Alexandra Huberty, Vorsitzende Richter in 14 Familienrichter/innen am Bezirksgericht Luxemburg. Man müsse sich zum Teil auch von der protektionistischen Idee distanzieren, das Großherzogtum sei stets der beste Ort für jedermann. „Ich erinnere mich an den Film *Not without my daughter*, einen Propaganda-Film, der uns in den frühen 90er-Jahren schockierte, weil die amerikanische Protagonistin mit ihrer Tochter im Iran bleiben musste und nicht ausreisen durfte.“ Heute seien es oft die Menschen, die sich damals so aufgeregt hätten, die eine Ausreise des Kindes blockierten, und das zivilisierte Luxemburg als Grund anführen: „Man muss für beide Möglichkeiten offen sein“.

Es gibt weitere Faktoren, die diese Umzüge begünstigen. Wenn etwa ein Partner in Luxemburg kaum Fuß gefasst hat, aus den geplanten zwei Jahren schnell fünf werden und das Leben nicht so aussieht, wie er-

hofft. Wie im Fall von Herrn F.* und Frau P.* Nach einer kurzen gemeinsamen Zeit in Luxemburg war Herr F. nach der Trennung wieder nach Spanien zurückgekehrt und beanstandete nun, den Wohnort des gemeinsamen Kindes ebenfalls nach Madrid zu verlegen, heißt es im Urteil. Alternativ solle das Kind, zu diesem Zeitpunkt 27 Monate alt, zwei Wochen im Monat in Spanien leben. Er habe sich eh die meiste Zeit in Luxemburg um das Kind gekümmert. Frau P. sehe das anders. Sie stemme sich gegen einen Umzug, der Vater „n’aurait pas cherché à s’établir au Luxembourg“, seine Rückkehr sei eine persönliche Entscheidung, die die Routine des Kindes keinesfalls beeinträchtigen dürfe. Das Kind gehe hier in den Kindergarten, obwohl der Vater sich unter der Woche hätte kümmern können, da er zu dieser Zeit arbeitslos war. Frau P. vertrat die Position, der Vater könne ihr gemeinsames Kind gerne sehen, müsse dann allerdings selbst nach Luxemburg reisen. In diesem Fall urteilte die Richterin Alexandra Huberty, die Mutter sei „parent de référence“ und der übliche Wohnort müsse Luxemburg bleiben. Es sei langfristig mit einer „Bindungsstörung“ zu rechnen, würde das Kind alle zwei Wochen hin- und hergefliegen, da es sich noch in „pleine phase d’établissement d’un lien sécurisé avec son environnement“ befinde. Da das Kind noch nicht zur Schule gehe, könne es alle zwei Monate eine Woche mit dem Vater in Spanien verbringen, und er könne das Kind nach Absprache in Luxemburg besuchen. Hinzu kämen zwei wöchentliche „Facetime-Kontakte“ mit dem Vater und ein Teil der Ferien.

„Fathers against Discrimination“ heißt eine Initiative von Männern, die sich im Kontext der Urteile der Familienrichter/innen benachteiligt fühlen. Ihr Anliegen sei es, „die Chancengleichheit der Geschlechter für beide Elternteile zu fördern, die Verletzung der Kinderrechte zu stoppen, ihr Wohlergehen zu gewährleisten und das Bewusstsein für geschlechtsspezifische Ungleichheiten und elterliche Diskriminierung vor luxemburgischen Gerichten zu schärfen“, heißt es auf ihrer Homepage. Sie setzten sich für „equal shared parenting“ ein, um eine Entfremdung des Kindes vom Vater zu vermeiden. Sie bemängeln, die Urteile würden immer im Sinne der Mutter gefällt, und das fast ausschließlich von Richterinnen. „Wenn Väter sich im Zuge der ersten Lebensmonate und Lebensjahre des Kindes nicht aktiv implizieren, bei einer Trennung oder Scheidung dann aber plötzlich das 50/50 Sorgerecht beanspruchen, ist das etwas kompliziert“, erwidert Alexandra Huberty. Das Hauptproblem dieser Väter sei, dass sie nicht „parent de référence“ seien, wenn nur die Mutter Elternurlaub genommen hat. Was solle man denn dann machen, wenn das Kind 18 Monate alt sei? Dass die Diskussion um mehr Väterrechte geführt werde, sei gut, doch auch hier müsse zweimal hingeschaut werden – *au cas par cas*. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Wo die Reichen herrschen

Das Verhältnis Luxemburgs zu Oligarchen ist ein verwickeltes. Seit dem russischen Überfall auf die Ukraine belehren Politiker und Leitartikler das Publikum über Oligarchen. Sie unterscheiden zwischen guten und bösen Oligarchen.

Platons Bruder Glaukon fragte, was eine Oligarchie sei. Laut Platon antwortete Sokrates: „Die nach der Schätzung geordnete Verfassung, sprach ich, in welcher die Reichen herrschen, die Armen aber an der Herrschaft keinen Teil haben“ (*Politeia*, 550c).

„Schätzeng“ wurden auf *Lëtzebuergesch* die Steuern genannt. Im 19. Jahrhundert waren nur die reichen Steuerzahler wahlberechtigt. Sokrates hätte das Großherzogtum eine Oligarchie genannt. Im anschließenden Arbed-Staat änderte sich das ansatzweise. Im Finanzplatzstaat herrschen die Oligarchen unbemerkt: Die Gesellschaft verinnerlicht ihre Befehle als ökonomische Sachzwänge.

Über die guten Oligarchen verlieren Politiker und Leitartikler selten ein Wort. Wenn ein *Family Office* winkt, nennen sie sie ehrfurchtsvoll „high-net-worth individuals“. Aristoteles nannte die Oligarchen in dem Fall „Aristokraten“.

Die Ukraine wurde „Brotkorb Europas“ genannt. Sie zählt weltweit zu den wichtigsten Produzentinnen von Weizen und Gerste. Laut der Datenbank Landmatrix ist der zweitgrößte Landbesitzer in der Ukraine luxemburgisch. Es ist die Kernel Holding S.A. in Hamm.

Die Holding gehört dem ukrainischen Oligarchen Andrej Werewskij. Er war bis 1998 Vizedirektor der staatlichen Getreidefirma „Brot der Ukraine“. Nun besitzt er 507 611 Hektar ukrainisches Ackerland. Das entspricht zweimal dem Staatsgebiet des Großherzogtums.

Der ukrainische Staat brauchte Geld für Schulen und Krankenhäuser. Andrej Werewskij wollte keine Steuern zahlen. Luxemburg half ihm dabei. Auf Kosten der Ukrainer. Sie haben keine Freunde in Luxemburg. Außer, wenn sie ihren Kopf für „unsere Werte“ hinhalten. Deshalb ist das Bruttoinlandsprodukt pro Einwohner in Luxemburg das höchste und in der Ukraine das niedrigste Europas: 136 701 Dollar gegen 4 828 Dollar.

Russland, die USA und die Europäische Union streiten seit Jahren um die Ukraine. Mit guten Worten, Geld und nun Haubitzen.

Andrej Werewskij wusste sich stets anzupassen. Er war Parlamentsabgeordneter von Julija Tymoschenkos Partei. Sie wurde von der EU ausgehalten. Dann von Wiktor Janukowytschs Partei. Sie wurde von Russland ausgehalten. 2013 gewannen die USA und die EU. Andrej Werewskij konzentrierte sich aufs Geschäft. Er ist ein guter Oligarch.

Über die guten Oligarchen verlieren Politiker und Leitartikler selten ein Wort, über die bösen umso mehr

Nach dem Konkurs der Sowjetunion machten die Weltbank, der Internationale Währungsfonds und die Europäische Bank für Wiederaufbau und Entwicklung gemeinsam Druck: Russland und die Ukraine sollten den Kapitalismus durch Überrumpelung wieder herstellen. Sie nannten Sozialabbau, Austerität und Privatisierungen „Schocktherapie“. Der „Bal Russe“ im Cercle Cité tanzte dazu.

Die 1931 gegründete Kryworischstal im ukrainischen Krywyj Rih war einer der größten Bergbau- und Stahlkomplexe des Kontinents. 2005 wurde Kryworischstal privatisiert. Die Stahlgruppe Arcelor aus Luxemburg bot 4,82 Milliarden Dollar. Der Stahlbaron Lakshmi Mittal aus England bot 4,84 Milliarden Dollar. Danach kaufte er auch Arcelor. Premier Jean-Claude Juncker herzte den Oligarchen auf dem Clairefontaine-Platz.

Die russischen Oligarchen werden derzeit nicht geherzt. Sie werden als Kriegsfeinde behandelt. Ihre Geschäftsinteressen werden für die Vernunft gehalten, zu der sie ihren Staatspräsidenten bringen sollen. „[L]es opérateurs luxembourgeois ont gelé des avoires de personnes et entités sanctionnées à hauteur de près de 4,267 milliards d’euros.“ So Finanzministerin Yuriko Backes am 7. Juni.

Die Jagd auf die Bankguthaben, Luxusyachten und Privatjets der russischen Oligarchen hat Tradition. Bisher um ihren Besitzern Hilfe bei der Steuervermeidung anzubieten. Nun um sie als Feindvermögen einzufrieren. ● Romain Hilgert



Wladimir Putin bei seiner Ankunft zum

Staatsbesuch in Luxemburg im Mai 2007

*Namen der Redaktion nicht bekannt; die Urteile wurden anonymisiert.

Nouveau toit pour nouvelle vie

France Clarinval

De structures d'urgence en hébergements temporaires, de foyers en familles d'accueil, pour les réfugiés ukrainiens, le logement est la clé pour redémarrer une vie



Galina regrette que trois femmes d'un certain âge doivent partager une chambre



Axana trouve que l'attitude de certains service de sécurité méprisante



Tama met tout en œuvre pour que l'accueil

d'Oleksandra passe bien

Saturation Trois mois après le début de l'invasion russe en Ukraine, le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU estime qu'ils sont 6,5 millions à avoir quitté leur pays (et à peu près le même nombre à être déplacés au sein même de l'Ukraine). Au Grand-Duché, 5 850 personnes fuyant la guerre en Ukraine se sont enregistrées auprès de la Direction de l'Immigration. Parmi lesquelles 3 950 ont obtenu le statut de protection temporaire dont 2 523 adultes (1 997 femmes et 526 hommes) et 1 442 mineurs (chiffres du ministère des Affaires étrangères, à la date du 7 juin). L'élan de solidarité dont a fait preuve la population du Luxembourg en fournissant une assistance, du matériel, des hébergements et un soutien financier, ne résout pas toutes les questions et en particulier celle du logement qui reste particulièrement cruciale. En effet, l'arrivée des réfugiés venus d'Ukraine s'est superposée avec la saturation du réseau d'hébergement pour demandeurs de protection internationale géré par l'Office national de l'accueil (Ona). Parallèlement aux initiatives privées offrant des logements chez l'habitant, les instances publiques se sont organisées en urgence, d'abord à la SHUK (Structure d'hébergement d'urgence au Kirchberg), puis, depuis mi-avril, avec un nouveau centre de primo-accueil installé à la rue Tony Rollman, au Kirchberg toujours.

Cette structure, prévue pour accueillir de 400 à 500 personnes, est la première étape pour tous les Ukrainiens à leur arrivée avant qu'ils se voient accorder le statut de protection temporaire. Il y reste aujourd'hui environ 150 places libres. Ce sont de grandes structures « en dur » qui abritent une cinquantaine de tentes en toile dans lesquelles sont disposés une douzaine de lits. Une d'elles est occupée par deux sœurs Irina, Svetlana, leurs maris et leurs quatre enfants, deux de trois et deux de neuf ans. La famille a quitté Tchernivtsi à la frontière Roumaine début mars. Elle est restée un temps en France chez des amis, avant de venir au Grand-Duché, « parce qu'on nous a dit que ce serait plus facile pour travailler ». Arrivées le 2 juin, les huit personnes sont soulagées de pouvoir rester ensemble : « On a des draps propres, des douches et la nourriture est variée ». Elles essayent maintenant d'organiser leur vie au Luxembourg : « Nous avons été à Esch, pour chercher des vêtements, une autre fois sur une plaine de jeux... Mais on ne bouge pas trop, on ne connaît pas, on a peur de se perdre », explique la plus jeune sœur, traduite par une volontaire de la Croix-Rouge. Les cousins les plus âgés poursuivent des cours de karaté donnés par leur professeur en Ukraine par écran interposé, quand ils ne participent pas aux animations offertes par le Capel pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés. « Maintenant, nous espérons trouver un logement pour toute la famille pour qu'on puisse travailler », enchaîne l'aînée en précisant que les maris ont rendez-vous à l'Adem, mais qu'ils ne peuvent pas être domiciliés « à Rollman ». Une adresse s'impose.

Le centre Tony Rollman est le premier maillon d'une chaîne qui compte une quinzaine de structures d'hébergement sous l'égide de l'Ona dont la gestion est confiée à la Croix-Rouge et à Caritas. 1 447 personnes (863 femmes et 584 hommes) dont un tiers de mineurs y sont hébergées (au 8 juin) et le taux d'occupation est

« Les familles d'accueil ont besoin de formation, de soutien, de suivi et parfois de médiation »

Marc Josse, Croix-Rouge

actuellement de 82 pour cent. Certains sites d'urgence, comme le centre culturel de Moutfort, ont été délaissés au fur et à mesure qu'une offre plus durable ou plus confortable se mettait en place. Hôtels et anciens hôtels, auberges de jeunesse ou bâtiments administratifs reconvertis accueillent les réfugiés une fois la protection temporaire obtenue. « L'Ona les transfère en fonction des structures familiales, des besoins spécifiques et de la vulnérabilité des personnes », détaille Nadine Conrardy, directrice du département Action et Santé sociales à la Croix-Rouge, qui se charge, comme ses confrères de Caritas, de l'encadrement et du suivi social psychologique et physique des familles.

Transformation Pour agrandir la capacité d'accueil des bénéficiaires de protection temporaire (BPT), une nouvelle structure a été ouverte mi-mai au sein de l'ancien bâtiment de la Cour de justice de l'Union européenne. À terme, le « Bâtiment T » aura une capacité d'accueil maximale de 1 200 places. L'ensemble comprend trois blocs et chaque étage doit être aménagé. Les travaux sont en cours pour transformer les anciens bureaux en chambres et créer divers espaces de vie et de service. Il est prévu pour accueillir une population mixte, à savoir des familles et des hommes ainsi que des femmes seules. Le premier étage du Bloc A, d'une capacité de 151 personnes est déjà ouvert, mais, au dire de certains occupants, les conditions de vie n'y sont pas vraiment optimales.

Une poignée de femmes s'en sont émues lors d'un rendez-vous organisé avec l'asbl LUKraine. « Notre but n'est pas de râler, de se plaindre. Nous sommes très reconnaissantes de l'accueil qui nous est fait. Mais il y a beaucoup de choses qui pourraient être facilement améliorées si on nous écoutait », commence Tatiana, prudente, avant de se lancer sur la question qui fâche : la nourriture. « Les repas ne sont pas adaptés à notre culture et surtout à ce que mangent nos enfants », lance-t-elle, suivie d'un brouhaha d'approbations, de commentaires et d'exemples que Marianna Pogossova, membre de l'association, a bien du mal à contenir et à traduire. « Les enfants sont habitués à des soupes de légumes, à des pommes de terre. Ils n'aiment pas ce qu'on leur sert, alors ils ne mangent pas et maigrissent dangereusement », renchérit Anastasia en brandissant un certificat médical. Contacté par le *Land*, l'Ona, par la voix de Katia Duscherer, adjointe au directeur, se dit « sensible à ces plaintes »

et justifie : « Jusqu'en février, nous étions en charge de réfugiés principalement venus de Syrie, d'Afghanistan et d'Érythrée, avec des habitudes et des cultures alimentaires très différentes de ce qu'on voit chez les Ukrainiens. Par exemple, les uns mangent sucré, voire très sucré au petit-déjeuner, les autres pas. » Arguant de marchés publics longs à ajustés et de commandes en cours à honorer, l'Ona espère pouvoir rectifier le tir au plus vite et mieux cibler les goûts des nouveaux réfugiés.

D'autres plaintes concernent l'aménagement des chambres – un lit simple et deux lits superposés – pas toujours praticables et peu commode pour les couples, et l'absence d'espace pour que les enfants jouent ou fassent leurs devoirs. Les personnes interrogées regrettent aussi de ne pas pouvoir être plus autonomes pour réchauffer un plat ou se faire un café. « Elles ont raison », admet Katia Duscherer, « les installations sont en cours et il manque encore des kitchenettes aux étages, des salles communes pour les enfants, des espaces de rangement supplémentaires. Chaque étage prend entre quatre et huit semaines de travaux. Les infrastructures vont progressivement être améliorées. » Un autre motif de mécontentement est l'attitude du personnel de sécurité « qui fume près des enfants », « qui nous demande sans cesse nos papiers », « qui vient voir les chambres dès que ça leur chante »... Des gestes ressentis comme des brimades et du mépris, d'autant que le barrage de la langue n'aide pas à la communication. Là aussi l'Ona a une réponse : « Nous remontons auprès des sociétés de gardiennage tous les problèmes rencontrés, mais il y a des règles que nous imposons, comme le contrôle d'identité à l'entrée, pour des raisons de sécurité. »

Médiation Une grande partie des réfugiés venus d'Ukraine ne vivent pas ou plus dans les structures d'hébergement. Certains ont trouvé un logement privé, notamment via les services sociaux des communes ou par l'intermédiaire des ONG. « Nous avons régulièrement des propositions de particuliers qui acceptent de prêter un bien pour une durée temporaire », explique Marc Josse, chargé de direction du Lisko (Lëtzeburger Integratiouns- a Sozialkohäsiounscenter), un service de la Croix-Rouge. Plus de 150 logements ont ainsi été proposés pour une durée minimale de six mois. Le service visite chaque logement, généralement des biens inoccupés avant transformation ou après un décès, et constate les travaux à faire, le mobilier à apporter. Selon l'ampleur des aménagements à faire, le bien sera adapté et une famille y sera affectée. Près de 200 personnes, soit environ 80 ménages, sont ainsi logées.

Autre piste qui a connu un écho et un succès importants, le logement dans des familles d'accueil. Difficile d'en chiffrer exactement le nombre, les voies empruntées pour organiser cet accueil étant nombreuses et pas toujours officielles. Certaines familles se sont manifestées sur les réseaux sociaux (le groupe Facebook *Host families for refugees of war in Ukraine* compte 11 000 followers), d'autres par l'intermédiaire de l'asbl LUKraine, d'autres par le ministère de la

Famille qui a confié aux deux ONG, Caritas et Croix Rouge, le suivi des familles. « L'accueil en famille peut être une très belle solution, mais il y a beaucoup d'attentes de part et d'autres dont il faut être conscient », résume Marc Josse. Pendant les premières semaines où les réfugiés sont arrivés, quelque 1 500 personnes se sont manifestées, souhaitant accueillir des Ukrainiennes et des Ukrainiens à leur domicile privé. Trois mois plus tard, de plus en plus de familles hôtes atteignent leurs limites et les demandes pour reloger les réfugiés grossissent. « Sur la vingtaine d'arrivées quotidiennes, un ou deux cas sont des demandes de logement », estime la Croix-Rouge.

Les professionnels constatent que les moyens à investir, les obligations et la complexité qu'implique l'hébergement des personnes d'une autre culture qui ont subi un traumatisme et s'expriment dans d'autres langues, ont souvent été sous-estimés. Des services de médiation ont été mis en place pour intervenir lors des problèmes ponctuels qui sont souvent liés à des questions de compréhension et de communication. « Ce sont deux familles, leurs moyens, leurs aspirations et leur état psychologique dont il faut tenir compte. Elles ont besoin de préparation, de soutien, de suivi », martèle Marc Josse qui dresse un parallèle avec l'accueil d'enfants placés. « Les familles qui arrivent ont souvent besoin de calme et de stabilité alors que ceux que les accueillent veulent partager des moments avec eux, leur faire découvrir le pays. Il ne faut pas imaginer que les réfugiés sont des touristes ou des membres éloignés de la famille qui viennent en visite. » Un guide a ainsi été édité pour mieux prévenir et former les familles d'accueil et une sorte de contrat est proposé listant les règles de vie en commun.

Préparation Avant d'accueillir Oleksandra et son fils Yuriy, Tama, son mari et leur fils de quatorze ans ont beaucoup réfléchi, beaucoup lu et cherché des informations. « Notre fils aîné étudie à l'étranger, nous avions de la place. Mais nous voulions mettre les chances de notre côté pour que tout se passe bien », explique cette Néo-Zélandaise, mariée à un Français. Plusieurs signaux étaient au vert : La mise en relation s'est faite par l'entremise de connaissances, Oleksandra parle anglais et les deux chats ont pesé dans la balance (« je savais que c'était plus difficile de trouver une place avec des animaux »). Depuis fin mars, les deux familles cohabitent de la meilleure façon que ce soit. Le petit Yuriy, neuf ans, fréquente l'école européenne de Mamer et apprend de nouveaux mots en français et en anglais chaque jour. Le dernier en date était « À table ! ». Oleksandra cherche du travail comme informaticienne et s'intègre dans la vie locale. « La clé est dans le dialogue : il faut identifier ce qui ne va pas et en parler sans porter de jugement », estime cette ancienne journaliste. « Je m'abstiens de poser des questions sur la guerre, mais si elle veut me parler de sa famille restée à Kharkiv, je l'écoute ». Des règles ont été établies quant à l'organisation des repas (les trois adultes préparent chacun deux diners par semaine, l'adolescent étant en charge du dernier), aux limites des rythmes et de l'intimité de chacun... Le bon sens, l'ouverture d'esprit et le respect ont fait le reste. ●

Bald Wüsten in Europa

Chrëscht Beneké, Barcelona

Rekordtemperaturen auf der iberischen Halbinsel warnen vor einer lebensfeindlichen Umgebung in Südeuropa

Am heutigen Freitag spielt Madrid mal wieder Gastgeber. Der Zeitpunkt ist derart treffend, dass man meint, die Konferenz ei kurzfristig anberaumt worden. Doch hätte Spaniens Regierung die Wahl, würde sie liebend gerne auf die Ehre als Gastgeber und noch viel mehr auf das passende Ambiente verzichten: Zum „Tag des Kampfes gegen Verwüstung und Dürre“ treffen sich im Museum Königin Sofia Experten mit hochrangigen nationalen und internationalen Politiker/innen. Und ächzen zum Ende des Frühlings unter Rekordtemperaturen. Falls es das Konferenzenprogramm erlaubt, können sie am kleinen Fluss Manzanares oder auch am eine Autostunde weiter südlich gelegenen Tajo ablesen, dass es derzeit nicht nur ungewöhnlich heiß, sondern auch ziemlich trocken ist.

Schon Mitte Februar hatten in den internationalen Medien Bilder vom kleinen Dorf Aceredo die Runde gemacht. Nahe der Grenze zu Portugal gelegen, verschwand es 1992 in den Fluten des Staudamms Alto Lindoso. Und tauchte nach einem trockenen Sommer und kaum Niederschlag im Winter aus einem auf karge 15 Prozent Inhalt geschrumpften Stausee wieder auf. Die atlantische Seite der iberischen Halbinsel leidet seit einigen Jahren an zu geringen Niederschlägen. Doch auch am Mittelmeer befürchten

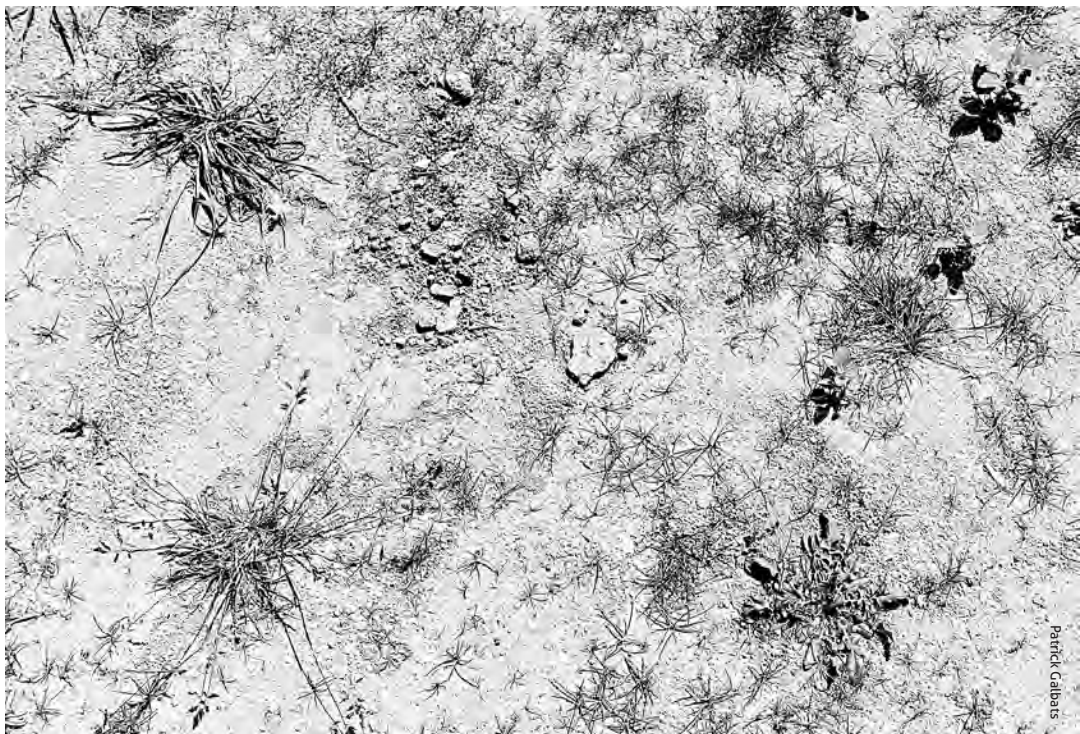
2018 hatte ein IPCC-Bericht die Versteppung und Verwüstung von 74 Prozent der Landesfläche Spaniens bis 2050 prognostiziert

einige bereits extreme Zustände wie im Mai 2008, als große Tank-schiffen Barcelona kurzzeitig mit Trinkwasser versorgen mussten. Bereits im Februar staubte der Boden unter den Füßen fein. Im Skigebiet Alp 2 500, das die alpinen Skiwettbewerbe der Olympischen Winterspiele 2032 beherbergen soll, falls die Bewerbung Barcelonas dafür Erfolg hat, hatten die Sonne und milde Temperaturen den wenigen Schnee, bis auf ein paar schmale Kunstschneebahnen, bereits weggefressen.

Ausgiebige Regenfälle vor allem im trockenen Süden und Südwesten brachten in einem laut offizieller Darstellung „extrem feuchten März und regenreichen April“ zwar einige schwerere Überschwemmungen, aber der Landwirtschaft das kostbare Nass. Die Dürre verschwand aus den Köpfen und den Schlagzeilen. Doch mit der schon zweiten Hitzewelle in diesem Frühjahr richtet sich der bange Blick wieder auf die Daten und Statistiken der Meteorologen: Das hydrologische Jahr 2022 (es wird ab 1. Oktober 2021 gemessen) ist in Spanien das trockenste seit einem Jahrzehnt. Und während laut langfristiger Vorhersage ein überdurchschnittlich heißer Sommer bevorsteht, sind die für Trinkwasserversorgung und Landwirtschaft des im Sommer trockenheißen Spanien unverzichtbaren Stauseen trotz der Niederschläge vom März/April nicht einmal zur Hälfte gefüllt. Was noch nicht dramatisch ist, aber rund 20 Prozent unter dem Durchschnitt liegt und einen langjährigen Trend zeigt.

In Spanien (und Frankreich) war der Monat Mai der wärmste jemals registrierte Mai. Auch die erste Hitzewelle Anfang Juni brach den Rekord der letzten 20 Jahre. Der nationale Wetterdienst Aemet erwartet in den kommenden Tage neue Höchstmarken zu einem solch frühen Zeitpunkt. „Mit dem Klimawandel beginnt der spanische Sommer 20 bis 40 Tage früher“, konstatiert Aemet. Was nicht verwunderlich ist: Laut Weltklimarat IPCC ist der Mittelmeerraum ein Hotspot der Klimakrise. Bereits ein IPCC-Sonderbericht von 2018 prognostizierte Spanien, dass schon 2050 er-

Verwüstung und der Kampf dagegen ist ein hochkomplexer Prozess



schreckende 74 Prozent seines Territoriums akut von Verwüstung und Versteppung bedroht sein werden.

In dieser Gefahrenlage sind Hitze und ausbleibender Niederschlag die wichtigsten Faktoren, doch Verwüstung und der Kampf dagegen ist ein hochkomplexer Prozess mit vielen Variablen. Weite Teile Spaniens gelten als trocken oder halbtrocken, mit jahreszeitlichen Dürren und unregelmäßigen, teils starken Regenfällen. Diese machen den meist kargen Boden in einer oftmals zerklüfteten Landschaft sehr anfällig für Erosion und er wird leicht weggeschwemmt. Was durch die Abholzungen der vergangenen Jahrhunderte verstärkt wurde, aber seit 150 Jahren mit einer Wiederaufforstung von rund fünf Millionen Hektar oder einem Zehntel der Landesfläche gebremst werden konnte. Immer offensichtlicher wird jedoch die kurzsichtige, nicht nachhaltige Nutzung wertvoller Grundwasserreserven in den letzten Jahrzehnten für die Bewässerung in der Landwirtschaft, für den Tourismus oder auch die Industrie insbesondere in den Küstenregionen. Wie es sich vergangenen August in der südwestlichen Region Murcia lehrbuchartig bei der Umweltkatastrophe im Mar Menor zeigte.

Mittel und Wege gegen die drohende Verwüstung gibt es. Man darf gespannt sein, was UN-Generalsekretär António Guterres in Madrid bei der Konferenz zum Thema sagt, denn in den letzten Monaten wird er für einen Chefdiplomaten zunehmend und ungewöhnlich deutlich. Noch diesen Dienstag erinnerte er beim österreichischen Weltgipfel: „Vor 50 Jahren berief die Uno die Weltumweltkonferenz in Stockholm [eine erste Konferenz der Uno zur Umwelt im Juni 1972; Anm. d. Red.] ein. Doch seither wurden nur wenige unserer Versprechungen zur Umwelt eingehalten. Letztes Jahr wuchsen die weltweiten energiebedingten CO₂-Emissionen um sechs Prozent, während sie fallen sollten. Lassen Sie es mich unverblümt sagen: Die meisten nationalen Klimazusagen sind einfach nicht gut genug.“ In Madrid ist nicht mit freundlicheren Worten zu rechnen. Der Wetterdienst Ipma in Guterres’ portugiesischen Heimat meldet aktuell, dass der Mai dort mehr als drei Grad wärmer als der Durchschnitt war, den höchsten Wert seit 1931 erreichte, und dass der Regen im Mai nur 13 Prozent des normalen Niederschlags ausmachte. Schon ehe diese Woche Temperaturen von 40 Grad drohen, herrscht auf über 97 Prozent der Landesfläche Portugals eine „schwere Dürre“. ●

FRANKREICH

Ein Wahlergebnis ohne Gewinner

Leonardo Kahn, Paris

Das linke Bündnis Nupes sammelte im ersten Wahlgang der französischen Parlamentswahlen die meisten Stimmen. Dennoch blieb am Sonntag bei der Ankündigung der Wahlergebnisse den Kandidaten die Freude im Halse stecken. Auch wenn einige Sekunden später dennoch gezwungenermaßen geklatscht und geschrien wurde – die Journalisten konnte das nicht täuschen. Der Schulterchluss aus Kommunisten, Sozialisten, Grünen und der France Insoumise hat trotz wochenlanger medialer Aufmerksamkeit kaum Aussichten auf eine Mehrheit in der Assemblée Nationale. Die braucht es aber, um eine neue Regierung zu stellen und Jean-Luc Mélenchon zum Premierminister zu ernennen.

Im Publikum klatscht Stéphane Troussel vor sich hin. Der sozialistische Präsident des Département Seine-Saint-Denis starrt benommen auf die Wahlergebnisse, die auf eine Leinwand projiziert werden. Seine Frustration angesichts des französischen Wahlsystems kann er kaum verstecken: „In welchem Land außer Frankreich kann die Opposition wenige Wochen nach den Präsidentschaftswahlen die Parlamentswahl gewinnen und kommt trotzdem nicht in die Regierung? Eine Unverschämtheit ist das!“, meint Stéphane Troussel.

Die Parlamentswahlen finden in 577 Wahlkreisen statt. Nur Kandidat/innen, die in ihrem Wahlkreis am Sonntag gewinnen, kommen in die Assemblée Nationale. Da die linke Wählerschaft überwiegend urban lebt, liegt die Nupes in dicht besiedelten Städten weit vorne und sammelt dort viele Stimmen. In ländlichen Regionen sind linke Parteien etwas unbeliebter. Insgesamt werden sie Prognosen zufolge nicht mehr als 150 Sitze gewinnen, rund 100 Wahlkreise weniger als Emmanuel Macrons Partei Ensemble!

Doch auch der französische Präsident kommt in die Bredouille, denn seine Partei braucht mindestens 289 Sitze für eine absolute Mehrheit im Parlament. Ein Wahlergebnis, von dem auch sie meilenweit entfernt ist.

Mit allen Mitteln versucht Macrons Partei ihre gemäßigte Wählerschaft zu mobilisieren. Da die



Der Grüne Jérôme Guedj, Sefarde und jüdisch erzogen, muss sich von Macrons

Umweltministerin Amélie de Montchalin Antisemitismus vorwerfen lassen

Rechtsextremisten trotz stattdlichem Wahlergebnis von 19 Prozent geschwächt dastehen als nach den Präsidentschaftswahlen, muss für den Präsidenten ein neuer Sündenbock her: die Nupes. Seit Sonntag warnen Macrons Kandidaten vor den „Linksextremisten“, die für die Republik dieselbe Gefahr darstellen wie die Rechtsextremisten. Die blinde Hufeisenrhetorik treibt die Zentrumspartei Ensemble! in manchen Wahlkreisen in verantwortungslose Bagatellen.

In einem Wahlkreis südöstlich von Paris zum Beispiel ruft Macrons Kandidatin Roxana Maracineanu (23,7%) zum „Front Républicain“ gegen ihre linke Konkurrentin Rachel Keke (37,2%) auf. Nicht nur wurde in der Vergangenheit ausschließlich gegen rechtsextreme Kandidaten zur bürgerlichen Blockade aufgerufen, hinzu kommt, dass Rachel

Keke nicht mal eine richtige Politikerin ist, sondern eine ehemalige Putzfrau und eine hartnäckige Syndikalistin.

Weiter westlich im Département Essonne kandidiert die frisch ernannte Umweltministerin Amélie de Montchalin (31%) gegen den grünen Kandidaten Jérôme Guedj (38%). Falls sie im Wahlkreis verliert, muss sie zurücktreten, so lautet der Wahleinsatz aus dem Élysée-Palast. Für die 36-jährige Politikerin steht viel auf dem Spiel. Um ihre Wählerschaft von der Boshaftigkeit ihres Konkurrenten zu überzeugen, wirft sie ihm Antisemitismus vor. Dabei ist Jérôme Guedj selbst Sefarde und wurde jüdisch erzogen.

Das lächerlichste Beispiel spielt sich jedoch im Pas-de-Calais ab, wo Marine Le Pen Kandidatin ist (54%) und am Sonntag gegen die Nupes-Kandida-

tin Marine Tondelier (23%) antritt. Macrons Kandidatin Alexandrine Pintus, die mit zwölf Prozent in der ersten Wahlrunde ausgeschieden ist, ruft ihre Wählerschaft aber nicht dazu auf, am Sonntag links zu wählen, damit Marine Le Pen ihren Sitz in der Assemblée Nationale verliert. Stattdessen ruft sie zur Wahlenthaltung auf.

Am 24. April bedankte der wiedergewählte Präsident sich bei seiner linken Wählerschaft. Millionen Wähler/innen hatten Emmanuel Macron ihre Stimme gegeben, damit Marine Le Pen nicht das höchste Amt übernehme. Heute unterstellt seine Partei der gleichen Wählerschaft, „Feinde der Republik“ zu sein.

Dass der Präsident die Nupes aus wahltaktischen Gründen auf einen Nenner mit dem rechtsextremen Rassemblement National bringt, kann zwei fatale Folgen nach sich ziehen: eine sofortige und eine längerfristige. Falls sich am Sonntag die Umfragen bewahrheiten sollten und weder Ensemble! noch die Nupes die absolute Mehrheit erreicht, muss Emmanuel Macron nach Partnern suchen. Was in den meisten europäischen Ländern gang und gäbe ist, wäre in Frankreich eine „Folie“, so der ehemalige Premierminister Edouard Philippe.

Die V. Republik hat nahezu keine Koalitions-Erfahrung. Von 1988 bis 1991 stand hinter dem sozialistischen Präsidenten François Mitterrand zwar auch keine absolute Mehrheit im Parlament, jedoch pflegte sein damaliger Premier Michel Rocard als gemäßigter Sozialist gute Beziehungen zu rechts-konservativen Abgeordneten. Seine Gesetzentwürfe ließen sich mit wenig Aufwand durchsetzen.

Dagegen wird die heutige Polarisierung der politischen Landschaft jegliche Zusammenarbeit wesentlich erschweren. Michel Debré, der erste Premierminister und Architekt der V. Republik, entwarf die Assemblée National so, dass sie mit einer absoluten Mehrheit funktioniert. In einer parlamentarischen Demokratie wie in Deutschland wird nach den Wahlen über Monate ein Koalitionsvertrag ausgehandelt. In Frankreich sind Parteien monolithische Klötze, die sich lieber auflösen, als mit ihren Konkurrenten zu kooperieren. Indem Emmanuël Macron die Linke

Den linken Wähler/innen, die am 24. April für Macron stimmten, unterstellt seine Partei heute, „Feinde der Republik“ zu sein

respektlos behandelt, kann er eine spätere Zusammenarbeit vergessen. Doch abgesehen von der Nupes und den Rechtsextremisten bleiben dem Präsidenten nicht viele Partner.

Während der III. Republik (1870-1940) dauerte es im Schnitt drei Jahre, um über einen Gesetzestext abzustimmen – manchmal sogar mehr als zehn Jahre. Politologen befürchten, dass die neue Assemblée Nationale ähnlich unproduktiv werden könnte.

Die längerfristige Konsequenz von Emmanuel Macrons unverantwortlichem Handeln bestünde in der politischen Trockenlegung der Gesellschaft. Zum „Front Républicain“ sollte nur in äußersten Extremfällen aufgerufen werden und nicht immer dann, wenn eine Wahl knapp ausgehen könnte. Starke Bezeichnungen verlieren an politischer Aussagekraft, wenn politische Konkurrenten ohne Not als antisemitisch oder anti-republikanisch verschrien werden.

Dabei nähern die Rechtsextremisten sich bei jeder Präsidentschaftswahl dem Einzug in den Élysée-Palast. Wie soll man die Wählerschaft in fünf Jahren dazu bewegen, gegen eine rechtsextreme Kandidatin zu stimmen, wenn Macron jede Opposition als Feind der Republik beschimpft? Diese Desillusionierung macht sich in den Parlamentswahlen bereits durch die schwindelerregenden Wahlenthaltungen bemerkbar. Alle Stimmen der zwei Wahlgewinner Nupes und Ensemble! zusammengezählt, stammen nicht mal von einem Viertel aller Wahlberechtigten. ●

Ultime recours avant la cassation

Subitement, l'ancien espion parle à la presse. Ces derniers mois, Frank Schneider s'était tapi dans l'ombre. Seuls les rendez-vous judiciaires pour contester la demande d'extradition des États-Unis dont il fait l'objet depuis avril 2021 avaient contraint l'ancien espion à la lumière. Les soupçons de l'Oncle Sam sur l'implication, entre 2015 et 2017, de Frank Schneider, alors patron de l'entreprise de renseignement Sandstone, dans l'arnaque internationale OneCoin lui avaient valu une incarcération préventive à la prise de Nancy, de mai à novembre. Depuis l'automne dernier, il a rejoint son domicile de Joudreville en France avec un bracelet électronique à la cheville. Aux États-Unis, où on l'attend pour le juger, il risque vingt ans de prison, selon l'arrêt de la Cour d'appel de Nancy rendu en janvier dernier et qui autorise son extradition. Frank Schneider cherche à tout prix à éviter les geôles américaines. Il s'est d'ailleurs pourvu en cassation. Son cas sera discuté à Paris le 13 septembre prochain. Et son avocat Emmanuel Marsigny ne fait pas mystère de sa volonté d'épuiser tous les recours (*d'Land*, 21.01.2022).

Dans un entretien accordé à la *Radio 100,7*, Frank Schneider frôle l'auto-incrimination. « Wann et da Fraude a Blanchiment war, muss ech responsabel sinn », dit-il à la radio publique dans le

reportage diffusé lundi. L'ancien directeur opérationnel du Srel se livre à du *name dropping honnert Prozent Lëtzebuerg*. Frank Schneider dit ainsi avoir fait recruter son compatriote Pitt Arens comme directeur général de l'entreprise. Apparaissent dans le reportage des noms de personnes physiques et morales luxembourgeoises. Le parquet pourrait y voir un intérêt à ouvrir une enquête...

État d'origine de Frank Schneider (photo : sb), le Luxembourg avait été sollicité en mai 2021 par la France dans le cadre de la procédure d'extradition vers les États-Unis pour savoir si le Grand-Duché entendait ouvrir une enquête et émettre un mandat d'arrêt européen pour juger son ressortissant. Le parquet avait décliné. Contactée mercredi par le *Land*, la procureure générale d'État, Martine Solovieff, informe que « du point de vue d'une bonne administration de la justice, il n'est pas opportun de scinder une



telle affaire », notamment du fait de sa dimension internationale entre la Bulgarie, l'Allemagne, les États-Unis, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni ou encore le Luxembourg. Martine Solovieff souligne que les Américains ont délivré un mandat d'arrêt, un événement qui intervient à l'issue de l'instruction, et qu'ils sont donc à un stade déjà bien avancé. Le risque serait en plus trop grand. Interrogée sur cette auto-incrimination de l'ancien patron de Sandstone, aujourd'hui en liquidation (face à *100,7*, il confirme qu'il a travaillé pour Ruja Ignatova, grande prêtresse de OneCoin, recherchée depuis

2017), Martine Solovieff envisage un scénario hypothétique : si le parquet ouvre une enquête et que Frank Schneider fait aveu de culpabilité devant le juge d'instruction qui l'auditionne, mais que la police judiciaire ne trouve rien (à charge ou à décharge) et que Frank Schneider se rétracte, alors la justice se retrouve le bec dans l'eau. Le parquet ne lâchera ainsi pas la proie (des Américains) pour l'ombre. ^{ps0}

Corinne Cahen pugnage avec Orpea

Échaudée par les révélations en chaîne sur de possibles détournements de fonds publics du géant des maisons de retraite Orpea alors qu'il doit ouvrir incessamment sa première résidence au Luxembourg, la ministre de la Famille Corinne Cahen (DP) demande au groupe français « des explications ». Dans un courrier communiqué aux parlementaires et que le *Land* a pu consulter, un conseiller

de la ministre libérale cite expressément le livre-révolations *Les Fossoyeurs* de Victor Castanet (paru au début de l'année), les différents rapports institutionnels publiés en France sur de possibles malversations et les récents articles de presse. Pour ne citer que deux d'entre eux, le 18 mai, *Investigate Europe* et *Mediapart* dans un « Un scandale financier luxembourgeois menace Orpea », mettent le doigt sur de possibles détournements via le Luxembourg et une société baptisée Lipany. La nouvelle direction d'Orpea a été contrainte de porter plainte pour des soupçons d'abus de biens sociaux. Dans un article paru dans *Le Monde* le 30 mai, Victor Castanet agglomère les soupçons d'irrégularités, des cas de surfacturation, de conflits d'intérêts, des montages immobiliers opaques, des rémunérations cachées, des sociétés écrans... et le Luxembourg au carrefour des affaires. « Les sommes en jeu, susceptibles de se chiffrer en

centaines de millions d'euros sont à mettre en rapport avec les économies réalisées à l'autre bout de la chaîne dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ndlr) et les cliniques du groupe : des coûts de repas journaliers de 4,2 euros par résident, des protections rationnées, des postes de soignants supprimés, des heures supplémentaires non payées », énumère le journaliste. Selon les dizaines de plaintes déposées ces derniers mois, ces limitations drastiques des dépenses dans les maisons de retraite ont mené à des cas de malnutrition, de maltraitance, voire des décès précipités (qualifiés par les plaignants d'homicides involontaires).

Dans ce contexte, la ministre Corinne Cahen rappelle dans son courrier que l'État est « le garant des droits naturels de la personne parmi lesquels la santé et la dignité humaine ». Dans le cadre de la procédure d'agrément

de l'entité gestionnaire de la maison de retraite de Merl, baptisée Recital, le ministère de la Famille a été informé qu'Orpea Luxembourg Exploitation est la sous-filiale d'Orpea France et que cette dernière est « dès lors susceptible à ce titre d'exercer une influence significative sur la gestion de l'entité luxembourgeoise à agréer ». La ministre demande ainsi que le groupe fasse la lumière sur tous les liens entre les personnes visées dans les différentes révélations et les gérants de la société luxembourgeoise exploitante. Doit également être communiqué l'audit interne du groupe qui a été réalisé suite aux rapports de l'inspection française des finances et aux enquêtes médiatiques. « Vous voudrez enfin nous communiquer un état des procédures pénales en cours ou menées à terme au niveau du groupe et de ses dirigeants dans les cinq dernières années », lit-on encore dans le courrier ministériel adressé à Orpea.

Orpea avait envoyé une demande d'agrément pour l'exploitation d'une maison de retraite le 15 mars. L'État disposait de trois mois pour répondre, donc jusqu'au 15 juin. Le courrier est daté du 13. Selon les informations du *Land*, la demande porte sur 120 lits. Le gouvernement attend des réponses pour le 13 juillet au plus tard. « Nous n'excluons pas de poser d'autres questions au fur et à mesure de l'évolution de l'instruction », conclut le ministère de la Famille. ^{ps0}

8

W I R T S C H A F T

MM Publishing and Media,

l'éditeur des magazines *Paperjam* et *Delano*, vient de gagner, en première instance, contre l'Administration des contributions directes (ACD). Le fisc avait refusé le montage d'optimisation fiscale concocté dès 2012 par le groupe de presse, y voyant un « abus de droit ». (Dans ses bilans, MM Publishing and Media SA a dû provisionner 1,9 million d'euros pour couvrir « le risque total » engendré par ce différend fiscal, en attendant « une décision finale du Tribunal administratif ».) Au centre de la structuration fiscale de MM Publishing and Media se trouvait l'article 50bis (« IP Box »). Introduite en 2007 et démantelée en 2017 suite à la pression de Bruxelles, cette arme de défiscalisation massive permettait d'exonérer 80 pour cent des redevances payées sur les marques et noms de domaines. Prononcé le 3 juin dernier, le jugement du Tribunal administratif dans l'affaire Maison Moderne détaille sur 34 pages la mécanique de ce genre de montage.

En 2010, le PDG de MM Publishing, Mike Koedinger, crée une société boîte-aux-lettres, la nomme « Everybody's Darling SA » et y loge les marques « Maison Moderne », « Paperjam », « Delano » et « Archiduc ». Un contrat de licence est conclu avec la maison-mère, devenue « preneur de licence ». Celle-ci payera tous les ans à sa filiale « un montant forfaitaire de 250 000 euros ainsi que dix pour cent du chiffre d'affaires hors taxe ». Selon les calculs de la Division économique du fisc, ces redevances « pour le moins substantielles » auraient « anéanti » les marges opérationnelles, les faisant passer de -0,21 à -10,63 pour cent (en 2012), respectivement de 10,01 à 1,69 pour cent (en 2013). L'ACD y voit « une simulation » uniquement motivée par « une économie d'impôt considérable ». Bref, du classique *base erosion and profit shifting* (Beps), donc la réduction de la base imposable via le transfert des bénéfices, le tout au sein d'un même groupe. Déjà avant

l'introduction de l'article 50bis, Maison Moderne avait optimisé ses impôts. La Holding 1929 lui aurait permis jusqu'en 2011 « une non-imposition totale des redevances », comme le releva la partie du gouvernement, qui notait « une certaine tendance itérative du groupe ».

Arendt & Medernach (qui a représenté Maison Moderne devant le Tribunal) a estimé que les taux de redevance demandées par Everybody's Darling SA seraient conformes à ceux du marché, et auraient été étudiés et avalisés (a posteriori) par des consultants spécialisés. Ils se justifieraient par « le paiement de dépôt des marques et logos, leur protection, les frais de développement

et tout le contentieux qui en découlerait ». Le détachement de la propriété intellectuelle de son exploitation serait d'ailleurs « une pratique pour le moins courante et acceptée dans le monde des affaires », et se baserait sur « des raisons économiques sérieuses et valables ».

Dans leur jugement, les magistrats ont suivi l'argumentaire de Arendt & Medernach. La structuration, écrivent-ils, « permet de centraliser la propriété intellectuelle dans une structure séparée afin de la mettre à l'abri des risques de l'activité opérationnelle du groupe ». De toute manière, il serait de jurisprudence constante que « le caractère simplement inhabituel des formes, constructions ou opérations de droit privé n'est pas à lui seul suffisant pour les voir qualifier d'inadéquates au vu de la liberté en principe reconnue au contribuable de choisir la voie la moins imposée ». Enfin, cette structuration permettrait de « réserver une part privilégiée des bénéfices du

groupe à l'actionnaire fondateur [Mike Koedinger, ndlr] qui a les plus grands mérites dans le développement du groupe par rapport à des employés méritants qui seraient admis à devenir coactionnaires ».

Au-delà de sa complexité byzantine, l'épisode offre un *cautionary tale* du modèle offshore et de ses potentielles « internalités négatives ». Au lendemain de l'adoption de l'IP Box, les PME luxembourgeoises pensaient avoir découvert la voie royale vers l'optimisation fiscale. Par effet d'imitation, de plus en plus de comptables conseillaient de telles structurations à leur clientèle locale. Le fisc luxembourgeois tenta, lui, de contenir cette érosion de la base fiscale nationale, analysant les dossiers luxembourgeois avec un soin et un rigorisme atypiques. Pas question que les patrons locaux s'approprient les instruments fiscaux (initialement) destinés au capital international. Les juridictions administratives semblent, elles, se montrer plus accommodantes. ^{bt}



Ticker

Land

17.06.2022

territoire ukrainien en février 2022 ». « Ces événements (sic ter) pourraient avoir une influence sur la situation financière de l'entreprise », lit-on encore, sans que ne soit remise en cause la continuité de la société, apprend-on ensuite, puisque les « avoirs en gestion sont générateurs d'une partie importante des revenus de la sociétés ». En effet, le premier exerce plein de la société Beta Aquarii s'achève avec un chiffre d'affaires net de 1,7 million d'euros, un résultat net après impôts (qui s'élèvent à 263 000 euros) de 830 000 euros. ^{ps0}

L'art de la circonvolution

Publié au Registre du commerce ce jeudi, le bilan 2021 de la société de conseil et intermédiation « en matière économique et commerciale », Beta Aquarii, de l'ancien ministre de l'Économie Etienne Schneider offre un bel exemple de circonvolution. On ne crache pas dans le bortsch. Surtout si on a gagné sa croute jusqu'en février 2022 auprès d'un conglomérat russe. En 2031 chez Sistema, selon le rapport annuel du groupe propriété du consul honoraire du Luxembourg en Russie, Vladimir Evtushenkov, Etienne Schneider a gagné 200 000 euros. On ne parle donc pas d'« agression russe » (comme le veut la ligne européenne). Dans la partie « événements postérieurs à la clôture » (le 31 décembre 2021), on souligne « tous les efforts diplomatiques déployés pour éviter la guerre ». Mais « les tensions entre l'Ukraine et la Russie (sic) se sont transformées en une crise géopolitique importante depuis l'entrée (sic bis) des troupes russes sur le

Le prix économique de la guerre

Georges Canto

Le conflit en Ukraine ne crée pas seulement des hausses de prix, mais aussi des situations de pénurie. Au-delà du drame humain, l'OCDE donne la mesure des conséquences de la guerre

Le début de l'été marquera le début du cinquième mois de guerre en Ukraine. Le bilan humanitaire est déjà très lourd, avec des milliers de morts dont une majorité de civils et, selon une estimation publiée le 9 juin par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 4,8 millions d'Ukrainiens vivant actuellement en exil dans d'autres pays d'Europe. L'agression russe, inattendue par sa durée et son ampleur (avant le 24 février on s'attendait plutôt à une offensive limitée à l'est du pays, composé de provinces russophones séparatistes) a provoqué, par les destructions occasionnées et les sanctions décidées contre la Russie, une désorganisation totale de l'économie de la région avec un impact au niveau mondial.

Dans la dernière livraison de ses Perspectives économiques, parue le 8 juin et intitulée *Le prix de la guerre*, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) évoque les conséquences sur les économies du conflit au travers de trois messages. Le premier est que la guerre va ralentir la reprise économique qui était pourtant bien engagée après presque deux ans de pandémie de Covid-19. En février 2022, l'économie mondiale était sur la voie d'une reprise solide, quoique inégale selon les régions, après la pandémie de Covid-19. Le conflit en Ukraine et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, que les récentes mesures de confinement en Chine, dictées par la politique « zéro COVID » menée par ce pays, n'ont fait qu'exacerber, portent un coup sérieux à ce rebond. Selon les projections de l'OCDE, la croissance du PIB mondial devrait en conséquence ralentir fortement cette année pour s'établir autour de trois pour cent, un rythme maintenu en 2023. Ce taux est bien en-deçà de la réalisation 2021 (5,9 pour cent) et des prévisions faites en décembre 2021 (4,5 pour cent).

La plupart des pays membres de l'OCDE seront affectés, mais certains des plus durement touchés se situent en Europe, très exposée à la guerre en raison de sa dépendance énergétique et de l'afflux de réfugiés. Ces chiffres ont été confirmés par une publication de la Banque Mondiale le 7 juin. Pour les ménages, le ralentissement aura comme conséquence une réduction des perspectives d'emploi, alors que le chômage avait été considérablement réduit en sortie de crise sanitaire. Leurs revenus seront d'autant plus affectés qu'on observe depuis déjà plusieurs mois une baisse de leur pouvoir d'achat, grignoté par le rebond de l'inflation. Précisément, le « deuxième message » de l'OCDE concerne l'intensification des tensions inflationnistes.

Les prévisions de la Banque Mondiale

Dans ses Perspectives économiques mondiales, la Banque Mondiale prévoit qu'au niveau planétaire la croissance devrait chuter de 5,7 pour cent en 2021 à 2,9 pour cent en 2022, soit une division par deux et un rythme nettement inférieur aux 4,1 pour cent prévus en janvier dernier. Cette situation devrait perdurer jusqu'en 2023-2024. La croissance des économies avancées ne sera plus que de 2,6 pour cent en 2022 contre 5,1 pour cent en 2021. En janvier dernier, avant le déclenchement de la guerre, la prévision était de 3,8 pour cent. La croissance devrait continuer à se tasser pour s'établir à 2,2 pour cent en 2023, en grande partie du fait de la poursuite de la suppression des mesures de soutien budgétaire et monétaire prises pendant la pandémie et même avant.

Dans les économies de marché émergentes et en développement, la croissance devrait également chuter, passant de 6,6 pour cent en 2021 à 3,4 pour cent en 2022, soit bien en dessous de la moyenne annuelle de 4,8 pour cent sur la période 2011-2019. Les conséquences négatives de la guerre en Ukraine éclipseront l'effet positif éventuel à court terme de la hausse des prix de l'énergie pour certains exportateurs de matières premières. À noter que les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse dans près de 70 pour cent des économies émergentes et en développement, notamment dans la plupart des pays importateurs de produits de base, ainsi que dans 80 pour cent des pays à faible revenu. gc

Un échantillon
de l'armée du
Luxembourg



L'inflation a déjà atteint des niveaux inédits depuis quarante ans en France, au Luxembourg et aux États-Unis. Depuis 70 ans en Allemagne !

Avant même le début du conflit, un mouvement de hausse des prix avait été enclenché par les difficultés d'approvisionnement de divers produits, observées dans l'économie mondiale au second semestre 2021 et au début de 2022, comme conséquence de la forte reprise post-Covid. Mais il était alors admis que le phénomène aurait un caractère temporaire. La guerre à l'est de l'Europe a anéanti cet espoir. Compte tenu du poids de la Russie et de l'Ukraine dans certaines productions agricoles et alimentaires, ainsi que dans l'énergie, d'importantes hausses de prix ont été enregistrées, aggravées par la dégradation continue du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. À eux deux, ces pays représentaient trente pour cent environ des exportations mondiales de blé, une proportion qui était de vingt pour cent pour le maïs, les engrais minéraux et le gaz naturel, et de onze pour cent pour le pétrole.

Les nouvelles projections de l'OCDE montrent l'ampleur et la dimension mondiale de l'impact de la guerre sur l'inflation, qui a d'ores et déjà atteint des niveaux inédits depuis quarante ans en France, au Luxembourg et aux États-Unis et depuis 70 ans en Allemagne ! Pour les pays de l'OCDE, la prévision de hausse est de près de neuf pour cent en 2022, soit exactement le double du taux observé entre septembre 2020 et septembre 2021 au moment de la sortie de la crise sanitaire. L'allègement progressif de certaines tensions sur les chaînes d'approvisionnement et sur les prix des matières premières devrait commencer à faire sentir ses effets courant 2023, mais l'inflation sous-jacente (après déduction de l'incidence des prix de l'énergie et de l'alimentation) devrait néanmoins rester élevée par rapport aux objectifs des banques cen-

trales de plusieurs grandes économies avancées à la fin de 2022 et les inciter à augmenter leurs taux.

L'inflation, quand elle est trop vive, dissuade les ménages ou les entreprises d'acquiescer certains produits qui restent néanmoins disponibles. Le problème aujourd'hui est que la guerre ne crée pas seulement des hausses de prix mais aussi des situations de pénurie. C'est là le troisième message de l'OCDE. « En l'absence de toute intervention, le risque d'une crise alimentaire est grand » peut-on lire dans le document publié le 8 juin. Tandis que vingt millions de tonnes de céréales pourrissent dans des silos ou des cargos bloqués dans le port d'Odessa, la famine menace, en particulier les habitants des pays à faible revenu qui sont très dépendants de la Russie et de l'Ukraine pour leurs produits alimentaires de base. Des pays comme le Soudan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie importent plus de 90 pour cent de leur blé de Russie. La Libye, la Tunisie et le Liban dépendent surtout du blé ukrainien (45 à 65 pour cent). Des troubles sociaux pourraient survenir

dans des pays déjà pauvres et instables. L'Égypte, avec plus de cent millions d'habitants et qui importe un quart de son blé d'Ukraine, suscite des inquiétudes.

L'OCDE admet que ses perspectives sont entourées d'une grande incertitude. Ce qui signifie en réalité qu'elles pourraient être pires ! Un ralentissement plus marqué de la croissance voire une récession pourraient survenir si la guerre se poursuivait et dégénérerait en crise énergétique grave à l'automne. Si actuellement le grand public voit surtout les conséquences énergétiques du conflit dans la hausse des prix des carburants et du gaz, rien ne dit que des pénuries ne se produiront pas à mesure que les sanctions contre la Russie vont se durcir. De brusques relèvements de taux par les banques centrales - un mouvement largement entamé aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Asie - iraient aussi dans le sens d'un ralentissement accru, sans compter un autre facteur susceptible de freiner l'activité, que l'on a eu un peu tendance à oublier : le Covid-19 avec d'éventuels nouveaux variants « plus agressifs ou contagieux ». ●

Forte décélération au Luxembourg

Selon l'OCDE, le rythme de la croissance au Luxembourg devrait être divisé par deux et demi en une seule année ! En effet après avoir atteint environ 7 pour cent en 2021, année de rattrapage il est vrai, il devrait s'établir aux alentours de 2,9 pour cent en 2022 et 2,1 pour cent en 2023. L'activité restera quand même soutenue grâce à l'investissement, notamment la construction résidentielle, et à la dépense publique.

La confiance des entreprises est solide et 70 pour cent des firmes industrielles font état de carnets de commandes remplis. La construction de logements progresse, même si le marché ralentit

en raison du relèvement attendu des taux d'intérêt. La croissance de l'emploi et des salaires « restera robuste » : en effet le redressement du marché du travail est net, avec un taux de chômage de 4,7 pour cent et une hausse du pourcentage d'emplois vacants. En revanche, la prolongation de la guerre en Ukraine pèsera sur la confiance des ménages, qui a atteint son point le plus bas depuis avril 2020, et sur leur consommation. Celle-ci avait résisté au premier trimestre 2022 malgré les restrictions liées au Covid-19 dans le commerce de détail jusqu'en mars. Mais elle sera inévitablement affectée par la forte inflation, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

ayant atteint 9,1 pour cent en mai, en glissement annuel ! Un taux inconnu depuis 40 ans et inhabituel dans un pays où la moyenne de hausse des prix entre 1960 et 2021 a été de 3,3 pour cent par an. L'augmentation n'avait pas dépassé 2,5 pour cent en 2021, même en tenant compte de l'accélération en fin d'année. Elle pourrait rester à un niveau élevé, compte tenu de l'inflation sous-jacente. Les salaires et les prestations sociales ont été revalorisés de 2,5 pour cent le 1^{er} avril dans le cadre de leur indexation automatique sur les prix. Mais l'OCDE recommande de prendre également des mesures ciblées de soutien aux ménages modestes affectés par les prix de l'énergie. gc

**Plus de 23.500 entreprises
font aujourd'hui confiance
à la BIL. Et vous ?**



La BIL est aux côtés des entrepreneurs depuis 1856 et propose des solutions adaptées à chaque étape du cycle de l'entreprise. Découvrez-les sur www.bil.com/entreprises ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

BIL
1856



Voyages Vandivinit continue de servir la ligne 170 de la Gare de Luxembourg à Dalheim dans le cadre de l'ancien régime RGTR en attente de la résolution des procédures judiciaires

Ceteris Paribus

Pierre Surlut

Deux autocaristes contestent devant la justice leur exclusion du juteux marché RGTR. Leur survie est menacée s'ils perdent. S'ils gagnent, le pactole de 220 millions est remis en question

« Nous pensons depuis le début que l'État a mal appliqué son propre cahier des charges », plaide ce mercredi Marc Thewes, avocat de Voyages Vandivinit et Autocars Altmann devant les juges administratifs. Ces deux sociétés appartenant à Luc Vandivinit contestent leur mise à l'écart du juteux marché des transports régionaux par la route, RGTR. Le régime général des transports routiers a vécu sa révolution en 2020. Le ministre de la Mobilité François Bausch (Déi Gréng) a alors, pour la première fois, ouvert un appel d'offres pour distribuer les contrats de concession de transport public sur route à des entreprises privées. Depuis la naissance du RGTR en 1978, ces lignes avaient été distribuées au compte-gouttes, selon les besoins et en vertu d'une entente avec les transporteurs locaux. La dernière répartition des 300 lignes pour desservir les 647 communes du réseau (dont 72 au-delà de la frontière luxembourgeoise) a été organisée en 2009 avec la FLEAA (Fédération luxembourgeoise des exploitants d'autobus et d'autocars). Elle avait bénéficié à une quarantaine d'opérateurs. Tous nationaux.

L'appel d'offres publié en septembre 2020 devait appliquer au marché les règles concurrentielles européennes (une obligation qui avait été repoussée quinze ans durant) tout en servant les politiques publiques de transport. Le RGTR joue un rôle primordial dans la desserte de régions qui ne possèdent pas d'offre ferroviaire. 125 000 personnes se déplacent quotidiennement grâce au RGTR, selon des chiffres de 2016. Plus de soixante millions de kilomètres sont parcourus annuellement par les bus d'un réseau en constante croissance pour mettre une partie de plus en plus importante des résidents et des frontaliers dans les transports publics, autour de 17 pour cent aujourd'hui. Avec le passage à la gratuité des transports et l'intégration du tramway de la capitale dans le maillage, le chantier était colossal. Il a nécessité une réflexion sur plusieurs années et beaucoup de pédagogie (spoiler alert : cela n'a pas suffi). Enfin, l'appel d'offres servait aussi les ambitions environnementales en prévoyant l'électrification de plusieurs lignes d'autobus soit dès le début, soit au cours

L'adjudication publique des lignes de bus régionales devait placer les entreprises privées sur un pied d'égalité. Elle a semé le chaos

de la durée d'exécution du marché (de cinq à huit ans). L'objectif zéro émission est fixé à 2030.

L'État débloque un budget conséquent pour le RGTR : 220 millions d'euros par an. Et pour beaucoup de sociétés de transport, y accéder est une question de survie. 95 offres ont été formulées pour les 32 lots (des lignes entre deux destinations et les zones périphéries) soumis à adjudication, apprend-on dans le dernier rapport d'activité du ministère de la Mobilité. Une douzaine d'opérateurs se partagent les lots attribués, opérationnels depuis le début de l'année. Restent une dizaine d'offres en suspens. En effet, le tiers du marché (et peut-être plus par capillarité) tient à des décisions des juridictions administratives.

La société Autocars Altmann de Weiler-la-Tour et la maison-mère d'Ellange, Voyages Vandivinit, ont chacune déposé un recours administratif contre le ministre de la Mobilité et sa décision du 31 mars 2021 de les écarter de l'appel d'offres. Autocars Altmann a postulé pour les lots 21 et 27. Voyages Vandivinit pour les lots 1, 5, 7, 9, 20, 23, 29 et 30. « Toutes vos offres ont été jugées irrégulières et ont dû être écartées », est-il écrit dans la décision ministérielle.

La raison ? Une méthode prétendument erronée du calcul des prix horaires. Une justification éminemment technique mais elle se révèle déterminante. Elle met en péril l'existence même des sociétés en question. Au cours de la procédure, un expert comptable a réalisé un audit. Livré le 6 avril 2021, celui d'Autocars Altmann établit que la société ne serait plus en mesure d'assurer la moindre activité de transport de passagers par bus, « son cœur de métier », si elle était éjectée du RGTR, l'exploitation des lignes dans ce cadre prenant une « part prépondérante » de son chiffre d'affaires. 51 pour cent en 2018, 54 en 2019 et 59 en 2020. Pis encore, en 2019, 81 pour cent de l'effectif a été affecté à l'activité RGTR. La société de Weiler-la-Tour aurait en outre acheté trois bus pour se plier aux impératifs du nouvel appel d'offres en matière de type d'énergie de propulsion. Si bien qu'eu égard aux engagements financiers face aux recettes existantes, sans le RGTR, « la société serait théoriquement en faillite après six mois et demi », écrit l'expert comptable.

Puisqu'elle utilise les mêmes bus pour l'ensemble de ses activités, Autocars Altmann ne pourrait plus fournir ses services connexes, à savoir ceux de substitution des chemins de fer ou les transports scolaires communaux. Ces seules activités ne justifieraient pas « l'achat ou la conservation de véhicules dédiés ». « Les ressources utilisées pour l'activité RGTR » font de celle-ci « le pilier principal sur lequel les autres activités et services de la société se sont posés », ont écrit les experts mandatés. Disparaîtrait donc tout un maillon du service public de transport. Car, pour la partie Vandivinit, « aucune entreprise de transports de passagers par autobus établie au Luxembourg ne pourrait être économiquement viable » sans participer au service RGTR. Pour preuve, selon l'avocat de la société, Marc Thewes (par ailleurs membre du conseil d'État), les sociétés qui n'ont pas soumissionné pour le marché RGTR « auraient décidé d'arrêter leur activité », lit-on dans les écritures de la procédure administrative.

Pour le ministère, représenté par Vincent Wellens (du cabinet NautaDutilh), il appartenait aux sociétés de transport de diversifier suffisamment leurs activités (comme le transport VIP, les excursions, l'agence de voyage, les bus d'événements ou les excursions que le site d'Autocars Altmann propose) pour ne pas dépendre d'un seul client. De plus, les opérateurs avaient depuis plus de dix ans qu'un nouveau régime de soumission s'annonçait. Il allait nécessiter des ressources pour postuler : de l'administratif, des consultants externes, des juristes. Mais aussi des moyens pour circuler : Le plus petit lot requiert 17 bus, nous informe une partie prenante. De nombreux petits acteurs se sont laissés absorber par les gros de type Sales Lentz ces dernières années. En outre, pour faciliter la transition, le processus de soumission prévoit un mécanisme de transfert des chauffeurs des anciens opérateurs du réseau RGTR vers les nouveaux adjudicataires.

Ce mercredi, la salle d'audience au cinquième sous sol du bâtiment de l'ancien hémicycle du Parlement européen s'est remplie d'une assistance des grands jours. Une vingtaine d'hommes en chemisette (et une femme) écoutent religieusement les plaidoiries des pointures du barreau qu'ils ont mandatées pour l'occasion. C'est le management des sociétés d'autocars. Ils sont parties à la procédure en tant que requérants contre le ministère ou adjudicataires (la plupart en fait). Quand le tribunal et les avocats sourient de concert lorsque le tribunal change sa composition pour la quatrième fois et que l'assemblée se lève encore comme l'exige le cérémonial, les autocaristes au fond de la salle ne rigolent pas du tout. L'enjeu crisper. Il les dépasse aussi. Si les juridictions administratives estimaient la mise à l'écart de Vandivinit et Altmann illégales, alors il devrait y avoir une « réévaluation complète des offres », estime Marc Thewes. « Et il y a fort à parier que toutes les offres reçues seront non-conformes », assène l'avocat de Vandivinit. Le juge des référés lui a déjà donné raison en mai 2021. Dans deux ordonnances liées aux affaires au fond discutées cette semaine, le vice-président du tribunal administratif a jugé que le « moyen tendant à retenir l'illégalité du reproche suivant lequel le fait

d'ajouter des temps de battement aux horaires tels que se dégageant des fiches-lots contreviendrait au dossier de soumission semble avoir de sérieuses chances de succès devant le juge du fond ». En d'autres termes, le juge des référés a accédé à la demande expresse formulée par la partie Vandivinit de suspendre l'exécution de sa mise à l'écart du marché, ainsi que l'attribution des lots, parce que la méthode de calcul des horaires opérée par Altmann et Vandivinit pourrait bien être la bonne. Telle est la question que les juges administratifs, du tribunal puis très probablement de la Cour ensuite, doivent trancher.

L'avocat du ministère, Vincent Wellens, qui a accès à toutes les données de l'appel d'offres, souligne que deux autocaristes sur une trentaine se sont trompés sur la méthode du comptage des heures. Il s'agit de savoir s'il fallait intégrer le temps de battement dans le dénominateur qui permettait de calculer le prix unitaire. La conviction n'est pas la même à Ellange et à Bascharage. « La très grande majorité des soumissionnaires ont jugé que le cahier des charges était clair », avance ainsi François Prum, représentant du géant local Sales Lentz. « L'argumentaire des requérants n'est pas cohérent. On essaie de nous enfumer. On arrive à un prix unitaire qui est faux et artificiellement plus bas que celui des concurrents », estime Alain Rukavina au nom du voyageur Emile Weber. Ce mercredi dans les couloirs du tribunal administratif, on envisage avec effroi l'éventualité d'une nouvelle soumission publique. L'arrivée d'opérateurs étrangers plus grands et donc bénéficiant potentiellement d'économies d'échelles pour proposer un prix unitaire plus bas, constitue la menace numéro un. Pour se donner une idée de la taille des protagonistes, dans le dernier tableau d'ancienneté des compagnies participant au RGTR (en juillet 2020), Sales-Lentz figurait comme le principal opérateur avec 475 chauffeurs. Suivait Emile Weber avec 467 conducteurs. Puis, loin derrière, vient Demy Schandeler avec 180 conducteurs. Voyages Vandivinit en compte 153 et voyages Simon 129. Le tribunal administratif rendra sa décision dans les prochaines semaines. Les parties pourront interjeter appel. ●

KLEINE ZEITZEUGIN

Urmonsters Tag

Michèle Thoma

Es gibt so ein altmodisches Wesen, es heißt Mutter. Es passt überhaupt nicht mehr in unsere Zeit. Es produziert auch Altmodisches, Wesen, die auch überhaupt nicht gebraucht werden. Solche, die emittieren, das Falsche falsch am falschen Ort anbauen, über Abbauen hat sich noch niemand Gedanken gemacht, sich auch noch vermehren bzw. die Flüsse in Anti-Baby-Cocktails verwandeln. Solche, die fliegen und solche die andere bekriegen, sie wollen leider immer mehr kriegen.

Was es tut, passt schon gar nicht in unsere Zeit. Befruchtet werden. Die Frucht seines Leibes austragen. Dann dieses Brüten. Dieses endlose Brüten. Vollkommen irrational. Produktion mühsam und zeitintensiv, wer kann in ein Produkt noch so viel Zeit investieren? Wobei man nicht mal weiß, was dabei rauskommt. Dennoch haben manche Frauen das Gefühl, dass sie jetzt endlich etwas machen, wo etwas dabei herauskommt, sie fühlen sich gar erfüllt. Sich als eine solche Erfüllte zu outen, sich gar zur Kuhseligkeit der Schwangeren zu bekennen, so ein Mutterschaftsstatement käme heute wohl als unpassend tierisch rüber. Und obschon die Diskriminierung von Tieren endlich behoben werden soll, gerade will aus diesem Grund die WHO die Affenpocken umbenennen, will Menschenkind immer weniger mit dem gemeinen Tier gemein haben.

Dann das Gebären, wie bäh das schon klingt! Archaisch. Monströs. Urmonströs. Männer fielen in Ohnmacht, früher, sie kamen von Kreuzzügen und aus einem Gemetzel, aber diesen Ur-Kampf ersparte man ihnen. Als wäre Weib nicht sowieso unheimlich genug, dieses schwarze Loch das sie verschluckte, dann Schleimiges heraus spuckte, das auch noch schrie!

Der zunehmend beliebte Kaiserinnenschnitt hilft wenigstens, diese Natur-Diktatur etwas zu mildern. Dass man was planen kann, die Ärzteschaft zumindest das Wochenende.

Andererseits wiederum ist diese Prozedur möglicherweise total rational, was ist denn rationaler als Mutter Erde? Es geschieht alles von selber. Kein großer Aufwand, kein Werbeetat notwendig, keine Kampagnen, ein bisschen Kindergeld und nicht allzu viele Katastrophen. Halt! Ganz so einfach dann auch nicht mehr. „Spermageddon“, titelt der österreichische *Standard*, in den letzten fünfzig Jahren hat die Qualität der Spermien um schluck! die Hälfte abgenommen. Es ist nicht mehr immer die Frau! Wegen der Frau. Wegen der unfruchtbaren Frau. Oder doch? Pampers sind eine der Ursachen von Spermageddon. Und wer bitte verpasst Windelkind in den allermeisten Fällen die Pampers? Na also.

Fruchtbaren bzw. unfruchtbaren Frauen begegnet man in den deutschsprachigen Medien übrigens kaum noch, ebenfalls zu biologistisch. Ausnahme: die unbekümmert drauf los formulierende Schweizer Presse, in der *Weltwoche* wird in einem Artikel über Migration in der Schweiz auf die fruchtbaren Eritreerinnen und die Folgen für Happyland hin gewiesen.

Ist das Gebären erledigt, kommt weiteres Tun, das nicht unbedingt als zielorientiert gilt. Die Brutpflege. Das Säugen, je nach Epoche verpönt oder gehypt, die einen fühlen sich bald ausgesaugt, ein paar wenige stellen Open-End-Weltrekorde auf. Bzw. widmen sich tiefnächtlichem Sterilisieren von Fläschchen, Tipps werden ausgetauscht mit Freudengenossinnen über Stillhütchen, Babykost ohne Schadstoffe, während draußen der Verkehr vorbei rauscht. Es wird vorwiegend mit Freudengenossinnen kommuniziert, alle ändern sind plötzlich vom Erdboden verschwunden, in einer anderen Dimension, im Urlaub, bei der Arbeit, also einer richtigen, mit Geld, in der Welt. So weit Brut das natürlich zulässt. Hallo! Gespräch bricht ab. Sprössling hat gerade gerülpt, erbrochen, Kaka gemacht, ist beinahe, Schutzengel gedankt nur beinahe, runtergefallen, Gespräche über die Lage in der Ukraine oder die Bachmann-Preis-Kandidat*innen sind gerade etwas schwierig.

Zuerst brüten, dann hüten, Care Arbeit heißt das jetzt. Eine behütete Kindheit oder neurotische Symbiose? Ist sie Helikopter-Mutter oder Karrieristin? Glücke oder Rabenmutter? Alleinerziehend, oder immer noch nicht getrennt? Muss Nachwuchs gnadenlos getrimmt zum Ballett, Reiten, Chinesisch Pinseln oder wohlstands-



Sven Becker

bendig, fallen die Urteile allerdings milder aus. Je toter, desto geliebter.

Und überhaupt, wer ist dieses mythische Ungeheuer überhaupt, das die Dichter beflügelte, von Religionsstiftern und Diktatoren vereinnahmt wurde, vom Patriarchat das es brutal zähmte, es ans Mutterkreuz schlug und ihm das goldene Mutterherz verpasste? Selten Medea, Meist der Trösterin der Betrübten? So ein ungeheuer Liebes, das mit Care Arbeit beschäftigt ist, kann man leicht gratis unterdrücken, gar nicht schwer.

Wer ist also so eine Mutter? Abgesehen von der leicht definierbaren Kurzform der Schraubemutter? Mütter sind eben die mit Gebärmüttern, basta, klingt leicht, nach der komplizierten Debatte wer eine Frau* ist, ob beim Frau*sein nur die zugelassen sind die über die herkömmlichen Körperbestandteile verfügen. Falls Elternteil über eine solche verfügt, auch wenn er schon lang als Trans-Mann als Vater fungiert, gilt er ebenfalls in den meisten europäischen Ländern derzeit noch rechtlich als Mutter.

Von der Ektogenese, der Zeugung und Reifung der Embryos in künstlichen Gebärmüttern, träumten schon die Feministinnen der Siebzigerjahre, es war nicht die Fraktion, die den Mond anheulte und dem Monatsblut huldigte. Dieser Bio-Beutel, wie er euphemistisch zeitgeistig heißt, ist heute schon zaghaft im Einsatz. Wer dann aber dann, wenn die Produktion anläuft, später für das Gezeugte und Erzeugte zuständig sein wird? Welche Eltern-Teile, welche Bevölkerungsteile, Aldous Huxley gab ja schon mal Tipps?

Vielleicht wird dann alles nice und easy werden, wohltemperierter Neoliberalismus, ohne all das Archaische, Blut, Schweiß, Ur-Schmerz, Schleim, Schuld, Reue. Ohne Glücksüberschwemmung und tierische Liebe. Kann so ein steriler Bio-Beutel es aber mit einem zünftigen Urmonster aufnehmen? Das schuld an allem ist. An uns allen, uns Urmonstern. ●

ZU GAST

Unseren Sozialstaat stärken

Eine hohe Kinderarmutsrate, ein stetiger Anstieg des Armutsrisikos und ein größeres Ungerechtigkeitsbewusstsein in unserem Land belegen deutlich: es bleibt noch viel zu tun. Die aktuell rasante Inflation droht zudem bestehende Ungerechtigkeiten auch hierzulande zu verschärfen. Der Ausbau unseres Sozialstaats muss deshalb jetzt ganz oben auf unserer politischen Agenda stehen.

Wir sind in den kommenden Monaten gefordert, den sozial Schwächsten in unserer Gesellschaft noch stärker zu helfen. Denn die Teuerung insbesondere bei Lebensmitteln, Alltagsgütern und Energiepreisen birgt die Gefahr, bis dato noch nicht betroffene Haushalte und Familien an das Existenzminimum zu drängen und auch die Problematik der „working poors“ zu verschlimmern. So werden die „épicerie sociales“ bereits vermehrt aufgesucht und auch die Sozialämter sehen steigende Antragssteller*innen voraus.

Die Regierung hat im Rahmen der Tripartite einige wichtige finanzielle Hilfsmechanismen bereitgestellt. Einer davon ist die Energieprämie in Höhe von 200 bis 400 Euro für Empfänger der Teuerungszulage, welche automatisch ausbezahlt wird. Neu bei der Energieprämie ist, dass auch jene Haushalte antragsberechtigt sind, welche die vorgesehene Einkommensobergrenze für die Teuerungszulage um bis zu 25 Prozent überschreiten. Diese müssen die Prämie allerdings aktiv anfragen. Leider haben bis dato nur 4 Prozent der zulässigen Haushalte einen Antrag gestellt, sodass hier bei der Sensibilisierung dringend nachgebessert werden muss.

Alleinerziehende Familien sind in unserem Land am stärksten unter dem Armutsrisiko betroffen. Als Grüne haben wir deshalb bereits letzten Herbst eine substanzielle Erhöhung des „Crédit d’impôt monoparental (CIM)“ gefordert. So brauchen wir in der aktuellen Situation eine Verdopplung des Steuerkredits von 1500 auf 3000 Euro.

Junge Menschen zwischen 18 und 25 Jahren sind ebenfalls stärker vom Armutsrisiko betroffen. Manche von ihnen sind dabei einem äußerst schweren Start ins Leben ausgesetzt, welcher von familiären

Problemen, über schulisches Scheitern, bis hin zu einer schrittweisen gesellschaftlichen Marginalisierung reicht. Diese jungen Menschen benötigen einer intensiven, niedrigschwelligen Unterstützung. So müssen wir mehr Angebote im Bereich des Wohnens, bei der psychologischen Hilfe und den Berufsbildungsmaßnahmen schaffen. Zudem muss auch das Revis-Gesetz überarbeitet werden, um anhand klarer Kriterien auch mehr 18-25-Jährigen den Zugang zu ermöglichen.

Djuna Bernard ist Abgeordnete und Parteipräsidentin, Meris Sehovic Parteipräsident von Déi Gréng

Im Bereich von Obdachlosigkeit und Drogenabhängigkeit wurde bisher unterlassen, genügend adäquate Strukturen zur Verfügung zu stellen und ausreichend in dezentrale Hilfsangebote zu investieren. Die Menschen auf der Straße sind aber oft in sehr komplexen Lebenssituationen gefangen. Sie brauchen medizinische Hilfsangebote und Suchttherapiemöglichkeiten, ein Housing-First-Programm, das seinen Namen verdient, und ausreichend Sozialarbeiter*innen, die auch an Feierabenden und Wochenenden mit ihnen arbeiten, ihnen zuhören und sie bei der Arbeitssuche und Resozialisierung begleiten.

Vor allem aber müssen wir mehr in präventive Maßnahmen investieren, um junge Menschen und Familien vor Prekarität und Armut zu schützen. Mehr Ambition, eine bessere inter-ministerielle Kooperation innerhalb der Regierung, eine pro-aktive Kommunikation und präventive, datenbasierte Maßnahmen sind dringend nötig, um auf die sich verschärfende Situation zu reagieren. Wollen wir den gesellschaftlichen Zusammenhalt erhalten und Armut erfolgreich in unserem Land bekämpfen, müssen wir gerade jetzt an den richtigen Stellen investieren. Wir müssen gerade jetzt unseren Sozialstaat stärken. ● Djuna Bernard & Meric Sehovic

D’GEDICHT VUN DER WOCH



Sven Becker

Déi nei CSV

„ÖVP: Türkis ist das neue Schwarz“, [nachrichten.at/apa](https://www.nachrichten.at/apa) (24.04.17)

Jacques Drescher

Si war sou al a stëbseg,
Sou pafeg a sou gro.
Si huet sech nei gemoschtert:
Méi bont an türkisblo.

Si hat et bont gedriwwen
Mam Engel senger Pai.
Lo huet se véier faarwen
An ass eng nei Partei.

Wie gleeft nach u blo Wonner,
Nom Sträit an dem Radau?
Dat Aalt just nei verpaken,
Geet duer fir d’CSV.

Hie feelt den ale Werner,
De Juncker an d’Houmass.
Si ass trotz neie faarwen
Dat bliww wat se ass.

Pour un retour du politique

Victor Weitzel

Pourquoi il ne faut pas confondre bon gouvernement et bon fonctionnement

« Please wait patiently for the failure of the system »¹

À la mi-mai, à la fin d'un long entretien avec un chercheur à l'Université à Belval sur quarante ans de politique de l'aménagement urbain et du logement au Grand-Duché, ce dernier, partant de ce qui avait été évoqué dans les méandres et digressions de cette conversation exploratoire, me posa une colle en me demandant si le Luxembourg était encore une société.

Je n'allais pas lui répondre que non en entonnant la rengaine réactionnaire que des populistes voudraient insinuer dans nos synapses que le Luxembourg d'avant 1968 était bien mieux. Dans ce passé imaginaire et supposé heureux, un Luxembourg des petites villes et villages tranquilles, les gens du cru restaient surtout entre eux, nous suggère-t-on, ne parlant que leur langue, vivant une vie rythmée par un travail paisible et l'école toute proche, les repas en famille, les fins de semaine avec la messe le dimanche et l'apéritif dans le café à côté de l'église, une partie de campagne parfois, ou une excursion avec le club de quilles qui pouvait pousser jusqu'à la côte belge, une vie ponctuée de rituels obligatoires, aux satisfactions modestes, aux fêtes fixes et surtout à l'abri des brusqueries de l'Histoire et des défis de l'altérité. Oubliées dans ce narratif sur un âge qui fut plus gris que d'or les destructions à peine réparées et les blessures personnelles récentes dues au passage de la guerre qui cicatrisaient pourtant bien mal à cette époque, parce que refoulées par les rituels sociaux, le contrôle social et l'ennui en société, et ce sans que les sujets n'osent ou pensent accéder à la parole, sinon au risque de se voir taxés de fous ou de se voir refuser, puisque cela comptait encore, les sacrements.

Je n'allais pas non plus lui répondre « bien sûr que si », avec cet air satisfait et ébahi que le récit de l'abondance visible prescrit aux relayeurs des leitmotifs de l'image de marque. Car comment nier que ce Luxembourg, centre financier global et métropole régionale polyglotte au point d'être devenu babélien, ce territoire marqué par l'hyper-croissance, les inégalités croissantes et une densité forcément un rien agressive, rythmé par les heures de pointe, les migrations effrénées entre les domiciles en-deçà ou au-delà des frontières et les lieux de travail et/ou de garderie, les journées à fil tendu et parfois sans fin, les repas à la va-vite chacun pour soi, sinon escamotés, les virées sans fin le weekend, parce que le logement n'est plus guère pour un nombre croissant de résidents un chez-soi, mais un toit fonctionnel sans âme voire précaire, et que X préfère retrouver sur les terrasses des lieux éphémères Y, son reflet approximatif par l'habit, l'appartenance sociale, la langue, l'origine et d'éventuelles aspirations, que ce Luxembourg donc ait un sérieux problème de cohésion sociale. Et ce dans un sens bien précis !

Faire société

La cohésion sociale ou faire société au Luxembourg, ce serait que ses résidents majeurs, dotés du droit de vote législatif ou non, et ces derniers sont légion, soutenus en cela par les organisations politiques, syndicales, professionnelles et civiles, participent à la définition d'un certain nombre de problèmes centraux que tout agrégat de personnes voire société humaine génère et qui l'empêchent de vivre mieux ensemble, et dont la résolution commune par l'acceptation de décisions démocratiques prises dans ce sens après un vrai débat politique et de société les (re)lierait entre eux sans éluder ce qui pourrait toujours les opposer. Malgré un conseil de citoyens poussif autour de « Luxembourg in Transition » ou un conseil citoyen climatique annoncé avec grand bruit puis disparaissant des radars des médias de référence, cette dynamique n'existe pas au Luxembourg. Ni les institutions démocratiques de l'État, ni les partis politiques, syndicats ou organisations professionnelles ne l'encouragent, alors que la pandémie de Covid pourrait revenir en force dès la fin de l'été et que l'Histoire s'accélère en Europe sous le coup de la double crise géopolitique et climatique avec des répercussions économiques et sociales dont ni la gravité ni la durée ne sont prévisibles.

Mais le Luxembourg a-t-il vraiment besoin de tels débats, pourrait-on objecter, puisqu'il s'en tire très bien sans ? Il a bien géré la crise du Covid avec ses campagnes de tests et de vaccination. Il a soutenu les salariés et les entreprises et réussi à consolider son marché du travail fortement basé sur l'apport des frontaliers. Ses rentrées fiscales sont restées stables. Mais voilà, si le pays fonctionne bien surtout grâce à des administrations performantes, son gouvernement mise plutôt sur une gestion pragmatique et à vue que sur de grandes décisions politiques s'engageant sur un avenir instable. Le résultat ambigu de cette gouvernance a débouché dans un sondage récent sur le résultat moins paradoxal qu'il n'y paraît que 81 pour cent des personnes interrogées estimaient que leur situation financière était de très bonne à satisfaisante, mais 75 pour cent estimaient également que la pénurie et la cherté du logement représentaient un souci central. En même temps, presque un tiers des répondants a vu sa situation financière se dégrader alors qu'Eurostat annonçait que douze pour cent des salariés du Luxembourg n'arrivaient pas à atteindre soixante pour cent du salaire médian et étaient donc en situation de pauvreté, plaçant le Grand-Duché, juste derrière la Roumanie, en deuxième position dans ce répertoire peu flatteur pour son image, mais

surtout très douloureux en termes de souffrance sociale pour les personnes concernées.

Faillies

Il y a beaucoup de raisons de penser que le pays fonctionne bien, mais il y en a bien plus pour penser que le petit État créé en 1839 et dont la population devint au bout de cent ans une nation, comme nous l'explique depuis 1989 le canon trau-schien, ne peut plus continuer à gérer de la façon la moins politique possible à la fois sa nation, l'autre moitié de sa population résidente et la moitié de sa main d'œuvre frontalière, cette non-nation de non-Luxembourgeois que les chantes de notre droite nationale exècrent, comme s'il s'agissait de deux parties nettement distinctes de la population que rien ne relie sinon quelques droits sociaux, civils et politiques que certains se font régulièrement le plaisir de rognier, quitte à s'attirer les foudres de la Cour de Justice européenne.

Or, c'est exactement ce que le gouvernement et son opposition à quelques exceptions près font. Un indice en est l'article 11 du projet pour la nouvelle Constitution, dont l'accouchement, tout observateur le sait, fut difficile, jalonné d'innombrables revirements et péripéties, avec pour résultat un nouveau-né informe dont même les géniteurs ont secrètement honte. La première partie de l'art. 11 stipule que « les Luxembourgeois sont égaux devant la loi, et la partie bis que « tout non-Luxembourgeois qui se trouve sur le territoire du Grand -Duché, jouit de la protection accordée aux personnes et aux biens, sauf les exceptions établies par la loi. »

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des potentialités discriminatoires et d'arbitraire que cette formulation perméable et péjorativement négative contient et que la Commission de Venise a critiquée, comme l'a judicieusement mis en lumière Michel Pauly dans le magazine *Forum*. Ce qui importe ici est de souligner qu'un parlement qui s'est occupé depuis plus de vingt ans d'une réforme de la Constitution n'arrive pas à s'accorder avec une majorité qualifiée sur un texte qui servirait de cadre cohérent à des droits fondamentaux égaux pour tous ses résidents et des processus de décision politique plus démocratiques et inclusifs. Et ceci dans un petit État en mutation démographique et sociétale accélérée pris dans un environnement international instable dont sa souveraineté est entièrement tributaire. La Chambre des députés n'arrive pas à s'accorder sur un texte lisible et durable parce que les partis susceptibles de gouverner, en plein chambardement, affaiblis, privés de leurs milieux traditionnels qui ont fondu, ressemblent de plus en plus à des associations de personnalités convergeant sur des affinités d'intérêt et des lignes d'actions gestionnaires sommaires qui n'ont ni vue commune de l'avenir du pays ni réelle envie d'élargir le champ de la délibération et de la décision politique. Les récents renouvellements des instances dirigeantes du LSAP et du CSV avec des personnalités peu enclines à des positionnements clairs, et cela est un euphémisme, ne font que confirmer cette tendance historique.

C'est cette même attitude de ne pas se mouiller, de ne pas prendre de risques qui est à l'origine des réticences du gouvernement depuis 2014 d'assumer un rôle prépondérant dans la Grande Région dont Luxembourg est jusqu'à nouvel ordre la métropole économique et le seul pôle d'emploi en croissance,

Pour la grande majorité des politiques, l'essentiel, c'est que tout fonctionne sans irriter trop de monde, sans cliver, sans toucher aux positions des diverses rentes de situation des gens en place



Le Premier ministre Xavier Bettel au Mäertchen de l'Octave 2022

mais vis-à-vis de laquelle il est en situation de dépendance absolue. Son potentiel et son attractivité, qui pourraient être une force et un facteur d'innovation sur la manière de concevoir et de vivre dans des espaces économiques transfrontaliers, se sont transformés en faiblesse structurelle et potentiellement fatale. Car le Grand-Duché refuse une coopération plus organique de développement régional transfrontalier. Il refuse surtout de payer des compensations, des transferts voire des rétrocessions fiscales. Aucune leçon n'a été tirée du coup de frayeur qu'ont causé au début de la pandémie les menaces de fermeture des frontières et de réquisition de personnel indispensable qui mettaient carrément en question le fonctionnement du pays. Aucune réflexion sur la viabilité de l'orientation actuelle du marché du travail n'est en cours, alors que 10 000 emplois ne trouvent plus de preneurs au Grand-Duché, parce que ses hauts salaires nominaux ne compensent plus nécessairement les pertes en qualité de vie, voire la souffrance sociale des navetteurs transfrontaliers. Aucune réflexion non plus sur la question du lien entre la cherté et la pénurie de logements et la centralité de la place financière. Pour changer d'approche sur ces questions, l'État et les communes devraient engager plus de monde qu'il y en a actuellement pour veiller à ce que les choses fonctionnent mais ne changent pas.

Car l'essentiel, pour la grande majorité de ceux qu'on appelle peut-être abusivement au Luxembourg des politiques, c'est que tout fonctionne sans irriter trop de monde, sans cliver, sans toucher aux positions des diverses rentes de situation des gens en place. Superficiellement, l'on pourrait être induit à croire que cette procrastination soit due à l'incapacité structurelle des partis dits politiques d'agir. Mais il pourrait aussi s'agir d'une intuition, que le pays et sa société ne résisteraient pas au retour du politique, que le modèle actuel du « faire fonctionner » volerait en éclats, faute de garde-fous.

Occasions ratées

Des événements qui auraient pu entraîner des retours du politique, il y en a eu ces derniers temps. Une date-clé est le samedi 4 décembre 2021. Tout le monde s'en souvient. Une marche d'adversaires des mesures anti-Covid du gouvernement ne respecte plus les consignes de sécurité conformes au droit de manifester et dégénère. Le marché de Noël est envahi. Les policiers et les vigiles privés sont débordés. Des groupes de manifestants se rendent ensuite devant le domicile privé du Premier ministre. Des actes de vandalisme ont lieu. La ministre de la Famille est priée par la Police de quitter avec ses enfants son domicile situé non loin de celle de du Premier ministre, tellement les manifestants se montrent imprévisibles. Un tabou vient d'être brisé. C'est la première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale qu'il y a des tentatives directes d'intimidation de mandataires politiques jusque dans leur sphère privée. Un principe essentiel du vivre-ensemble en démocratie au Luxembourg, une pièce maîtresse de ce que Norbert Elias appelle l'habitus national, a été violée : La résolution des conflits politiques et sociaux par des moyens pacifiques et la négociation. Au Luxembourg, on est adversaires en politique ou dans les luttes sociales, mais pas ennemis. Contrairement à ce qui se passe en France, la métaphore guerrière n'a pas cours dans le vocabulaire politique luxembourgeois, peu importe la langue dans laquelle il est dit. Le pays est presque unanime, amis, adversaires et critiques du Premier ministre, et bien sûr résidents de toutes nationalités confondues, à réprover le siège devant le domicile privé de Xavier Bettel et les menaces contre la sécurité de Corinne Cahen.

Le lendemain, Xavier Bettel se fend d'un « thread » sur Twitter en sept parties où il rappelle quelques principes de convivialité en démocratie, dénonce ce qui s'est passé la veille – la peur

semée par les manifestants parmi les familles visitant le marché de Noël, l'agression de personnes ayant une autre opinion que celle des manifestants et la banalisation de l'Holocauste – et défend la légalité démocratique des décisions gouvernementales qui ne font pas nécessairement l'unanimité. Il conclut en affirmant que la démocratie ne se laissera pas intimider et qu'« ensemble, nous sommes forts ». Ensemble, c'est avec les citoyens. Pourtant, l'idée politique ne lui est pas venue de les mobiliser, d'appeler par exemple à un rassemblement de soutien à la démocratie, puisque ce qui venait de se passer dépassait de loin la cause de son gouvernement et de sa personne publique et privée, suscitait des inquiétudes profondes sur la vulnérabilité de la démocratie luxembourgeoise et le désir chez beaucoup de se rallier symboliquement autour d'elle.

Deux jours plus tard, devant la Chambre, Bettel tient un discours qui dénonce de nouveau les événements du 4 décembre. Or, son approche de la défense de l'État de droit, qui ne doit pas « bréckelen » (se fissurer) reste purement policière, juridique et judiciaire. La police doit maintenir l'ordre et veiller à ce que la sécurité des personnes et des biens soit garantie et la justice sanctionner les illégalités afin que jamais de tels événements ne se répètent. Le volet technique du maintien de l'ordre n'est certainement pas une bagatelle, puisque la police avait été débordée par des comportements qui sortaient complètement de cet habitus pacifique qui a permis, lors de crises sociales infiniment plus graves, à des dizaines de milliers de personnes encadrées par un nombre restreint de policiers de défiler sans incident. Et pour y réussir, la police grand-ducale devra faire appel, comme lors de manifestations syndicales internationales en 2003, au soutien technique de la police belge. Avec une différence de taille : en 2003, personne ne s'était attaqué à aucun moment aux fondements et aux symboles de la démocratie et de l'État de droit comme en 2021.

Malgré cela, le Premier ministre élude dans son discours devant la Chambre toute référence aux citoyens comme acteurs politiques positifs de cette crise inédite. Le retour à l'ordre est pour lui juste un retour fonctionnel à la normale, grâce à un sacré coup de pouce policier. Tout cela s'est passé sans apport citoyen, sans parier sur une réflexion à laquelle il se refuse tout comme ses collègues « politiques ». Cette attitude remonte au désastre du référendum de 2015. Aucun débat politique, qui méritait cette qualification, sur une refonte de la démocratie au Luxembourg n'avait eu lieu. En 2022, le Premier ministre comme ses semblables, élus parce qu'ils ont le contact facile et le réseau bien étoffé, ont de plus en plus de mal à cacher leur phobie prononcée du citoyen, résident et sujet. Ils craignent sa prise de parole qui, dans le respect des règles de la démocratie, ne viserait pas seulement le rétablissement du fonctionnement « normal » du pays, ce mécanisme bien huilé, calmement plane à sa surface et superbement rémunérateur. Ils redoutent qu'il soit question du dépassement de cette communauté imaginaire, harmonieuse dans sa pluralité, volontaire, satisfaite et souriante, communiant dans les exaltations collectives et passagères des fêtes et compétitions de masse, parfois dans des élans de solidarité humanitaire ou compassionnelle, qu'avant tout *RTL*, et dans une moindre mesure *MyWort* et la presse expat suggèrent aux résidents.

Car quoi qu'en ait dit le Premier ministre en décembre dernier, le pays continue à se « fissurer », même sans les coups de boutoir d'antivax déchainés, tout simplement en fonctionnant. Le débat sur la comparution ou non devant la Chambre de l'ex-ministre de l'Environnement Dieschbourg est dû à l'évidence que l'article encore en vigueur de la Constitution est obsolète et peu conforme à la pratique courante de la séparation des pouvoirs. L'affaire elle-même n'aurait pas eu lieu si l'administration de la ministre avait disposé de légistes suffisamment équipés pour la protéger de signatures qui l'auraient rendue vulnérable. C'est là un des points les plus faibles de l'actuelle coalition après l'inflation de nominations politiques de premiers conseillers : la pénurie de fonctionnaires qui connaissent à fond les rouages de l'État à travers son droit, capables de faire rimer technicité, légalité et politique. Ce problème de qualification et de recrutement se rencontre à tous les niveaux de l'État. La nationalité luxembourgeoise étant requise dans la fonction publique régalienne, c'est-à-dire les ministères des Affaires étrangères, des Finances, de la Justice, de l'Armée et de la Police, mais aussi de l'Intérieur, ont de plus en plus de problèmes à trouver du personnel qualifié parmi les moins de 350 000 Luxembourgeois vivant sur le territoire et les 50 000 au moins qui vivent hors de frontières. Même à la sécurité civile, où la clause de nationalité est moins contraignante, mais les critères linguistiques le demeurent pour des raisons purement opérationnelles, on n'arrive pas à trouver suffisamment de pompiers, secouristes et ambulanciers professionnels.

Une profusion de chantiers

Évidemment, l'État luxembourgeois est trop petit pour arriver à maîtriser à lui tout seul ses problèmes souverains. Il partage avec d'autres la monnaie, la défense, le cas échéant sa sécurité intérieure, la législation communautaire. Mais sur le terrain, il a ses tâches à remplir. Rien qu'à court et moyen terme, ce ne sera pas une sinécure. À lui de gérer maintenant les 4,3

Le narcissisme de l'abondance domine. Il ne sera pas facile de sortir tous ces conducteurs et conductrices des carapaces blindées de leur Jeep Wrangler ou Land Rover Defender

milliards d'euros d'avoirs russes sur les 36 milliards gelés dans l'UE suite à la guerre en Ukraine, surtout si ces avoirs devaient être confisqués suite à de nouvelles décisions européennes. À lui d'augmenter et d'employer à bon escient ses dépenses en matière de défense. À lui d'affronter de manière plus dure et plus intelligente les différentes formes de criminalité organisée qui se manifestent ouvertement dans le pays. À lui de prendre des mesures à effet rapide afin que l'empreinte écologique du pays se réduise et que l'« Overshoot Day » ne soit pas déjà atteint le 14 février. À lui de réduire par toute une gamme de mesures à la portion congrue la circulation agressive des nantis et de ceux qui les singent dans leurs chars disproportionnés et d'en finir avec leur rivalité inégale avec les différentes formes de la mobilité douce. À lui d'empêcher les grandes communes de pratiquer des aménagements urbains qui ignorent les effets du réchauffement climatique. À lui donc de mener à bien une réforme territoriale pour que les communes soient assez grandes pour avoir la moindre chance de techniquement et politiquement résoudre les problèmes centraux que sont le logement, les transports publics, la circulation et la mobilité douce, l'aménagement du territoire, les services aux citoyens, l'éducation. À lui de mettre en place un système éducatif autre que celui, à terme ségrégationniste, et qui permette aux jeunes de toutes les origines de partager une scolarité commune dans un enseignement unique et différencié, bref, de faire société pérenne. À

lui de mettre un frein à la croissance du nombre de travailleurs pauvres. Au gouvernement et à la Chambre de lancer le débat sur la place et les tâches du Luxembourg dans l'actuelle crise géopolitique. À la politique en général de lancer, en vue de l'année électorale 2023, un large débat sur les manières d'élargir la participation à la chose publique au plus grand nombre possible de résidents, sans quoi l'écart entre nation et non-nation pourrait se creuser au point de rendre le pays ingérable dès 2024, surtout en cas d'alternance.

Obstacles

Les obstacles à un tel tournant démocratique sont nombreux et ne relèvent pas uniquement du personnel politique. Ce dernier ne manquera pas d'invoquer cette évidence pour pouvoir continuer de procrastiner en soignant cette image intacte de soi, ce narcissisme de l'abondance source de toutes les chutes dans les miasmes de la stagnation et que l'on retrouve, pour l'exprimer de façon neutre, dans de nombreuses pratiques sociales courantes.

Il n'y a qu'à se plonger dans nos rues citadines pour pressentir qu'il ne sera pas facile de sortir tous ces conducteurs et conductrices sur leur trente-six des carapaces blindées de leur Jeep Wrangler, Land Rover Defender ou autres tous terrains et grosses cylindrées dans lesquels ils se barricadent. 700 à 800 euros faut-il, dit le Statec, pour qu'un jeune Luxembourgeois puisse prendre entièrement part à la vie sociale. Comment les convaincre dans la pratique des avantages de la nouvelle sobriété sous-entendue par la lutte contre le changement climatique ? Le modèle touristique de la compagnie nationale Luxair pourrait-il résister si à la frénésie des miles collectés succédait une approche plus sélective de ses clients avant de faire des sauts vers les îles de l'Atlantique et de la Méditerranée ou les capitales toutes proches ? Pourra-t-on stopper, parce qu'on ne bouge pas sur les contenus, le délitement du tronc commun de l'école sur lequel même une large partie de la gauche se tait entretiens ? Y a-t-il dans toutes ces micro-sociétés communautaires constituées autour de l'origine ou de l'entreprise et des préférences linguistiques qui excluent les trois langues du pays, ce qui est audible sur les terrasses de toutes les adresses courues de la capitale, une envie de participer à la chose publique ? Le Luxembourg donne-t-il envie, ou plutôt veut-il faire assez d'efforts pour donner envie de faire société au-delà des regroupements communautaires (qui tout en créant des sociétés parallèles aident à stabiliser le quotidien des immigrés), au-delà des cenacles éphémères et fluides d'expats tributaires de la durée de leurs contrats pour passer à leur échéance dans leur parcours de par globe à autre chose autre part, avec leurs savoir-faire ? Sans par-

ler des frontaliers, l'autre moitié des salariés, qui ont hâte de regagner leurs mœurs après le travail accompli, sachant que leurs régions sont aussi traversées par des tensions qui leur sont propres. Est-ce vraiment possible d'avoir des expériences participatives en profondeur au Luxembourg dont les résultats, s'ils dérangeant, ne soient pas aussitôt remisés dans les archives, ou, si elles sont brèves et locales, dont le niveau dépasse la phobie des corbeaux, le rejet des pauvres, l'anathème sur les passerelles pour la mobilité douce ou la transformation des chemins du cimetière Notre-Dame en piste cyclable ? Les communes bougeront-elles, et leurs habitants, pour aller vers d'incontournables fusions quand l'urgence qu'elles viennent des acteurs décisifs de la lutte contre le changement climatique sera évidente, parce que cela risque de compromettre tant de stratégies foncières privées, de réduire à néant des châteaux d'Espagne fondés sur la valeur putative de terrains ? Le Luxembourg est-il capable d'abaisser de permettre l'accès à un logement décent aux jeunes, natifs ou nouveaux arrivants, et à d'autres couches sociales en mal de liquidités ? Le Luxembourg sera-t-il capable de s'investir organiquement dans le développement régional transfrontalier ? Est-il assez hospitalier pour que sa chose publique, et par ailleurs l'action bénévole plus que jamais en mal d'acteurs prêt à s'engager depuis le Covid, vaille le coup pour ceux qui ne sont pas encore en place, que ce soit d'ici ou d'ailleurs ?

C'est l'ensemble de toutes ces dynamiques et de bien d'autres, centrales ou périphériques, grandes ou petites, qui semblent fonctionner encore comme si de rien n'était grâce à la procrastination des décideurs, mais pour combien de temps encore, qui concourt à terme à rendre le pays ingérable parce que, continuant à scinder ses résidents et salariés en nation et non-nation, il sera démocratiquement parlant peu résilient aux désordres économiques, sociaux, climatiques et géopolitiques majeurs qui s'annoncent partout en Europe. Car c'est à cause de cette scission perpétuée et fautive d'enracinement régional que le Luxembourg manquera d'acteurs suffisants en nombre et en qualification, mais aussi suffisamment conscients, décidés et motivés, pour apporter leur contribution à la maîtrise de ces défis d'une ampleur et complexité inédites. Alors, contrairement à l'idée salvatrice que se fait notre droite nationale de la souveraineté non partagée, il faudra peut-être dire adieu à la souveraineté tout court pour avoir échoué à la partager comme société et dans la région. Bref, qui aime ce pays doit prendre le risque de hâter le retour du politique. ●

¹ Lu sur la photo d'un tweet édité avec le texte : « Best sign to describe the 2020's. »



Les deux Vice-Premier ministres François Bausch et Paulette Lenert au Mäertchen

Sven Becker



PROGRAMME

L'art de sauver le monde

Dans son introduction au programme de la saison prochaine, Steph Meyers, directeur des Rotondes, s'armant de sa casquette la plus commerciale possible, revient – impossible de faire autrement – sur les mois de pandémie. Il souligne que, comme tous les centres culturels, les Rotondes ont d'abord subi (fermeture), puis se sont adaptées (plein air, port du masque et jauges limitées) et commencent à retrouver un semblant de normalité. Cela passe par un rendez-vous ce samedi après midi déjà, avec le « Labos Fest », où les ateliers participatifs notamment de théâtre présentent le résultat de leur travail de l'année. Puis par quelques événements bien typiques des lieux : le marché du vélo d'occasion ; le concours de danse *On s'en fish* ; *The moon is full, but it is not the moon*, un happening multidisciplinaire et multimédia ou *Knuet*, réservé aux tout-petits sur les liens qui nous unissent et terrain de badminton pour contraster avec la pétanque (photo: Sven Becker). Enfin, pas d'été avant les incontournables *Congés annulés* dont le line-up est à présent complet. Et après ? Pour la saison 2022-2023,

les Rotondes continueront à sauver le monde. Rien que ça ! En opposition avec ces temps troublés de télétravail, distanciation et méfiance, le centre culturel se donne la mission de rassembler les gens, de leur faire vivre des émotions ensemble et, ainsi, de susciter découvertes et empathie. De là à considérer que la culture sauvera le monde, il n'y a qu'un pas que le directeur n'hésite pas à franchir, pour la bonne cause de voir ses salles pleines. Selon Marine Deravet, assistante de production pour les arts visuels aux Rotondes, cette nouvelle saison s'annonce particulièrement « collaborative » et « immersive ». Les grands temps forts classiques ponctueront l'année : *Fabula Rasa*, *Multiplika*, *Picelctronic*, Labos et ateliers, marchés et conférences. Le réaménagement complet de la Rotondes 2 se poursuit également. Ce qui permettra se souvrir vers d'autres formes artistiques et de toucher de nouveaux publics. En plus de sauver le monde, les Rotondes ont aussi de la bière : plus de raison de ne pas se lancer dans ces nouvelles explorations culturelles. ylb/fc

14

KULTUR

Land

17.06.2022

ART CONTEMPORAIN



L'histoire à rebours

Explorer les mondes possibles et les récits alternatifs des temps passés, présents et futurs, voilà ce que font Fabien Giraud et Raphaël Siboni depuis leur rencontre en 2007. En 2014, les deux artistes conçoivent *The Ummanned*, une série de huit épisodes racontant une histoire de la technique... à rebours. Elle s'ouvre donc en 2045 avec la mort de Ray Kurzweil, célèbre ingénieur et promoteur de l'immortalité technologique, et se termine en 1542 avec l'arrivée des premiers conquistadors dans ce qui deviendra plus tard la Silicon Valley. Un deuxième cycle, *The Everted Capital*, questionne la valeur. À la fois performatif et filmique, il remonte à l'invention de l'argent au septième siècle avant J-C et nous emmène jusqu'au démantèlement de la terre en 7231, l'humanité étant devenue elle-même une monnaie d'échange. Enfin, la troisième et dernière saison, *The Form of*

not, un ensemble de sculptures, imagine une intelligence artificielle capable de retracer le parcours de la production artefactuelle humaine jusqu'à son passé le plus lointain. Celle-ci est à voir au Casino Luxembourg, à l'occasion d'une soirée spéciale avec les deux artistes, le 24 juin (photo : Thomas Lannes). Le film *The Everted Capital* (Épilogue), sera également présenté à 19h. Tourné dans les espaces du Casino au moyen d'une caméra 360° qui capte, d'étage en étage, les différents objets ayant servi de support au deuxième cycle, le bâtiment a dû être percé du grenier au sous-sol. Sera aussi dévoilée une publication des artistes Anne Stenne et Goda Budvytyte, qui documente l'intégralité du projet. La soirée se terminera avec des échanges et des performances, dont celles des *Immortel.le.s* et de *l'enfant de Cybèle* (*d'Land* du 22.04.2022). Plus d'infos sur casino-luxembourg.lu. ylb

POLITIQUE

Déontologie, deuxième

Il y a presque un an, le ministère de la Culture présentait le projet d'une charte de déontologie, fruit d'une recommandation du Kulturentwécklungsplang (KEP) de lier le financement public des structures culturelles à l'adhésion à des valeurs d'éthique et de professionnalisme (*d'Land* 02.07.2021). Pendant quelques mois, les retours et réflexions des représentants du secteur culturel ont été récoltés à travers des réunions d'échange et des prises de positions écrites. Le document

final, issu de ce dialogue, est désormais disponible sur le site internet du ministère de la Culture. Dans les mois à venir, la signature de la charte sera contraignante pour tous ceux qui reçoivent un soutien financier du ministère (par convention, dotation ou subside). Toute autre structure culturelle peut également y adhérer indépendamment d'un soutien financier. Aux sept valeurs de la première mouture (compétence, respect, rémunération équitable, intégrité, égalité entre hommes et femmes, diversité et transparence) a été ajouté l'écoresponsabilité. En dehors de cela, les changements apportés ont plutôt dilué le propos, s'en tenant à des valeurs, des normes, des droits et des devoirs qui semblent aller de soi : Agir de manière responsable à l'égard du patrimoine culturel, de sa protection et de sa diffusion, traiter ses employés avec dignité et respect, prévenir les conflits d'intérêt, s'efforcer à ce que la représentation des hommes et des femmes soit équilibrée, favoriser l'inclusion et la participation de toutes les cultures... Autant de valeurs auxquelles il est difficile de s'opposer. Cependant, certains observateurs du secteur remarquent que la mise en œuvre de la charte nécessite des ressources humaines (et parfois financières) comme les recommandations en matière d'écoresponsabilité ou le fait qu'une personne spécifique doive être désignée pour comment garantir de la charte. La question de la rémunération « juste et équitable » parle de « barèmes négociés », or les propositions de l'Aspro (Association luxembourgeoise des professionnels du spectacle vivant) ne sont toujours pas entérinées

de manière officielle. La charte sera cependant un instrument permettant de déclencher des réflexes et de rendre attentif aux dysfonctionnements. On peut saluer la marche accélérée du ministère de la Culture pour professionnaliser le secteur et mettre en place des outils allant dans le bon sens, mais il manque souvent une vue globale sur un écosystème où les différents dossiers (rémunération, export, transparence, diversité, formation, écologie...) sont interconnectés. fc

MUSIQUES

Sans frontières

Attention, superlatifs annoncés pour un nouveau festival : Trois jours, six scènes, soixante concerts, 600 musiciens et musiciennes. Voilà ce qu'est le Fräiraïm Festival, qui transcende les frontières géographiques aussi bien que musicales. Du 24 au 26 juin, tout le monde pourra découvrir à la Philharmonie les styles de musique les plus divers. Initialement prévu en juin 2020 pour les quinze ans de l'institution, le festival, repoussé à deux reprises, tient à célébrer l'engagement des musiciens du Luxembourg et de la Grande Région, qu'ils soient amateurs ou professionnels, en leur consacrant tout un week-end de mise à l'honneur. Dans toutes les salles de la Philharmonie (Grand Auditorium, Salle de Musique de Chambre et Espace Découverte, le Foyer et le Salon Philaphil) et sur la Place de l'Europe, plusieurs temps forts seront proposés au

public. Tout y passe : Du metal sur les grandes orgues, de la harpe celtique avec de la guitare jazz, toutes les déclinaisons des voix, un karaoké géant pour le public, du hip-hop à la musique classique, du DJ au grand orchestre de cent musiciens. La liste alphabétique va de Achim Weinzen Band à Zaltimband en passant par Harmonie Municipale de Mondercange, Luxembourg Jazz Voices, Paul Hoffmann's Voodoo Lounge ou ThalamusProject. Gratuit et sans réservation, le Fräiraïm se déroule en parallèle du Yumm Festival, l'occasion donc de tester la street food des quatre coins de l'Europe, en plus d'écouter les artistes locaux. Horaires détaillés sur philharmonie.lu. ylb

ARCHITECTURE

Pavillon

La Biennale d'art de Venise n'est pas encore terminée (loin s'en faut, elle dure jusqu'en novembre), que déjà se profile la Biennale d'architecture qui se déroulera du 20 mai au 26 novembre 2023. L'appel à candidatures pour la conception du Pavillon luxembourgeois, lancée pour la première fois par Kultur LX et non par le Luca (Luxembourg centre for architecture qui a porté les précédentes éditions), a recueilli treize projets. Le jury qui s'est réuni le 1^{er} juin en a sélectionné trois pour un deuxième tour : les équipes de Mike Fritsch, Valentin Bansac et Alice Loumeau, celle de Peter

Swinnen, Anne Judong, David Peleman, Nathan Heindrichs et Beatriz Van Houtte Alonso ainsi que celle de Francelle Cane et Marija Marić. L'architecture est aujourd'hui confrontée à plusieurs enjeux : l'accès aux ressources et aux matières premières, la résilience face aux assauts climatiques, la durabilité des constructions... Et la thématique générale de la 18^e Biennale est *Laboratory of the future*. « Décarbonisation » et « décolonisation » en sont les deux lignes curatoriales. Les équipes retenues ne voient pas ce futur sans impliquer les habitants dans les réflexions sur le bâti, l'habitat, l'urbanisation et la cohabitation, des thématiques actuelles pour le territoire luxembourgeois. Elles ont maintenant jusqu'au 14 juillet pour plancher sur leur ébauche pour soumettre un projet abouti. Le lauréat sera annoncé le 22 juillet. fc

Pavillon (encore)

Passons d'un pavillon à un autre et quittons Venise pour... Osaka. La mégapole japonaise accueillera l'Exposition universelle de 2025. On sait l'importance de la représentation de chaque pays à travers l'architecture de son pavillon, un des éléments du nation branding que supposent les grandes messes comme les expositions universelles. Le projet Doki-Doki Lux-The Luxembourg Multiverse du bureau SteinmetzDeMeyer en collaboration avec le scénographe Jangled Nerves a été sélectionné par un jury présidé par l'architecte Mathias Fritsch parmi douze projets.

« Doki-Doki est une expression japonaise qui décrit le bruit des battements du cœur », a expliqué Arnaud Demeyer. « Il exprime l'enthousiasme, l'excitation, tout comme l'énergie et la passion. » Le jury a été séduit par le concept d'un pavillon zéro carbone, qui connecte les idées, les gens et l'image du Luxembourg : « Un lieu pour l'expérimentation et l'immersion, pour se plonger dans le Luxembourg et une architecture qui se fonde durablement dans son environnement ». Trois salles d'exposition sont prévues : la première permettra aux visiteurs de saisir comment le Luxembourg aborde le futur et l'impact environnemental de nos actions, la deuxième présentera le pays à travers des images virtuelles et la troisième expérimentera un 360 degré sur les paysages du Grand-Duché. Et n'oublions pas le toit, qui changera en fonction des événements du pavillon et du calendrier de la vie luxembourgeoise. Le projet se préoccupe aussi de la durabilité des logements et utilise des éléments basés sur les standards japonais, sans transformation, pouvant ainsi être réutilisés. L'enveloppe budgétaire prévoit entre douze et 32 millions d'euros, autant dire qu'on est encore dans l'approximation. ysl



Tablo

Clameur populaire

Kévin Krocze

La clameur d'une foule en délire se répercute contre les bâtiments désaffectés des anciens laminoirs d'Arcelor Mittal, sur le site NeiSchmelz. Les quelques sept à huit mille personnes présentes sur la plaine de la friche industrielle ne passent pas inaperçus. Leur écho se fait entendre à travers toute la ville. D'ici quelques instants les membres de Kings of Leon, têtes d'affiche du festival Usina22, vont faire leur apparition sur une énorme scène installée pour l'occasion. Les photographes accrédités sont invités à pénétrer dans la fosse le temps de trois chansons pour capturer quelques images qui serviront

de témoins à celles et ceux qui n'auront pas eu la chance d'être présents ce soir-là. Un membre du staff de l'Atelier toise l'auteur de ses lignes, qui arrive les mains dans les poches et vêtu de sa plus belle chemise bleu de Prusse. « Where is your camera ? » « My camera is in my pocket » (comprendre un smartphone déjà obsolète qui fait pâle figure à côté du matériel professionnel qui commence à être déployé). L'homme lève les yeux au ciel mais cède le passage. Le concert commence et la vision d'un tel nombre de spectateurs en plein air au Grand-Duché impressionne.

Petit retour en arrière. En ce samedi 11 juin, en fin d'après-midi, on pénètre sur le site du festival comme dans une cathédrale. On le voit d'emblée, la masse de travail qui a dû être abattue est hors normes. Coorganisé par certains des principaux acteurs culturels du pays, parmi lesquels, l'Atelier, Opderschmelz et le Gudde Wellen, le festival Usina22 a les moyens de ses ambitions. Une vingtaine de formations vont se succéder ce jour sur cinq scènes différentes. Sur la Casa Communa Stage, entre deux buttes de terre, le Claire Parsons sextet propose un concert délicat. La politesse est encore de rigueur et les spectateurs restent à une distance raisonnable de la scène. Point central du dispositif, un énorme chapiteau rouge qui annonce bien les festivités à venir. Sur le côté, parmi diverses installations concoctées par le Lycée des Arts et Métiers, on retrouve une structure faite de milliers de CD accrochés entre eux par des chaînes qui scintille et attire tous les regards. On s'y presse pour prendre des selfies devant cette attraction au succès inattendu.

À dix-sept heures trente, quand l'affluence est encore à son minimum, Jana Bahrich la cofondatrice et leadeuse de la formation luxembourgeoise Francis of Delirium, démarre son set. Le visage de la chanteuse apparaît sur les deux écrans géants de la Turbin-A Stage. La plaine qui fait face est encore clairsemée. On prend néanmoins plaisir à réentendre les compositions du répertoire de Francis of Delirium qui a su, mine de rien, profondément marquer le paysage musical indie du pays ces deux dernières années. La voix de Jana Bahrich ne flanche pas et sa musique, qui n'est pas particulièrement catchy, commence pourtant à faire son petit effet. Au même moment, du côté de la plus modeste Vewa Stage, au bout d'un cul-de-sac, les musiciens de Indigo Mango électrisent les lieux. La formation tout droit venue de Bruxelles propose une musique irrésistible et funky à souhait qui fait danser la quarantaine de personnes qui ont fait halte à cet endroit. Le leader de la formation Jordan Dressen, batteur et chanteur, dédicace le dernier morceau du set à sa petite sœur présente à quelques pas de l'estrade. Elle se fait gentiment chamber. Dans le chapiteau, on suffoque mais on (re)découvre l'énergie du groupe de « post-funk » français MNQNQS.

On retiendra sans doute Usina22 comme une des événements phare de cette année culturelle en dents de scie



La foule est au rendez-vous pour cette première édition d'un festival qu'on espère déjà récurrent

En début de soirée, place au concert phare de l'édition, Kings of Leon. Les quatre musiciens originaires de Nashville démarrent ici leur tournée européenne au rythme de leur morceau *When You See Yourself, Are You Far Away*. Probablement ignorent-ils le nom de l'endroit où ils se trouvent. En bon professionnels, ils font le show. Même si l'effort apporté correspond au minimum syndical, on se laisse prendre au jeu. La soirée se prolonge et le public en furie en redemande. Usina22 n'a plus simplement l'air d'être un gros festival mais le devient tout bonnement.

Le lendemain, le changement d'ambiance est sidérant. Contrairement à la veille, l'entrée au festival est dorénavant gratuite. Les fêtards ont laissé place aux familles. La scène principale est en train d'être démontée méthodiquement. Le soleil est à son zénith. Cette fois-ci on se réfugie sous le chapiteau où skateurs et autres riders enchainent des figures sur des rampes prévues à cet effet, au rythme de rap old school. D'autres concerts sont encore prévus. On dresse déjà le bilan de cette première édition qui, on l'espère, ne restera pas qu'un one shot. Le lendemain, la quasi-totalité de la presse autochtone se fait l'écho du succès rencontré, pour une des rares fois, à raison. On retiendra sans doute Usina22 comme un des événements phares de cette année culturelle décidément en dents de scie. ●

PHOTOGRAPHIE

Le regard des gens du sud

Marianne Brausch

Norbert Ketter était issu de la classe ouvrière. Il a su photographier ses compatriotes de la Minette dans leur simplicité et leur multitude. Ouvriers, jeunesse, travailleurs immigrés

Norbert Ketter s'en est allé en 1997. Sa dernière exposition remontait à 1995 et s'appelait *Ech heiren d'Schmelz net mei*. Est-ce que les bruits, les odeurs, les couleurs rousses du feu des hauts-fourneaux dans la nuit, le noir des usines et le blanc du linge qui sèche de sa Minette natale (il était né à Dudelange en 1942 et vécu à Esch jusqu'à sa mort précoce à 55 ans) qui faisaient comme un arrière-fond silencieux à ses photos et avait marqué la manière d'être des gens simples du sud lui manquaient tant ? Cette absence était-elle pareille à une musique ?

Il semble l'avoir tant aimée comme le raconte son fils, à l'égard de la musique savante, à tel point que

On voit une certaine tristesse dans les yeux de ceux qui ont posé pour Norbert Ketter qui les regarde avec bienveillance

la musique de Sibelius l'amena à passer de longs séjours au pays du compositeur la Finlande entre 1963 et 1965. Des photographies de paysages, à la lumière et à la matière d'exception sur une nature sublime, aux cadrages parfaits des éléments rocheux, l'eau, le ciel. Ces photographies furent exposées chez nous et à l'étranger. Il écoutait aussi celle de Mahler, il y a moins mélancolique...

Norbert Ketter excellait également dans les portraits, travail auquel est consacré au Ratskeller *Le studio de la vie*. Les cartels qui accompagnent les photographies, disent peu de choses, mais ils sont comme une coulisse de « sa » Minette et surtout d'Esch, à laquelle Ketter consacra une publication en 1969. Les visages du *studio de la vie*, Françoise Poos, commissaire de l'exposition (on rappellera qu'elle est entre autre chercheuse dans le domaine de la culture visuelle), les a choisis parmi les tirages photographiques de Norbert Ketter conservés au Centre national de l'audiovisuel (CNA). La Banque et Caisse d'Épargne de l'État en compte aussi dans sa collection.

Il n'y a donc peu ou pas d'environnement, mais plus dans les tirages des années 1960 que des années 1970. Comme dans cette photographie où des femmes sont appuyées à la fenêtre dans les étages d'un immeuble 1900, comme avec le cadre verdoyant du Parc Laval ou encore l'allée principale du cimetière Saint-Joseph de Esch, où marchent trois retraités endimanchés et chapeautés. Ceci est une hypothèse et c'en est presque frustrant. Françoise Poos, en scienti-

fique rigoureuse, n'a pas voulu « trahir » Ketter en donnant aux cartels d'autres mots que ceux du photographe lui-même. S'ils sont assez abscons, c'est que ce sont des titres de travail, car Ketter s'est donné la mort de manière volontaire, sans avoir eu le temps de faire un travail d'archivage. La famille n'a pas touché aux négatifs, rangés dans une armoire que l'on n'ouvre jamais, raconte Françoise Poos. Mais elle a consenti à ce que les tirages et la nomenclature utilisée par Ketter, soient conservés au CNA. C'est une partie de ces épreuves au gélatino-bromure d'argent sur papier baryté contrecollé sur carton qui sont exposées ici.

Norbert Ketter a été l'élève favori de Otto Steinert à la Folkwangschule de Essen. Lui-même était autodidacte et il attachait la plus grande importance à la liberté d'expression de ses élèves. Ketter, a su voir les rides du labeur (les portraits d'ouvriers), la fierté du travail accompli (les retraités), mais aussi, le plaisir des loisirs de l'après Deuxième guerre mondiale. À Esch, il y avait les cafés et les dancings du quartier de la Grenz. L'ambiance de ce quartier à la frontière entre le Luxembourg et la France, ne peut être autrement ressentie que faisant partie des portraits. Mais très vite, dans les années 1970, l'époque change. On ne voit plus de vieilles dames comme celle en manteau noir, avec son parapluie en guise de canne marchant dans

la rue où passent les ouvriers qui vont ou sortent de l'usine. Les couples d'anciens sont presque embourgeoisés, le confort dont ils jouissent semble les ennuyer à la terrasse où le soleil les réchauffe. La jeunesse elle change radicalement. Si l'Amérique de l'immédiate après-guerre a apporté la musique de juke-box et le milk-shake, le swinging London des années 1970, les Beatles, l'eye-liner et les jupes courtes à la Mary Quant. Les femmes se libèrent, comme cette jeune fille à la coiffure en choucroute et au regard froncé. C'est elle sur l'affiche de l'exposition.

Mais la Minette de Ketter, celle de la sidérurgie va aller déclinante et lui connaîtra une rupture avec la photographie à laquelle il ne reviendra qu'en 1992 quand le CNA lui passera la commande pour *Des Hommes et des images – Regards sur notre société multi-culturelle*. Entre temps, à croire d'ailleurs que cette empathie est une marque de fabrique de la famille – comme un de ses frères – Norbert Ketter travaillera avec des personnes défavorisées. Bienveillance dirait-on aujourd'hui, quoi que voilée de tristesse. On le voit dans les yeux de ceux qui ont posé pour lui. Ils se sont livrés sans trahir leurs sentiments, leur affect. Les photographies des années 1990 sont plus « cliché » : les jeunes à la Schuberfouer, le marchand de champignons au marché (à Luxembourg cette fois), le mariage où la grand-mère, sans doute



Le regard de Ketter, c'est la vie d'avant

Portugaise, est là avec ses habits et son fichu noir. La vendeuse à la braderie à un tailleur aux épaulettes XXL et la coiffure des personnages de feuilletons télé, la foule de cette même braderie elle, a l'air d'une masse.

En ce sens, les photographies d'aujourd'hui sont très différentes. Le travail de Sophie Feyder, née d'un père luxembourgeois et d'une mère péruvienne, exposées en parallèle à celles de Ketter ont été réalisées dans le cadre d'une bourse du CNA. On se souviendra que l'Asti fut à l'origine de ce projet en 2019 pour fêter son quarantième anniversaire (le Covid est passé par là et l'exposition a été reculée de deux ans). Les personnes qui ont posé sont entourés d'objets qui pourraient être des souvenirs d'où ils viennent. Ils vivent ici une double culture mêlée qui se voudrait ne pas être une rupture. Voici les moules à fabriquer la mozzarella luxembourgeoise autour de son créateur. Cette section de photographie contemporaine au Ratskeller a pour titre *And they lived happily even after*. ●

Norbert Ketter, *Le studio de la vie* et Sophie Feyder *And they lived happily even after* est à voir au Ratskeller du Cercle Cité, jusqu'au 26 juin

FESTIVAL

Un samedi en folie

Rien ne laissait encore présager la foule, les cris, toute la vie qui jaillira bientôt à Esch, au Gaalgebierg. L'ambiance est, en ce samedi après-midi, plus proche d'un couvre feu covidien. Seules quelques personnes se promènent à travers les chemins, toujours plus en altitude, qui serpentent le parc verdoyant. Le soleil cogne et le mercure affiche 27 degrés. On cherche l'ombre une fois arrivés devant les deux scènes qui accueilleront les Francofolies. Esch fait maintenant partie de la noble confédération du festival, rejoignant Montréal, Noumea, Blagoevgrad en Bulgarie, Saint-Paul à la Réunion, Spa en Belgique et La Rochelle en France, ville natale des festivités francophones.

L'émotion est présente tout au long du festival. Elle devient presque palpable au moment où Grand Corps Malade entonne son immanquable *Dimanche soir*

Nous arrivons pour voir Pierre de Maere, jeune chanteur belge haut en couleurs, à commencer par son pantalon bariolé. Sacré personnage, aérien et maniéré, aux envolées saisissantes. Un premier

concert très prometteur, auquel les artistes suivants ne donneront pas tort. Ils sont tous cools, engagés, et si contents d'être de retour sur scène, qu'ils se donnent à fond. Ils sont aussi inattendus : Pierre doit reprendre son single « Un jour je marierai un ange », car il n'était « pas dedans » (la tête dans les nuages ?), Hoshi sort le drapeau LGBT, Gaël Faye plonge dans la foule et Grand Corps Malade fait une fausse sortie. Pas de surprise cependant chez Clara Luciani, éclatante comme toujours. Certains ne sont pas photogéniques, ne savent pas chanter ni danser, elle réussit les trois à la fois.

Et chacun à leur façon, ils séduisent le public. Que ça soit Hoshi, sa sincérité et sa voix rauque, ou Noé Preszow et ses paroles toujours justes. Les chanteurs et chanteuses sont un peu comme une grande famille et se soutiennent entre eux : Gaël Faye monte sur la scène de Grand Corps Malade pour être sur la photo de son ami et le slameur défend Hoshi à travers *On veut des gens beaux*, qui parodie les propos de Fabien Lecoeuvre. Le chroniqueur avait fait polémique en avril de l'année dernière, disant de la chanteuse qu'elle était « effrayante », n'avait pas sa place sur un poster et ferait mieux d'être interprétée par, je cite, des « Vanessa Paradis, des Vartan, des Françoise Hardy de l'époque... ». Une moquerie aux paroles simples qui ambiance tout le monde.

Si l'émotion est présente tout au long du festival, elle devient presque palpable au moment où Grand Corps Malade entonne son immanquable *Dimanche soir*. Le soleil s'est couché depuis un moment et seuls la lune et les projecteurs nous éclairent. Au rythme de ses paroles, tout le monde (re)tombe amoureux, même si chacun ne sait pas bien de qui ou de quoi... Celui qui a véritablement enflammé le public est sûrement Gaël Faye. Le Franco-rwandais a le don de passer du rap à la musique afro. Il nous fait bouger du bassin ou « chalouper » comme il dit, battre le rythme de nos mains, sauter sur place en hurlant. Ils étaient tous si bons qu'il nous restait peu d'énergie pour Bon Entendeur. Après avoir mangé ce qui restait des food trucks passé minuit, une galette de maïs jambon-fromage qui a l'unique mérite d'être comestible, nous nous laissons bercer par les reprises musicales tout en s'en retournant dans la nuit encore chaude. À demi sourds, encore éblouis, sans guère plus de voix. De la musique plein la tête, des étoiles plein les yeux, épuisés mais heureux. ● Yolène Le Bras



Clara Luciani coche toutes les cases

THÉÂTRE

Imbroglions et blancs collets

Godefroy Gordet



La langue est au cœur de ce théâtre historique

Le titre ne vous y trompera pas, dans *La Déclaration universelle des droits de l'Homme*, la troupe la Mala voadora fait le voyage depuis Lisbonne pour créer un spectacle à partir de ce fameuse texte. Et si c'est assez simpliste dans l'idée première, tout ici se joue dans le fond des choses, là où, après terrassement, et coups de pelleteuse, la troupe européenne s'immisce pour parler avec incisive de l'absurde d'un texte au symbole grand et aux idéaux puissants, mais à l'application de cet idéal tout à fait minuscule... Un spectacle aux centaines de défauts, autant que de qualité, qui a le mérite de crisper son public à bon escient, comme de le faire rire sans le forcer, une combinaison pas si souvent maîtrisée dans le spectacle vivant contemporain.

Voilà plus de vingt ans que la Mala voadora monte des spectacles autour de l'Europe. Fondée sur un projet de Jorge Andrade et José Capela, la compagnie portugaise tient aujourd'hui le théâtre de la Rua do Almada à Porto et articule ses aspirations artistiques autour une programmation qui se veut libre, tout comme la création de leurs spectacles, pour essayer, « tout ce qu'il nous reste à essayer », prônent-ils. Et c'est tout à fait saisissant dans cette nouvelle création qui a germé entre les plateaux de répétitions du Portugal et du Luxembourg avec comédiens professionnels et amateurs de cultures et d'horizons différents, pour une relecture effrontée de La Déclaration universelle des droits de l'Homme. Une belle boutade que de voir un projet opéré dans le cadre de Esch2022, dézinguer avec autant de malice l'un des textes de référence du modèle européen.

Le metteur en scène Jorge Andrade fait un retour remarqué au Escher Theater, après le monologue *inFausto* tenu l'année dernière et cette nouvelle création revêt bien des atours. La compagnie explique le projet comme « à rebours de l'Histoire et n'y allant pas de main morte pour réécrire cette déclaration à laquelle on a reproché son inspiration occidentale ». De ces mots, se décline une pièce chorale, transformée au fil des pays qu'elle visite par les comédiens qui s'y invitent et les publics qu'elle rencontre. Dans ce sens, dans le plus pur processus du théâtre contemporain, des idées nouvelles naissent, les avis s'entrechoquent, le propos s'étouffe pour faire grandir une discussion autour d'un texte symbole de notre humanité

C'est un spectacle malin, drôle, pointu, délirant, incompréhensible aussi, à l'image de notre monde

commune mais clairement écrit dans les paradoxes de politiques antagonistes.

Là se pose le débat, dans la réécriture d'un texte qui après relecture sonne comme absurde. Au regard de différents comités de rédaction, la mala voadora décortique cette déclaration et livre subjectivement une forme de « critique » de celle-ci. Dans ce travail scénique la déclaration est insuite de son incomplétude, de ses zones d'ombre, comme de ses approximations. La troupe rend compte des débats longs et laborieux entre de nombreux pays qui peinent à se comprendre tant leur culture, histoire et dogmes différent. Le spectacle témoigne de toutes les contradictions qui bouffent encore notre monde de nos jours.

Si à la fin des années 1940, après l'horreur d'un second conflit international, l'Organisation des Nations Unies prend à charge avec optimisme la rédaction d'une déclaration des droits humains, il s'agit de rendre compte de son inutilité actuelle au regard de la situation internationale. Par ce spectacle, la troupe montre ainsi la source de cette niaiserie dans une forme théâtrale assez scolaire finalement. Le traitement est audacieux pourtant,

et repose sur un travail colossal de découpe de ladite *Déclaration*. Leur idée, « essayer de mieux comprendre comment les droits de l'homme ont été écrits », est, de ce point de vue-là, c'est très bien mené. Les débats qu'on voit se jouer devant nous sont tirés de leur réalité, l'histoire racontée appartient à l'Histoire et fait frissonner de la légèreté et la frivolité avec laquelle ces Droits ont été « négociés ». Car il s'agit bien de négociations de termes, de notions, de langue aussi... Ce dernier point est en effet au cœur de ce théâtre historique, qui montre à quel point l'incompréhension du premier degré était grande à l'époque. L'importance de la langue tient une place importante sur scène comme dans le récit historique en tant que tel. Cette langue qui patate les certitudes, avis et opinions quand d'une traduction à l'autre elle peut s'effriter, voire détruire, une idée, une position, une stature.

Là, dans l'idée aussi de « quelle langue appliquer ? », se dégage un véritable problème : comment communiquer et faire entendre tout le monde dans une déclaration « universelle ». Est-ce possible sous le poids des croyances, dogmes, valeurs et convictions de chacun et chacune ? Une autre dimension qui appelle un second degré de lecture, là où les débats s'enlisent, montrant cette commission chargée d'écrire les droits fondamentaux de l'humain, comme un imbroglion hors norme où personne ne peut se comprendre, ou plutôt, où personne ne « veut » se comprendre.

Aussi, *La Déclaration universelle des droits de l'Homme*, est un spectacle malin, drôle, pointu, délirant, absurde, incompréhensible aussi, à l'image de notre monde, noyé dans les votes approximatifs de types en costume censé nous représenter. Seulement, on aurait aimé que la pièce se dirige plus vers une ouverture problématique. En l'état, cette nouvelle création de la Mala voadora ne fait que « constater », un peu prosaïquement, quoiqu'avec acerbie et humour, mais sans trop se mouiller non plus. Une timidité qui peut-être se transmutera au fil des renouveaux au plateau de la pièce, celle-ci censée voyager encore dans plusieurs pays pour s'épanouir. « Voilà », pour reprendre les mots en scène de Jorge Andrade lui-même, mot gimmick, résumant bien tout ça, et « que dieu nous aide », aurait dit quelqu'un à l'époque. ●

Crime parfait à Esch-la-Mauvaise

Henri Wehenkel

L'important livre de Jérôme Quiqueret apporte une vision multiple sur un fait divers pour le transformer en un élément de compréhension de la société eschoise de 1910

Tout devait disparaître. Le livre est aussi mystérieux que le titre. Est-ce un roman ou un travail d'histoire ? Il se lit comme un roman, sans reprendre haleine, un récit alerte plein d'imprévus, le suspense est maintenu jusqu'au bout. Pas de fioritures, pas de littérature. Tout est vrai, authentique, rien n'est artificiel, rien n'a été inventé.

Le sujet est un fait divers, l'histoire véridique d'un double meurtre commis à Esch-sur-Alzette à la fin de l'été 1910. Un fait divers, mais pas un fait sans signification, pas un chien crevé. 500 pages sur un fait divers, il faut le faire. Le fait divers est analysé sous tous ses aspects, dans toutes ses relations, à la loupe. Un monde nouveau apparaît dans le détail le plus infime.

Jérôme Quiqueret, l'auteur est un Français de Lorraine diplômé d'histoire, immigré il y a vingt ans pour gagner sa vie comme journaliste dans la presse francophone à Esch-sur-Alzette. Il a voulu comprendre sa ville, l'a arpentée de long en large comme un ethnologue débarqué sur une île lointaine qui se met à l'écoute d'une peuplade inconnue. Il a voulu percer les secrets les mieux gardés, les structures secrètes de la réalité visible. Un voyage dans le temps, une sonde dans les profondeurs, un travail d'explorateur.

Tout commence le mercredi 14 septembre 1910, sur le coup de 7 heures. Giacomo Fossati, un jeune Italien, boucher de profession arrive comme chaque matin chez les Kayser-Paulus, des cafetiers-commerçants de la rue d'Audun. Il frappe à la porte. Personne. Il enjambe le portail, contourne la maison, entre par la porte-arrière que le couple laisse souvent ouverte, les nuits durant lesquelles leur chat, qu'ils aiment comme l'enfant qu'ils n'ont pas eu, part en vadrouille. Fossati entre et découvre le crime.

Giacomo Fossati est mis hors la cause, puisque c'est lui qui a découvert les cadavres. Il aurait été le coupable idéal. Les Italiens aiment se bagarrer avec le couteau et les bouchers étaient connus pour étripier les bêtes sans le moindre état d'âme à l'époque où il n'y avait pas encore d'abattoir à Esch.

Dans l'après-midi arrive à la gare le quatuor des enquêteurs composé du procureur général, du juge d'instruction, de l'expert en criminologie et du greffier de justice. Ils se dirigent à grands pas de la gare vers le lieu du crime et essaient de se faire une opinion sans tenir compte des rumeurs et des préjugés. Recueil des empreintes digitales, études de physionomies, théories du criminel-né et des classes dangereuses, tout y passe. Nous sommes à l'aube de la police scientifique.

Les victimes habitaient, là où se termine la vieille ville et commence l'espace nouveau des quartiers pour étrangers, le quartier Brill et le quartier Grenz, en face de la barrière de chemin de fer qui coupe la rue d'Audun en direction de la France. C'est là que s'entasse le nouveau prolétariat, les 3 000 habitants amenés pour construire l'usine de Belval. Une classe ouvrière venue de tous les coins du monde, sauvage, mobile, flottante, inquiétante. C'est le lieu de toutes les débauches, de tous les excès, de toutes les peurs.

C'est ainsi que voit les choses « le clan des curetons ». Les Kayser-Paulus appartenaient à de bonnes vieilles familles eschoises et ils vivaient dans une maison qui leur appartenait, cafetiers, commerçants, citoyens tranquilles, des gens normaux. Ils étaient l'élément rassurant face à un monde qui bougeait. Ils représentaient l'ordre face au désordre, le droit et la tradition face à la subversion et au socialisme. La maison des Kayser-Paulus était l'ultime bastion face à l'invasion des barbares. Leur assassinat était la preuve du danger venant d'une école sans Dieu et des doctrines sclératées.

Face aux curetons se dressent deux hommes, le Dr Joerg, médecin des pauvres, et le maître-tailleur Jean Schaack-Wirth, éditeur

Le corps de Henri Kayser-Paulus tel que trouvé par la police



Il est impossible de résumer un tel livre, il faut le découvrir. Enfin un regard nouveau, de l'air frais

du journal *Der Arme Teufel* que Quiqueret s'obstine à désigner comme un journaliste. Joerg a examiné les malades atteints de dysenterie et du typhus des chantiers du Clair-Chêne. Il sait que ces maladies ont des causes sociales dues au manque d'hygiène, à la promiscuité, à l'ignorance et à l'alcoolisme. Pour Joerg et pour Schaack, le Mal est la religion et l'usage qu'on en fait. Ils combattent la religion pour sauver les hommes.

Derrière ces antagonismes se dessinent des réflexes plus fondamentaux et plus instinctifs. Le désir de la reprise individuelle, de l'action directe et de la propagande par le fait. La propriété, c'est le vol, donc le vol est légitime, et la vengeance est un acte de justice. De l'autre côté, il y a un désir d'ordre, un fanatisme de fin du monde qui veut effacer toute forme d'altérité et rétablir l'ancienne société fermée et ordonnée des villages. « Ils voient le danger partout et l'amitié nulle part. »

Le parti de l'ordre aime la police et son commissaire toujours prêt à en découdre avec les poings et les pieds. Les bavures policières sont fréquentes et les policiers toujours acquittés. Le parti de l'ordre a obtenu un poste de police dans le quartier de la frontière avec quelques cellules au rez-de-chaussée et deux appartements au premier étage pour les jeunes policiers et leurs familles, ce qui conduit à une guerre entre policiers. « Le premier avait laissé couler l'eau au sol pour que le second reçoive le plafond sur la tête. » La police a mission de contrôler les cabarets et de faire cesser la débauche. Le commissaire en profite pour convoquer

les jeunes femmes d'origine ouvrière et s'inviter dans les ménages en l'absence du mari. Il touche en passant quelques commissions auprès des entrepreneurs dont il ignore les agissements.

Le Dr Joerg élu échevin est un justicier à sa manière, il accuse sans preuves en plein conseil communal : « Nos policiers ne font absolument rien. Ils cambriolent la nuit et en accusent les autres. » Le commissaire-adjoint attaque en pleine rue le conseiller Schaack en dégainant son sabre. La question se pose. À qui obéit la police ? Police du peuple ou police des riches ? La commune a-t-elle le droit de choisir les policiers et de chasser les policiers au nom du peuple ? Comme au temps de la Révolution ?

L'enquête menée par Quiqueret mène aussi dans la prison à Luxembourg-Grund, où les malfrats passent la nuit dans de vastes dortoirs à rêver d'exploits et à échanger leurs informations sur les personnes et les endroits à visiter après leur sortie. Ou le foyer du crime se trouve-t-il à Fischbach, un village qui se situe dans une clairière du Grünwald à vingt kilomètres au Nord de la ville, village-rebelle auquel Quiqueret consacre un passage éblouissant.

Fischbach possédait deux hauts-fourneaux à l'époque où on ramassait les bouillons de minerai dans les prés et chauffait les fours au charbon de bois. Les habitants y avaient le droit de récupérer le bois mort dans la forêt pour chauffer leurs maisons. Depuis l'industrialisation du Bassin Minier, Fischbach est en déclin. On ferme les fours et on construit une église. La guerre franco-allemande de 1870 conduit à une invasion de sangliers. « La guerre les a fait fuir la Lorraine et profiter de la neutralité du Luxembourg. » Les incendies sont fréquents, le dernier a détruit la moitié de ce village dépourvu de pompes à incendie et dirigé par un maire-ivrogne. Des affiches surgissent représentant sous forme d'ânes le curé, l'instituteur et le bourgmestre. Lors de la kermesse on rebaptisa la rue du conseil communal « rue des Ânes », celle du bourgmestre « rue des Bœufs » et une troisième « rue Robespierre » sans qu'on sache s'il s'agissait d'un hommage à la Révolution ou d'une insulte particulièrement grave.

Partout le passé remonte à la surface et il y a des résurgences, et des résistances. Ainsi, en février 1883 à Esch, avec une étrange tradition qui remonte du Moyen Âge, le charivari. Une foule de 300 à 400 personnes munies de vieux morceaux de tôle et de vieux seaux se réunit chaque soir pendant dix jours devant la maison d'un cabaretier accusé d'avoir engrossé sa servante, « tambourinant leur rejet d'une telle transgression. »

Il est impossible de résumer un tel livre, il faut le découvrir. Il serait dérisoire de vouloir faire des critiques devant un tel monument. Quiqueret a renoncé souverainement à l'utilisation de guillemets ou à la confection d'un index pour aider les chercheurs futurs pour retrouver ses pistes et croiser leurs sources et il a traduit les textes allemands en français au risque d'en fausser leur sens. Sa bibliographie n'indique pas tous les livres qui auraient pu lui être utiles. Peut-on le lui reprocher ? Trop de livres d'histoire ou de romans historiques n'ont fait que transcrire d'autres livres et reproduire les mêmes narratifs, les mêmes fausses évidences. Enfin un regard nouveau, de l'air frais.

Quant à l'auteur du crime, il est mort en 1959 après 42 ans de détention. Il a vécu deux guerres mondiales, la Grande Crise et la montée du fascisme derrière les barreaux. Il aurait eu beaucoup de choses à raconter et avait les loisirs nécessaires. Quiqueret ne désespère pas de retrouver un jour un manuscrit de sa plume. ●

Jérôme Quiqueret, *Tout devait disparaître*. Cappybarabooks, 2022

CINÉMASTEAK

En quête de bonheur

Comme en témoigne sa foisonnante filmographie, Howard Hawks (1896-1977) régna sur tous les genres populaires que comptait le cinéma hollywoodien à son époque. On y trouve des péplums (*La Terre des Pharaons*, 1955), des westerns (*Rio Bravo*, 1956), sans oublier le film noir et la comédie bien sûr (*L'impossible Monsieur Bébé*, 1938). À l'instar de Lubitsch ou de Billy Wilder, les succès commerciaux de Hawks furent également critiqués, lui assurant une place importante dans l'histoire du cinéma. Le plus connu d'entre eux aujourd'hui est sans doute *Scarface* (1932), avec son déchaînement inédit de violence dans l'Amérique de la Prohibition. Un demi-siècle plus tard, Brian De Palma en fera un célèbre remake avec Al Pacino en gangster cocaïné à l'*American Way of life* (*Scarface*, 1983). De son côté, Martin Scorsese s'en souviendra pour son *Loup de Wall Street* (2013). Ou comment le rêve américain finit toujours par virer au cauchemar...

L'une et l'autre empruntent des chemins différents, mais visent la même fin : le mariage, horizon indépassable en 1950

Loin des brutes de *Scarface*, *Gentlemen Prefer Blondes* (1953) constitue l'unique incursion de Hawks dans le registre de la comédie musicale. Le récit, nécessairement ponctué de séquences chorales et chorégraphiques, sert ici de prétexte à exalter le sex-appeal de deux créatures américaines amies : la grande brune Dorothy Shaw, interprétée par Jane Russell, et la blonde Lorelei Lee, incarnée avec candeur par Marilyn Monroe. Ce sont deux danseuses de revues. La première n'a d'yeux que pour de beaux garçons désargentés ; et la seconde, seulement pour les hommes riches pouvant lui offrir de gros diamants. Faut-il suivre la voie de la beauté quand celle-ci est vouée à se faner avec le temps ? Et l'argent peut-il suffire au bonheur conjugal ? Voilà une intrigue aussi légère que le monde à paillettes dans lequel le spectateur est jeté dès les premières minutes du film. Si l'une et l'autre empruntent un chemin différent, toutes deux visent bien une même fin : le mariage, horizon indépassable du couple des années 1950. Mais un mariage qui ne soit jamais dépourvu d'amour. L'histoire prend ainsi des allures de conte moderne, offrant une réflexion sur les stratégies à suivre pour parvenir à l'inévitable happy-end du cinéma classique hollywoodien.



Jane Russell et Marilyn Monroe, pour une même ambition deux visages

Avec le recul, *Gentlemen Prefer Blondes* s'avère être une redoutable machine à produire et à véhiculer de l'idéologie, même lorsque celle-ci ne dit pas son nom. L'érotisme féminin, en même temps qu'il est un ressort à la réussite commerciale du film, contribua à répandre les valeurs de liberté et d'individualité à travers le monde. En cette période de Guerre froide qui se mène aussi bien par écrans et festivals interposés, le cinéma soviétique paraissait à l'inverse bien pudibond. Les États-Unis ont gagné cette victoire culturelle en exportant une image positive dans laquelle la sensualité de la femme est inséparable de sa liberté individuelle. À la même époque, la Central Intelligence Agency (CIA) n'hésitait pas à soutenir le courant pictural de l'expressionnisme abstrait (Pollock et compagnie) pour promouvoir les États-Unis comme une grande nation où les artistes disposent d'une liberté totale de création. Il n'est pas d'image qui soit véritablement sage, ni de stars qui ne soient mêlées à quelques enjeux politiques. Ce dernier point, Marilyn Monroe l'a malheureusement appris à ses dépens. ●

Loïc Millot

Gentlemen Prefer Blondes (USA, 1953, vostf, 91 mn) est projeté dimanche 19 juin à 20h, Cinémathèque de la Ville de Luxembourg



La maison du couple, à l'orée du quartier de la Grenz

HOME CINEMA

Vergebung

Fast mikroskopisch muten die ersten Einstellungen in Paul Schraders *The Card Counter* an: In Großaufnahmen wird der grüne Stoffüberzug eines Pokertisches gezeigt, Karten werden in Zeitlupe darüber ausgeteilt. Dazu ein pulsierender, kalter und desolater Klangteppich. In einem Voice-Over-Kommentar lernen wir William Tell (Oscar Isaac) kennen, einen Menschen, von dem wir nur erfahren, dass er als ehemaliger Soldat Schuld auf sich geladen hat und dafür eine Gefängnisstrafe hat absitzen müssen. Nun nimmt er quer durch die Vereinigten Staaten an Pokerturnieren teil; nicht so sehr aus Lust am großen Gewinn, sondern vielmehr als Therapie. Da gibt es tiefsitzende Dämonen, die Tell in Schach halten muss. Er ist ein wahrer Meister im Kartenzählen, ein Profi, der die Einsätze bewusst niedrig hält und sogar in seinem äußeren Erscheinen keine Aufmerksamkeit auf sich ziehen will. Das kann sich indes schnell ändern, als er auf den jungen Cirk (Tye Sheridan) trifft. Cirk will den ehemaligen Offizier Gordo (Willem Dafoe) für dessen unmenschliche Verbrechen im Namen der US-Armee im Abu-Ghraib-Gefängnis im Irak zur Rechenschaft ziehen und ihn umbringen.

Wie in *Taxi Driver* und *American Gigolo* steht auch in *The Card Counter* von Paul Schrader eine Profession im Mittelpunkt

Allein der Blick auf die Filmtitel genügen, um festzustellen, worauf es Drehbuchautor und Regisseur Paul Schrader ankommt: Von Martin Scorseses *Taxi Driver* (1976), für den Schrader das Drehbuch schrieb, über *American Gigolo* (1980) steht nun auch in *The Card Counter* eine Profession im Mittelpunkt, sehr minutiös dargelegt wird. Aus der Professionalität Tells hat Schrader eine Geschichte abgeleitet, die um Rache, Schutzberufung und Vergebung kreist. Schrader, der einst als Filmwissenschaftler tätig war, hat in den Siebzigerjahren einen einflussreichen Aufsatz zum Film noir veröffentlicht*. Unter zahlreichen Aspekten ist *The Card Counter* wie im Stil des Film noir gedreht: Auf Oberflächenreize der Casinowelt konzentriert, ist *Card Counter* mehr eine Lektion in Filmgeschichte als eine vordergründig auf Affekt gerichtete Filmerzählung. Der kalte Stil, mit dem Schrader das Geschehen darbietet, die unerbittliche Klarheit, mit der das Vorgehen aller Beteiligten aufschlüsselt, machen aus *The Card Counter* einen Film, der mehr von der Ästhetik der Kälte und dem Effekt der Distanzierung fasziniert ist, als von Identifikation oder Emotionalisierung. Schraders Kamerablick ist der eines beobachtenden Registrierens, weniger des emotionalen Erlebens. Es geht um Stimmungen, Gesichter, moralische und emotionale Verflechtungen, die in knappen, experimentell-verfremdenden Rückblenden bis zu einem Gefängnisstrakt in Abu Ghraib reichen und so ein jüngerer Kapitel von Menschenverbrechen beleuchten. Der Held ist wortkarg, und doch wissen wir aus seinen wenigen Worten, dass er so etwas wie einen moralischen Anspruch verkörpert. Ansonsten aber ein Mann, der sich nicht in die Karten schauen lässt. Der Held dieses Films ist von der vollkommenen Auflösung der Identität gekennzeichnet. Seine selbstauferlegte Rolle wird die des Beschützers, des Vaters, so wie es noch Travis Bickle in *Taxi Driver* war, den Schrader in einigen Szenen, bis in die Einstellungsauflösung hinein, kopiert. Tell findet sich in einer völlig inhumanen Intrige gefangen, bei der kaum ein Motiv der handelnden Personen jemals wirklich verständlich wird. Der Widerspruch im Helden kann sich also nicht lösen. Er kann nur gut sein, in dem er sich zu etwas Schlechtem gut verhält (er will Cirk von seinem Vorhaben abbringen), und umgekehrt ist das „Gute“ nur durch schlechte Methoden zu erreichen (Tell muss schließlich selbst zur Tat schreiten). Es ist sicherlich nicht die beste der Welten, durch die sich dieser Kartenzähler bewegt. Dennoch besitzt er, all seiner Gebrochenheit zum Trotz, eine Vitalität, die ihn antreibt und triumphieren lässt über den Wirklichkeitsverlust, an dem er leidet. Das mag nicht viel sein. Aber immerhin genug für den Neo-Noir-Protagonisten und das Glück, das er ausstrahlt. ● Marc Trappendreher

Paul Schrader, „Notes on Film Noir“, in: *Film Comment* 8,1/1972, S. 53-64

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.07.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'étanchéité des toitures plates à exécuter dans l'intérêt des infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange – pouponnière et infrastructures communes MEP1 – site Batty Weber.

Description succincte du marché :
– Isolation en laine de roche 320 mm : 1 610 m² pour la partie pouponnière et 890 m² pour la partie infrastructures communes ;
– Etanchéité en membrane EPDM : 1 695 m² pour la partie pouponnière et 1 000 m² pour la partie infrastructures communes ;
– Finition :
– Complexe toiture verte ;
– Lestage graviers roulés ;
– Terrasse en bois ;
– Revêtement de sol souple de sécurité coulé sur place.

La durée des travaux est de 180 jours ouvrables, à débiter le premier trimestre 2023.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
13.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201267 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.07.2022
Heure : 11.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à re-

mettre via le Portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
P+R Mesenich Frontière – Phase 1

Description succincte du marché :
Les travaux consistent notamment dans la :
– L'aménagement d'un parking P+R du côté ouest de l'autoroute A1 près de l'Aire de Wasserbillig ;
– Réalisation de 2 murs de soutènement ;
– Réalisation d'un talus en terre armée ;
– Réalisation d'un bâtiment escaliers.

Quantité des travaux :
– Déblais : ±33 000,00 m³
– Enrobés bitumineux drainant BBDR 11 Percolé : ±1 100 m²
– Pavés écologiques : 8 500 m²
– Armatures passives : ±250 000 kg
– Transplantation d'orchidées : 11 000 m²
Délai d'exécution des travaux : 360 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : hiver 2022

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
13.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201254 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.07.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le Portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Aéroport de Luxembourg – Fourniture de produits de déverglaçage sur base de formiates pour l'aéroport de Luxembourg.

Description succincte du marché :
L'objet du présent marché est de garantir l'approvisionnement continue de l'aéro-

port en produits de déverglaçage. Il s'agit de deux produits différents, un sur base de formiate de potassium et l'autre sur base de formiate de sodium.

Positions principales :
– Fourniture de produit sur base de formiate de potassium « Kaliumformiat » (liquide) +/- 1 500,00 to ;
– Fourniture de produit sur base de formiate de sodium « Natriumformiat » (solide) +/- 130,00 to.
Durée des prestations : du 1^{er} octobre 2022 jusqu'au 30 septembre 2023

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 5 personnes ;
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 1 000 000 euros ;
– Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références.
Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution.

Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
09.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201238 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 19.07.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiserie intérieure en bois à exécuter dans l'intérêt de la transformation de l'entrée du Musée National d'Histoire et d'Art à Luxembourg.

Description succincte du marché :
Démontage de l'aménagement actuel de l'espace entrée et réalisation d'un nouvel aménagement de l'espace entrée d'une superficie d'environ 130 m² :
– Un meuble comptoir avec rangements ;
– Une pièce backoffice avec armoires et étagères ;
– Des vestiaires ouverts et des casiers ;
– Des tables de vente.
La durée des travaux prévisible est de

84 jours ouvrables, à débiter au courant du 2^e semestre 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
16.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201252 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

VITRAUX DE REIMS

Artisans de luminance

Lucien Kayser

Il a fait se côtoyer Chagall et Knoebel à la cathédrale : l’atelier Simon-Marq remonte à 1640, sauvé de justesse, il a trouvé refuge à l’Église du Sacré-Cœur, rue Ernest-Renan

Les écrivains sont innombrables, et tous plus ou moins inspirés, pour célébrer les vitraux des cathédrales gothiques, les rais de soleil qui les parcourent, projetant leurs formes et leurs couleurs sur les pierres. À l’entrée de celle de Reims, c’est un peu comme si le sourire narquois de l’ange s’amusaît d’avance du ravissement des visiteurs. Et il ne viendra pas seulement des anciens vitraux, de leurs couleurs de toute fraîcheur, du message religieux qu’ils transmettent. Depuis les années 1960-70, à l’exemple de Matisse à Vence, cet art s’est mis à l’heure des créateurs contemporains. À Reims, Brigitte Simon, de la famille des verriers, a amorcé le mouvement, avec des motifs abstraits, suivie par Marc Chagall et sa lecture des saintes écritures. C’est le même atelier Simon-Marq qui a produit les vitraux de Chagall à la cathédrale de Metz.

À Reims, les chapelles attenantes, du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph, en verre clair, premier affront au 18^e siècle, pour mieux éclairer, avant les destructions de la première guerre mondiale, contrastaient trop avec Chagall et ses images. Il y fut remédié, dès 2011, avec l’abstraction jubilatoire d’Imi Knoebel, inspirée de ses *Messerschnitte*, découpages au couteau. Ces premiers vitraux de l’artiste allemand furent réduits aux couleurs primaires, bleu, rouge et jaune, mais dans des tonalités arrivant à neuf, le blanc en plus : le chatolement, sinon l’éclat des couleurs, et la profusion des formes pour fendre les ténèbres. Imi Knoebel avait prévu jusqu’à mille pièces de verre par mètre carré, les compagnons de l’atelier Simon-Marq l’ont convaincu de la nécessité d’en ramener le nombre à quatre ou cinq cent.

Et comme si l’artiste avait été définitivement pris, sous l’emprise de cette aventure, sa toute première réalisation, il poursuivait les recherches, les expérimentations. En 2015, avec le concours de la Kunststiftung Nordrhein-Westfalen, trois nou-

veaux vitraux furent installés, à la chapelle Jeanne d’Arc, toujours des aplats croisés et superposés, cette fois-ci, les payeurs furent allemands, provenant de l’atelier Derix, au Taunusstein : une plus grande diversité de formes, un spectre élargi aux couleurs complémentaires, les vert, orange, violet, avec comme ultime défi le rose, 27 tonalités en tout.

Bien sûr, des esprits irrémédiablement attachés au passé ont vu d’un mauvais œil ces innovations. L’attitude de l’archevêché n’en a été que plus appréciable. Et quand l’atelier Simon-Marq, face au danger de disparaître en 2019, sauvé par des entrepreneurs champenois, cherchait où s’établir de nouveau, un édifice religieux souffrit, délaissé depuis de nombreuses années : l’église du Sacré-Cœur, dans le quartier Clairmarais de Reims, bâtiment tout en béton inauguré en 1959. Comme quoi, on fit coup double, et même put envisager en plus de la location à l’atelier, la création, plus tard, d’un musée du vitrail (seule condition, la préservation de l’autel, il allait de soi sauvegarder les vitraux de Charles Marq).

Une récente visite d’un groupe des Amitiés françaises a permis d’explorer les lieux, à commencer par la vaste salle du niveau principal, comme si elle était toujours prête aux célébrations religieuses. L’atelier Simon-Marq occupe l’étage de soubassement, où les anciennes salles de catéchisme par exemple ont été transformées en locaux de production. D’un côté du couloir, les archives, avec toutes les feuilles soufflées à la bouche ; et la surprise, tout en haut d’un étalage, d’une boîte en carton où l’on peut lire un mot et un nom, dedans on trouverait des chutes des verres de Knoebel. De l’autre côté, les tables, les pupitres, pour la restauration des vitraux anciens (les propriétaires, souvent des communes, les déposent, et au fur et à mesure de leurs moyens, les font réparer) ou la création de nouvelles œuvres.



Au fond, contre la lumière du jour, tant et tant de palettes, de plus de mille couleurs différentes.

De quoi s’abandonner à pareille polychromie, de quoi être plus admiratifs après avoir appris les

moments multiples de la fabrication. Allant de la maquette au carton grandeur nature, au calibre pour la forme exacte de chaque verre, au dessin de la mise en plomb pour calculer son épaisseur qui de façon inattendue, mais bien réelle et signi-

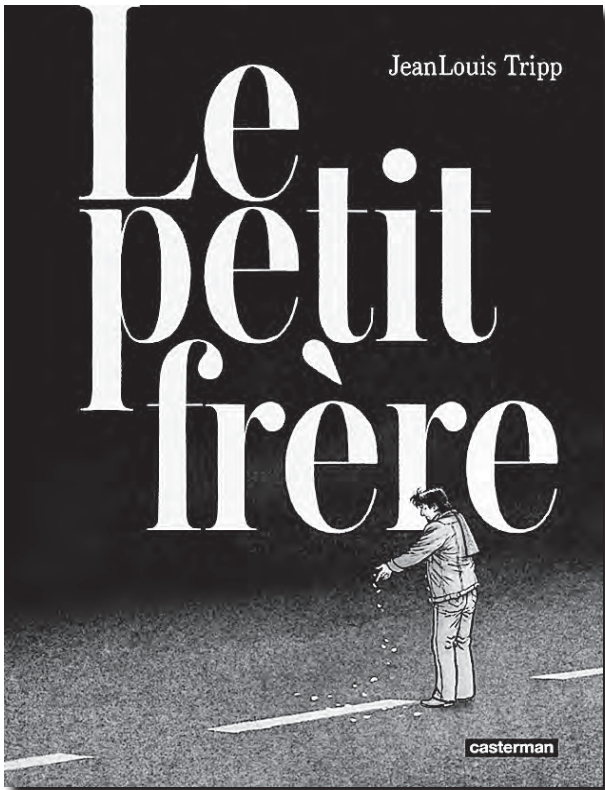
ficante, s’appelle l’âme. Celle-là restera grise, on ne lui demande qu’à assurer la solidité du vitrail ; la nôtre, elle, sera tout illuminée par le travail, après l’invention de l’artiste, de ces artisans de luminance. ●

BANDE DESSINÉE

La vie après la mort

Pablo Chimienti

JeanLouis Tripp poursuit son introspection et l’exploration des sentiments, fêlures et ruptures qui ont jalonné sa vie. Un roman graphique où il rend hommage à son frère disparu



Ses lecteurs fidèles le savent déjà ! Gilles, le petit frère de JeanLouis Tripp est mort prématurément à l’âge de onze ans un soir d’août 1976. Le futur auteur des *Aventures de Jacques Gallard* et de *Maga-sin général* n’avait alors que 18 ans et a déjà raconté cet événement

tragique dans le premier tome d’*Extases*. Annoncé de manière claire, mais discrète, sur deux pages et trois cases seulement. Évidemment ce n’était ni le moment, ni le lieux pour le faire : *Extases* raconte la vie sexuelle de son auteur !

Depuis, JeanLouis Tripp l’explique à la fin de son nouvel album, « à la fin du mois d’avril 2019, le frère de mon amie Marion est mort brutalement à la suite d’une crise d’épilepsie. Romain avait 29 ans. Je ne le connaissais pas, mais pas plus qu’à onze ans on ne devrait pas mourir à 29 ans /.../ Au mois de juin /.../ un enfant de dix ans était tué par un chauffard qui prenait la fuite, abandonnant aussi entre la vie et la mort un second enfant de sept ans. Dans la voiture du fuyard, âgé de vingt ans, il y avait une passagère du même âge. /.../ La correspondance avec la mort de Gilles 43 ans plus tôt m’avait mis en état de choc. /.../ Quelque chose en moi, alors, a dû se mettre en chemin. Quelque chose dont je n’étais pas conscient ».

Ce quelque chose donnera naissance à *Petit frère*. Un roman graphique épais, dense et d’une grande sensibilité.

JeanLouis Tripp commence son récit ce jour tragique du 5 août 1976. « À vrai dire, j’ai assez peu de souvenir de ces vacances, avant cette journée-là... », avoue-t-il quelques cases plus loin. Alors que son père, divorcé de sa mère, était avec sa nouvelle campagne en Espagne, le jeune JeanLouis était avec sa mère, ses oncles et tantes, ses deux frères – Dominique, quatorze ans, et Gilles, onze ans – et sa copine Caroline – qu’on a connu plutôt intimement à travers *Extases* – en Bretagne. Ils avaient loué des roulettes hippomobiles pour profiter de quelques jours d’été dans le Finistère.

Des balades paisibles principalement à travers des chemins en terre, « on l’on ne croisait guère que des tracteurs ». Ce jour-là,

suite à des choix aussi anodins que de poursuivre une partie de chairball – sport inventé pour l’occasion – ou encore un changement d’itinéraire de dernière minute pour aller voir un dolmen dans le coin, ils ont dû emprunter une départementale pendant quelques kilomètres. Rien d’extrêmement dangereux, la route et large, droite et peu fréquentée. De quoi se détendre, lire, chan-tonner *Le Printemps* de Michel Fugain avec le Big Bazar...

Une journée qui serait resté anodine si, le soir venu, Gilles n’avait pas décidé de descendre de la caravane conduite par son aîné pour rejoindre son autre frère et sa mère derrière le petit convoi. Dominique venait de faire de même, côté fossé, Gilles décidera de le faire côté route. Par mesure de sécurité, depuis le marchepied, tout en tenant la main de son frère aîné, il a bien regardé derrière pour s’assurer qu’aucune voiture ne soit en train de tenter de dépasser tout ce petit monde au ralenti. Comment s’imaginer alors que ce serait une voiture venue d’en-face et débordant clairement sur le côté opposé de la chaussée qui viendrait le faucher à vive allure avant de prendre la fuite ?

La suite immédiate passera par une déposition à la gendarmerie, un passage aux urgences de l’hôpital le plus près, puis les retrouvailles familiales, l’annonce de la mort de Gilles, le cimetière, l’enterrement... des moments difficiles que plus de quarante ans plus tard JeanLouis Tripp raconte comme si c’était la veille. Certes, pour tout remettre en place, il a eu besoin de l’aide de sa mère, de son frère et d’autres membres de cette famille pour qui quelque chose s’est clairement arrêté cet été 76. Un peu plus tard viendront le tribunal, le procès au pénal comme au civil, la condamnation du chauffard, les indemnités financières – « le prix d’une vie » – ridiculement faibles... Et tout autour les non-dits, les pleurs, les regrets, le sens de culpabilité...

Le
L’auteur fait preuve de son brio habituel, de son talent de narrateur et de son expérience dans le découpage
|

Une chute vertigineuse, suivie de la nécessaire reconstruction. Car il y a bien une vie après la mort ! Un tourbillon de sentiments que l’auteur parviendra assez rapidement à maîtriser, ce qui n’empêchera pas un certain nombre de rechutes, malgré les remords et les regrets.

Autant de moments que JeanLouis Tripp raconte avec son brio habituel, avec sa science de la narration, avec son talent de dessinateur et de coloriste sans oublier son expérience dans le découpage et le séquençage. *Le Petit frère* est un album qui rend, certes, hommage au petit frère parti bien trop tôt, qui tirera quelques larmes à ses lecteurs les plus sensibles, mais c’est aussi également un album qui rends hommage à la vie, empli d’une grande force cathartique qui parvient à redonner espoir dans le malheur. ●

Le Petit frère, de JeanLouis Tripp. Casterman

Oans, zwoa – gschlossn!

Martin Ebner

Tradition und Weltruhm sind keine Überlebensgarantie: stirbt das bayerische Wirtshaus aus?

Flaschen und Stühle fliegen den Besuchern entgegen, ein Bild von König Ludwig II., Nudelhölzer, Wolper-

tinger, Sportpokale, eine Kloschüssel, Musikinstrumente, Leberkäse-Formen, aber auch Aktenordner voller Vorschriften. „Das bayerische Wirtshaus explodiert!“, sagt Friedrich Pürstinger. Der Gestalter hat in Regensburg über 400 Fundstücke aus ehemaligen Gasthäusern zu einer Installation vereint. Rund um diesen spektakulären Ausbruch beleuchtet eine

Ausstellung im Haus der Bayerischen Geschichte den Aufstieg und Niedergang des Wirtshauses, aber auch Initiativen für eine Wiedergeburt.

Bier, Blasmusik, Brotzeit – was könnte bayerischer sein? „Oktoberfeste“ sind von Oslo bis Osaka ein Exportschlager. Die Stammtisch-Heimat aber siecht.



400 Fundstücke aus ehemaligen Gasthäusern wurden zu einer Installation vereint

Um 1960 gab es in Bayern noch 23 000 Schankwirtschaften. Im Jahr 2020 waren es rund 3 700 – wobei noch nicht alle Betriebsaufgaben im Gefolge von Corona erfasst sind. Bereits ein Viertel aller Gemeinden hat kein Gasthaus mehr. Nach Kirche, Rathaus, Schule und Post haben viele Dörfer damit ihren letzten Treffpunkt verloren; kleine Brauer, Bäcker und andere Lieferanten müssen ebenfalls zusperrn.

Im Freistaat werde die Krise „ganz besonders gespürt“, meint Museumsdirektor Richard Loibl, selbst Spross einer Metzgerfamilie: „Wenn nach stundenlangem Austausch von Fachmeinungen der Status kollektiver Übereinstimmung erreicht wurde und die Stammtischler in ihre Gläser schweigen – da hält das Universum die Zeit an. Im Wirtshaus schlägt das Herz Bayerns.“ Die Ausstellung soll „Lust auf eine Erneuerung des Wirtshauses machen“. In einem Dokumentarfilm dazu betont auch der Kabarettist Gerhard Polt die kulturelle Bedeutung der Kneipe: „Der Mensch, der keine Stammtisch-Erfahrung hat, der hat vom Leben fast nichts gelernt.“

Dabei ist die Bierseligkeit weder besonders alt noch bajuwarisch. Wie die „Schwarzwälder Kuckucksuhr“ ist auch die „bayerische Gemütlichkeit“ eine neuzeitliche Marketing-Erfindung: Mit der Gewerbefreiheit verschärfte sich vor 150 Jahren die Konkurrenz der Wirte, gleichzeitig zog es immer mehr Touristen zu Schuhplattler-Schautänzen. In München bauten Brauereien deshalb Bierpaläste mit bis zu 6 000 Sitzplätzen. Herzerl-Stühle, Holzvertäfelungen, Butzenscheiben, Kachelöfen, Hirschgeweihe und andere Zutaten für den „Heimatsstil“ wurden industriell gefertigt – und bald per Versandkatalog übers ganze Land verbreitet.

Ein Begründer der Event-Gastronomie war Georg Lang aus Nürnberg. Der Wirt umging mit Strohmännern anno 1898 die Vorschriften fürs Oktoberfest: Er stammte nicht aus München, bewirtschaftete seinen Ausschank nicht selbst und errichtete eine Bierhalle auf der Fläche von fünf herkömmlichen Buden. Als Frosch verkleidet, dirigierte Lang die allererste Festzelt-Kapelle, 40-Mann stark: Militärmusik und Schlager. Zum Mitgrölen verteilte er gratis 50 000 Liederhefte: „Ein Prosit der Gemütlichkeit.“ Danach ging sein Festzelt auf Tournee. Bereits um 1900 boten in Paris mehr als 100 Restaurants bayerisches Bier an; auch New York und andere Metropolen legten sich pseudorustikale Schenken zu.

Vor allem Weltausstellungen machten die neu-alte Wirtshauskultur weltberühmt. Eigentlich sollten diese Leistungsschauen technische Innovationen propagieren, zum Beispiel die Brüsseler Expo 1958 die Atomkraft. Großbrauer aus Franken und München erkannten aber, was wirklich Millionen begeistert: Biergärten mit Alpenkulisse aus Gips, dralle Dirndl, imposante Brauerei-Rösser – und Bier in Strömen.

Für die Getränkewerbung wurden führende Künstler verpflichtet. Das Parade-Exponat der Regensburger Ausstellung ist ein Originalplakat des Münchner Malerfürsten Kaulbach: Fast fünf Meter hoch tänzelt die „Schützenliesl“ mit Armen voller Bierkrügen auf einem Bierfass. Dass Kellnerin in Wirklichkeit einer der härtesten Berufe war und ist, wird dabei nicht verschwiegen. Auch andere Schattenseiten nicht, etwa Alkoholsucht oder zuweilen fragwürdige Hygiene. Oder dass im Dunst der Bierkeller einst Hitler und seine SA-Schläger groß wurden.

Traditionelle Wirtschaften müssen seit mittlerweile rund 60 Jahren gegen geballte Niedertracht kämpfen: Fernsehen und Umgehungsstraßen, Rauchverbot und immer mehr Auflagen, Kantinen in Vereinsheimen und Möbeldhäusern, Personalmangel, steigende Mieten, Fast-Food. Wer überleben will, muss sich etwas einfallen lassen: Der Kirchenwirt in Anzing hat einen Drive-In-Schalter eröffnet und eine Boutique für einheimische Mode. Geratskirchen hat über *Youtube* einen neuen Dorfwirt gefunden. Mancherorts übernehmen Gäste ihr Stammlokal kurzerhand selbst. In der Oberpfalz wird das Zoiglbier wiederbelebt: gemeinschaftlich gebraut, zu Hause vergärt.

Vielleicht wird die Tradition aber auch wieder einmal in der Großstadt neu erfunden: Weil es in München „alles andere schon gab“, verkaufen Hamed Ghahremani und Deniz Sevengül jetzt in ihrem holzvertäfelten Schnellimbiss „Bazi's Schlemmerkuchel“ bayerische Boxen und Wraps. Mit Franchise-Filialen wollen sie groß rauskommen: Schweinebraten und Knödel *to go*. ●

Ausstellung und Film *Wirtshaussterben? Wirtshausleben!* sind noch bis 11. Dezember im Haus der Bayerischen Geschichte in Regensburg zu sehen. hdbg.de

Stil

LA PERSONNALITÉ



Jérémy Parjouet

L'histoire des Jardins d'Anaïs avait démarré sur les chapeaux de roue en 2018. Quelques mois après son ouverture, le restaurant de Clausen raffait une étoile au guide Michelin, marquant la confiance qui était accordée au chef Christophe Quentin. Vaquant vers de nouveaux horizons, celui-ci laissait sa place au jeune Paul Cabayé,

fraîchement auréolé du titre de Cuisinier d'Or en Suisse. C'était il y a un an, et la lune de miel n'a pas duré entre le chef et ses patrons. Étoile s'est à présent envolée et le nouveau chef a l'ambition de la reconquérir. Il en a l'expérience puisque Jérémy Parjouet (photo : Matthieu Freund-Priacel) avait gagné une étoile à l'époque où il était à la tête des cuisines du Becher Gare. Si ce Champenois d'origine a commencé son parcours au prestigieux restaurant Les Crayères à Reims, il a surtout déroulé sa carrière au Luxembourg où sa dernière adresse était Le Lion d'Or. Dans ses nouvelles cuisines, le chef poursuit sa recherche du parfait équilibre entre tradition et inventivité, cuisine d'hier et d'aujourd'hui. Ainsi, il propose par exemple un cochon de lait « des pieds à la tête » où le boudin est servi en tartelette, les rillettes frites et le pâté de tête en bonbon, ou un saumon confit au beurre

noisette servi avec une rhubarbe fondante, une raviole de navet koku et une sauce à l'oseille. [fc](#)

LE CONCOURS

Auxerrois Uncorked

Après trois éditions de « Rivaner Uncorked », le concours de vins luxembourgeois met cette année le cépage Auxerrois, injustement peu valorisé, à l'honneur. 21 dégustateurs ont ainsi goûté (à l'aveugle) pas moins de 54 bouteilles de différents millésimes et provenant de 25 maisons viticoles. Le jury a déterminé les neuf meilleurs (photo : IVV) : trois en 2020 (Barrique, Coteaux de Schengen de chez Henri Ruppert, Grevenmacher Fels du Clos des Rochers, et Wintrange Felsberg de Schumacher-Knepper),

cinq en 2021 (Coteaux de Stadtbredimus de Cep d'Or, Grevenmacher Fels du Clos des Rochers, Château de Schengen de Thill, Wintrange Felsberg de Schumacher-Knepper et Remich Primerberg de Desom). Le vin de paille de Charles Decker en 2014 a aussi été salué. Contrairement à ce que son nom laisse penser, il ne s'agit pas d'un cépage bourguignon. Principalement cultivé en Alsace et en Lorraine, mais aussi en Allemagne, au Canada, en Afrique du Sud et bien sûr au Luxembourg, ce cépage a pris son nom après la guerre, les Lorrains l'ayant protégé de l'occupation



allemande en l'exportant dans des pépinières proches d'Auxerre. Au Luxembourg, il arrive en troisième position en termes de surface viticole, derrière le Rivaner et le Pinot gris. Présentant une acidité contenue et un goût frais, fruité et complexe, il donne des vins particulièrement adaptés à la gastronomie. C'est ce qui sera démontré lors d'une soirée de dégustation des bouteilles médaillées au Melusina, le 9 juillet, avec un barbecue et de la musique en prime. Informations et réservations sur cunibert.lu. [y1b/fc](#)

L'ENDROIT

Bonne nouvelle

La Ville de Luxembourg a reçu une vingtaine de candidatures

pour exploiter le petit kiosque de la Charly's Gare, devant la Villa Vauban (photo : fc). Le trio Davide Sorvillo, Joseph Siebenaler et Mathias Hameeuw a remporté la mise avec le projet Bonne nouvelle. Ces jeunes entrepreneurs sont surtout connus pour leurs bières artisanales sous la marque Satori, mais ils ont commencé par des cidres et vins en travaillant des fruits locaux. Ils veulent développer une culture du boire et du manger avec un focus sur le terroir et les producteurs. « Nous essayons de mettre en valeur la personne qui se cache derrière les produits en nous approvisionnant directement chez eux pour la plupart de nos produits », justifient-ils. Voilà donc qu'ils bénéficient pour six mois (qui pourraient être prolongés) d'un emplacement de choix pour faire découvrir des boissons artisanales et de bonnes assiettes



à prix abordables. La nourriture sera inspirée de l'univers des bars à vins parisiens et barcelonais avec des plats à partager, la convivialité étant de mise sur les grandes tables extérieures. Bien ancrés dans la scène locale, ils n'oublient pas le volet culturel avec un espace d'exposition pour créatifs de tous poils et l'invitation de musiciens locaux à l'heure de l'apéro. À partir du 1^{er} juillet, la Charly's Gare pourrait bien devenir une nouvelle institution d'échanges culturels autour du verre, de l'assiette et de musique. [fc](#)

